

2024



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2024



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION 7**CONSEIL COMMUNAL 8**

■ Liste	8
■ Bureau	9
■ Compte-rendu des décisions	10
■ Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	12
■ Votations et élections 2024	17
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2021 – 2026	19

MUNICIPALITÉ 20

■ Répartition des dicastères	20
■ Délégations municipales	22
■ Autorisation de plaider	23
■ Commissions municipales	27
■ Préavis municipaux	34

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 39

■ Secrétariat municipal	39
■ Ressources humaines	40
■ Division informatique	42
■ Communication	43
■ Culture	45
■ Développement économique	47
■ Naturalisation	48
■ Vignes et caves	49

OFFICE DE LA POPULATION 50

■ Autorisations	51
■ Initiatives et référendums 2024	51

SERVICE DE L'URBANISME, DE LA DURABILITÉ ET DE L'ÉCONOMIE 52

■ Division des bâtiments	52
■ Division police des constructions	52
■ Division urbanisme	53
■ Durabilité	55
■ Energie et bâtiments	55
■ Biodiversité	56

SERVICE DES BÂTIMENTS ET SPORT 57

■ Division des bâtiments	57
■ Division de conciergerie	57
■ Promotion du sport pour tous	58
■ Aigle, pôle mondial du cyclisme	59

SERVICE DES TRAVAUX 60

■ Travaux administratifs	60
■ Division de la voirie	60
■ Infrastructure	62
■ Distribution de l'eau potable	62
■ Assainissement – STEP	63
■ Eclairage public	63
■ Forêts	64

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL 66**MÉDIATHÈQUE 67**

■ Activités de la médiathèque	67
-------------------------------	----



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) 68

■ Préambule	68
■ Interventions	68
■ Etat-major du SDIS	69
■ Incorporations et démissions au 31 décembre 2024	69
■ Effectif au 1 ^{er} janvier 2025	69
■ Formation	69
■ Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)	69
■ Autres activités	70
■ Remarques du Commandant	70

ASSOCIATION DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS (EPOC) 71

OFFICE DU TOURISME 72

■ Information et administration	72
■ Sponsoring	72
■ Billeterie	72
■ Vente	72
■ Collaborations	73
■ Animations	73
■ Manifestations	73
■ Ouverture du bureau et statistiques d'accueil	74

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE 76

■ Projets d'établissement	76
■ Effectifs et provenances des élèves	76
■ Bâtiments	76
■ Remerciements	76

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS 77

ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT 78

■ Centre social régional et agence d'assurances sociales d'Aigle	78
■ Accueil de jour des enfants	79

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION DU DISTRICT D'AIGLE 80

■ Introduction	80
■ Effectif	80
■ Formation	80
■ Opérations	81

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX DE LA RÉGION D'AIGLE (AERA) 83

FINANCES 84

+ EXTRAIT DES COMPTES

■ Comptes 2024	94
■ Charges et revenus par nature 2024	154
■ Bilan de la bourse communale	168
Actif	170
Passif	176
Inventaire des titres	180
Immeubles	182
Evolution des comptes « Réserves »	190
Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2024	192



INTRODUCTION

PRÉAVIS N° 2025-09

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2024

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes;
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes;
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014;

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2024.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2024
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2024 (législature 2021 – 2026).

1 ALLENBACH Marco	PSA	51 MERMINOD Romaine	PLR
2 ALLORA Cédric	ALT	52 MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
3 ANDREY Frédéric	PLR	53 OBI Samuel	VERTS
4 BACCA Marcel-Jacques	EA	54 OLLOZ Philippe	PLR
5 BADAN Anick	UDC	55 ORIOI Sylvain	VERTS
6 BADAN Didier	UDC	56 PASCHE Philippe	PLR
7 BADAN Patrice	UDC	57 PONS Laurent	PLR
8 BAH Ibrahima	PSA	58 RANC Philippe	VERTS
9 BECK Johanna	VERTS	59 ROULIN Brigitte	PSA
10 BELLWALD Johann	VERTS	60 SANTOS Antonio	PLR
11 BELLWALD Philippe	EA	61 SCHNEGG Jean-François	VERTS
12 BERSIER Bruno	PLR	62 SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
13 BIFFIGER Nicolas	PLR	63 SCHWEIZER Corinne	ALT
14 BORBOËN Gwendoline	ALT	64 SIERRA David	PLR
15 BOREL Bernard	VERTS	65 SOUTTER Jean-Marc	PLR
16 BRELAZ Pierre-Yves	PLR	66 SPUEHLER Christian	PLR
17 BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	67 TAVERNEY Marc	PLR
18 CALORE Pierre	PSA	68 TILLE Stéphane	UDC
19 CARRIERI Carlo	PSA	69 VACHERON Jacques	PLR
20 CHESEAUX Martine	PLR	70 ZOLLER Cyril	ALT
21 CHIAPOLINO Yvan	PLR		
22 CLAUDEL Michel	PSA	Démissions	
23 COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	HONKOU Raphaël	PSA
24 CRAUSAZ Virginie	PLR	TUMURBAATAR Jargal	PSA
25 CROSET Anne	EA	DROZ Madeleine	VERTS
26 CROSET Jean-François	EA	ERDENIZ Murat	PSA
27 DELADOEY Luc	ALT		
28 DELARZE-DISERENS Stéphanie	PLR	Assermentations	
29 DEVENES Franck	PSA	BAH Ibrahima	PSA
30 DINI Mito	PSA	RANC Philippe	VERTS
31 DRAPEL Marc-Olivier	PLR	HASAMETAJ Ramé	PSA
32 EMERY Alain	PLR	DEVENES Franck	PSA
33 FAVRE Alexandre	PLR		
34 FRACHEBOURD Christiane	UDC	Huissier	
35 FUCILE Roberto	ALT	RISSE Laurent	
36 GENOUD Marie-Dominique	PSA		
37 GERMANIER Francis	UDC	Secrétaire	
38 GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR	M ^{me} Véronique Deladoey	
39 GOY Louis	VERTS		
40 GOY Françoise	VERTS	Au 31 décembre 2024, il n'y a pas de sièges vacants.	
41 HASAMETAJ Ramé	PSA		
42 HENCHOZ Chantal	EA		
43 HERTIG Anny	EA		
44 JEANFAVRE Yves	ALT		
45 KAPPELER Philippe	EA		
46 KRÜMEL Catherine	EA		
47 LATTION Denise	PLR		
48 LOEWENSBERG Christian	PLR		
49 LUSSAMAKI Okita	PSA		
50 MAYOR Jean-Luc	UDC		

BUREAU

DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2024

- Président**
M. Jean-François Schnegg
- 1^{er} Vice-président**
M. Jean-François Croset
- 2^e Vice-président**
M. Jacques Vacheron
- Scrutateurs**
M. Didier Badan
M^{me} Gwendoline Borboen
- Scrutateurs-suppléants**
M. Okita Lussamaki
M. Bruno Bersier
- Secrétaire**
M^{me} Véronique Deladoey
- Huissier**
M. Laurent Risse

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2024

- Président**
M. Jean-François Croset
- 1^{er} Vice-président**
M. Jacques Vacheron
- 2^e Vice-président**
M. Cyril Zoller
- Scrutateurs**
M. Okita Lussamaki
M. Didier Badan
- Scrutateurs-suppléants**
M. Bruno Bersier
M. Sylvain Oriol
- Secrétaire**
M^{me} Véronique Deladoey
- Huissier**
M. Laurent Risse

En 2024, le bureau du Conseil a siégé 2 fois (3 en 2023) pour organiser les séances, faire la passation de pouvoir entre les Présidents, préparer les votations, préparer la rencontre annuelle avec le Préfet et préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire. Il est ensuite validé d'entente entre le Président et le Syndic, en tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, tout est traité par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

La Commune d'Aigle a acquis en début d'année 2024, un système de vote électronique permettant au Conseil communal de procéder aux votes de ses objets de manière moderne et efficace. Désormais, l'appel des Conseillers, l'approbation de l'ordre du jour et le déroulement des votes s'effectuent exclusivement par voie électronique.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2024, le Conseil communal a tenu 7 séances (7 en 2023) au cours desquelles la Municipalité a présenté 12 préavis (16 en 2023).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 7 MARS 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-16 du lundi 11 décembre 2023, relatif à «La réponse au postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 12 octobre 2021 et intitulé Cybersécurité».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-01 du lundi 15 janvier 2024, relatif à «La demande d'un crédit pour le réaménagement de la rue du Rhône et de la Rue du Midi».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Bernard Borel, au nom du groupe les Verts, intitulé «Pour <le Bien vivre> à AIGLE».
- **Election tacite** d'un membre-délégué au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale de l'ORPC du District d'Aigle, en la personne de M. Franck Devènes.
- **Election tacite** de deux membres-délégués au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont, en les personnes de MM. Philippe Ranc et Ramé Hasametaj.
- **Election tacite** d'un membre-délégué au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle, en la personne de M. Pierre Calore.
- **Election tacite** de deux membres à la commission permanente de recours en matière de taxes et d'impôts communaux (CoRIT) en les personnes de M^{me} Brigitte Roulin (PSA) et M. Nicolas Biffiger(PLR).

SÉANCE DU 18 AVRIL 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-04 du lundi 8 avril 2024, relatif aux travaux complémentaires sur la réfection du réservoir de Fontanney.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-05 du lundi 8 avril 2024, relatif à «La demande de crédit pour l'achat d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire et la surélévation du collège du Kiwi».

SÉANCE 28 MAI 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-02 du lundi 18 mars 2024 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement de l'Avenue des Glariers.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-03, relatif à la levée des oppositions et l'adoption du plan d'affectation «Les Glariers».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-06 du lundi 15 avril 2024, amendé, relatif à la demande de crédit d'ouvrage et les aménagements extérieurs de l'Hôtel-de-Ville et la réfection des infrastructures souterraines.
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M^{me} Denise Lattion au nom du groupe PLR et consorts intitulé «Développement des enfants en âge préscolaire: prévenir vaut mieux que guérir».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-07 relatif au Rapport de gestion.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-08 du lundi 6 mai 2024 relatif à la demande d'un crédit-cadre pour la mise en œuvre du Plan climat aiglon pour la période 2024 à fin 2026.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-09 du lundi 13 mai 2024 relatif à la demande d'octroi d'un crédit de Fr. 1 895 000 pour la participation à la création de gradins et divers aménagements dans la salle omnisport du futur gymnase du Chablais; la réponse au postulat de M^{me} Denise Lattion (PLR) du 5 octobre 2023 intitulé «Gymnase du Chablais: situation et perspectives locales».
- **Vote de la résolution** de M. Patrice Badan (UDC) «Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toutes les démarches utiles en vue de conclure les discussions menées avec le comité référendaire».
- **Election du bureau communal d'Aigle** pour la période 2024 – 2025 en les personnes de M. Jean-François Croset (Président), M. Jacques Vacheron (Vice-Président), M. Cyril Zoller (2^e Vice-président) MM. Okita Lussamaki et Didier Badan (scrutateurs), MM. Bruno Bersier et Sylvain Oriol (scrutateurs suppléants).

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-10, amendé, du lundi 24 juin 2024, relatif aux conditions de mise à disposition des parcelles N° 3898 et 3972 en Zone industrielle.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-11 du lundi 8 juillet 2024, relatif à l'assainissement de nos conduites d'eau potable sur les chemins de la Planchette–Lieugex–Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance.
- **Vote de la résolution** de M. Nicolas Biffiger (PLR) «Reconsidérer le nombre de poubelles existant et le compléter si nécessaire, en particulier aux emplacements sensibles tels que bâtiments publics, arrêts de bus, places de jeux, écoles, terrains de sports et lieux touristiques».

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour études et rapport de la motion de M^{me} Laurence Burnier et M. Jacques Vacheron, au nom du groupe PLR, intitulée «Motion demandant la révision du règlement communal sur les terrasses (en vigueur depuis 2010)».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour études et rapport du postulat de M. Bernard Borel, au nom du groupe Verts et ouverts intitulée «Patrimoine financier: est-il raisonnable de mettre tous les œufs dans le même panier».

SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2024

- **Adoption** du préavis municipal N° 2024-12 amendé, du lundi 14 octobre 2024, et ses pièces annexes, relatif au projet de budget ordinaire et des budgets d'investissements pour l'années 2025.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR) déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année. Une réponse partielle a été donnée le 28 septembre 2021.

- Motion de M. Philippe Bellwald (EA) déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour, « Un espace vert à mettre en valeur ».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2023-08.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts) déposée le 11 novembre 2020, pour une « Meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle ».

Etude en cours.

- Motion de M. Murat Erdeniz (PSA) déposée le 15 septembre 2021, concernant une demande de modification du règlement du Conseil communal.

Renvoi à une commission pour prise en considération. Etude en cours.

- Motion urgente de M. Philippe Bellwald pour l'EA déposée le 5 octobre 2022, intitulée « Quelles mesures pour réduire la consommation d'énergie sur le territoire communal ? ».

Etude en cours.

- Motion de M^{me} Laurence Burnier et M. Jacques Vacheron pour le PLR demandant la révision du règlement communal sur les terrasses (en vigueur depuis 2010).

Etude en cours.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts) déposé le 27 mars 2014 pour « Une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains ».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit, prévue vers 2018–2019, a été repoussée. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR) déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

- Postulat du Groupe de travail sur les mesures COVID19 déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour la promotion des jardins familiaux ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR) déposé le 29 septembre 2020, intitulé « A quand la rénovation de la salle de l'Aigle Ancienne sise aux Glariers ? ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR) déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine ».

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 11.05.2021.

Etude en cours; réponse dans le cadre du préavis municipal sur l'ECF Grande Eau.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR) déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Fluidité et sécurité du trafic au carrefour route d'Evian – route de transit ».

Etude en cours. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) déposé le 25 mars 2021, intitulé « Pour un affichage politique responsable et efficient ».

Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**POSTULATS**

- | | |
|---|---|
| <p>■ Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR) déposé le 15 septembre 2021, intitulé « Agir pour le climat dans les communes ».</p> <p>Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2022-05.</p> | <p>■ Postulat de M. Philippe Pasche (PLR) déposé le 13 mars 2023, affectation de l'émolument d'usage du sol au fond énergétique.</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR) déposé le 4 novembre 2021, concernant la cybersécurité.</p> <p>Répondu dans le préavis N° 2023-16.</p> | <p>■ Postulat des Verts et ouverts déposé le 1^{er} mai 2023, intitulé « Pour une réelle planification des espaces verts publics à Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M^{me} Nathalie Gonzalez (PLR) déposé le 25 novembre 2021, concernant l'accessibilité pour les personnes malvoyantes.</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat de M. Alexandre Favre (PLR) déposé le 28 juin 2023, intitulé « Pour une création d'une ou de pépinière(s) urbaine(s) et l'entretien du parc forestier urbain ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Pierre Calore (PSA) déposé le 25 novembre 2021, concernant la mise en application LHand et CDPH.</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat M. Pierre-Yves Brélaz (PLR) déposé le 28 juin 2023, intitulé « Pour une vie associative forte à Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Marc Taverney (PLR) déposé le 3 mars 2022, intitulé « Mise à disposition de défibrillateurs accessibles à la population sur le territoire de la Commune d'Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR) déposé le 5 octobre 2023, intitulé « Aigle aujourd'hui labelisé « Ville à vélo » et que se passera-t-il concrètement demain ? ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Alexandre Favre (PLR) déposé le 7 avril 2022, intitulé « Création d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite ».</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat de M^{me} Dominique Genoud-Champeau (PSA) déposé le 5 octobre 2023, intitulé « Réchauffement climatique : et si nous plantions des micros-forêts ? ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Marc Allenbach (PSA) déposé le 7 avril 2022, concernant l'aide individuelle au logement.</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat de M. Bernard Borel (Verts) déposé le 7 mars 2024, intitulé « Pour le Bien-vivre à Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
| <p>■ Postulat de M. Marc Taverney (PLR) déposé le 14 mars 2023, intitulé « Comment améliorer le soutien à la culture aiglonne ».</p> <p>Etude en cours.</p> | <p>■ Postulat de M^{me} Denise Lattion (PLR) et M. Marco Allenbach (PSA) déposé le 28 mai 2024, intitulé « Développement des enfants en âge préscolaire; prévenir vaut mieux que guérir ».</p> <p>Etude en cours.</p> |

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

POSTULATS

- Postulat de M^{me} Denise Lattion (PLR) déposé le 7 novembre 2024, intitulé « Gymnase du Chablais: situation et perspectives locales ».

Etude en cours.

- Postulat M. Bernard Borel (Verts) déposé le 7 novembre 2024, intitulé « Patrimoine financier: est-il raisonnable de mettre tous les œufs dans le même panier ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Yves Beck (Verts) déposé le 2 novembre 2023, intitulé « Pour la production d'électricité photovoltaïque grâce aux toits des bâtiments communaux ».

Etude en cours.

INTERPELLATIONS

- Interpellation M. Philippe Bellwald (AE) « Demande de clarification sur le montant de la dette et son évolution ».

Répondu le 07.03.2024.

- Interpellation de M. Samuel Obi (Verts) « Mise en conformité des arrêts de bus avec la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHAND) ».

Répondu le 05.09.2024.

- Interpellation de M. Patrice Badan (UDC) « A propos du référendum en cours (Préavis N° 2024-16) ».

Bouclé, le référendum n'ayant pas abouti.

- Interpellation de M. Nicolas Biffiger (PLR) « Pour une revalorisation du concept Aigle – Ville propre ».

Répondu le 05.09.2024.

- Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR) concernant « Une mise à ban du secteur Gollier-Prieuré pour les chiens en liberté ».

Répondu le 05.09.2024.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M. Philippe Belwald (AE) « Hausse de la taxe communale de l'électricité ? ».

Répondu le 7.11.2024.

- Interpellation de M. Philippe Belwald (AE) à propos de « Vélospot ».

Répondu le 7.11.2024.

- Interpellation Vert.e.s et ouverts « Réaménagement des alentours de l'Hôtel de Ville et de la Place du Marché: allons de l'avant! ».

Répondu le 7.11.2024.

- Interpellation de M^{me} Mito Dini et M. Marco Allenbach (PSA) au sujet de la notion de guichet unique ».

Répondu le 5.12.2024.

- Interpellation de M^{me} Denise Lattion (PLR) « Réfection de la piscine extérieure et le projet de piscine couverte, où en sommes-nous ? ».

Répondu le 5.12.24.

- Interpellation de M. Marco Allenbach (PSA) « Aigle – ville du vol de vélo ».

Répondu le 5.12.24.

- Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR) à propos « Du dépôt nocturne des poubelles ».

Répondu le 5.12.2024.

- Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR) à propos du « Report du deal de rue ».

Répondu le 5.12.2024.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**RÉSOLUTIONS**

- Résolution de M. Patrice Badan (UDC) intitulée « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toutes les démarches utiles en vue de conclure les discussions menées avec le comité référendaire ».
- Résolution de M. Nicolas Biffiger (PLR) intitulée « Reconsidérer le nombre de poubelles existantes et le compléter si nécessaire, en particulier aux emplacements sensibles tels que bâtiments publics, arrêts de bus, places de jeux, écoles, terrains de sports et lieux touristiques ».

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de M. Marco Allenbach (PSA) concernant « Une aide individuelle au logement ».

Répondu le 7 mars 2024.

- Question de M^{me} Anne Croset (AE) « Fascisme et démocratie sont-ils compatibles à Aigle ? Quelle est la position de M. le Syndic ? ».

Répondu le 7 novembre 2024.

- Questions de M^{me} Mito Dini (PSA) sur « La précarité à Aigle ».

Répondu le 5 décembre 2024.

VŒUX**Vœux de la COGEST au sujet des comptes et du rapport de gestion pour l'année 2023.**■ **Vœu 1**

La CoGest demande que les préavis soient clôturés plus rapidement et soumis à la CoGest dans les meilleurs délais, mais avant le début des amortissements.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité prend note de ce vœu et fera le nécessaire afin que les préavis soient rapidement clôturés. Il est toutefois rappelé qu'en cas de litige ou malfaçons, les préavis restent ouverts jusqu'à la fin des procédures. De même, pour les travaux routiers, le revêtement final s'effectue plusieurs mois après les réfections et les préavis durant cette période restent ouverts.

■ **Vœu 2**

La CoGest réitère fermement sa demande d'obtenir l'inventaire complet des 230 œuvres d'art acquises par la commune.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité renvoie au préambule et demande formellement le retrait de ce vœu formulé. Elle s'est par ailleurs engagée à fournir à la CoGest le document non demandé jusqu'au 12 juin dernier début juillet dans un courriel au président le 18 juin 2024.

■ **Vœu 3**

La CoGest réitère fermement sa demande d'obtenir la convention de prestation 2023–2028 entre la Commune, les TPC et MobiChablais.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité prend note de ce vœu. Elle fait toutefois remarquer que d'une part, elle avait indiqué clairement les 8 avril, réitéré le 29 avril, puis lors de réponses écrites, qu'elle devait vérifier juridiquement les tenants et aboutissants de sa transmission. Ces opérations ayant eu lieu, et comme indiqué dans le message électronique au président de la CoGest du 18 juin dernier, celle-ci sera remise aux membres de la commission lors de la prochaine séance, selon les mêmes modalités que la convention SATOM. Là aussi, la formulation peut laisser croire à une rétention d'information, alors qu'il avait été indiqué qu'une clarification de procédure devait avoir lieu. Celle-ci a pris plus de temps qu'escompté initialement.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc sur le préavis N° 2024-11 relatif à l'assainissement de nos conduites d'eau potable sur les chemins de la Planchette–Lieugex–Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance.

■ Vœu 1

Mise en œuvre de facto d'une comparaison des prix lorsque cela est pertinent, tel le cas du préavis (Coordonner avec Satom SA ou non).

Réponse de la Municipalité

La comparaison sera effectuée pour les prochains préavis de ce type.

■ Vœu 2

Les plans et carte devraient être de qualité suffisante pour permettre la lecture de la légende et des divers commentaires.

Réponse de la Municipalité

Le vœu a été pris en compte, seuls les documents originaux non scannés (mais également non signés) sont transmis aux conseillers afin d'éviter une perte de qualité des documents en question.

OBSERVATIONS

Observations de la Commission de gestion dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2023.

■ Observation N° 1

La CoGest observe que la Municipalité a refusé de présenter à la CoGest les dépenses engagées en 2023.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité n'a pas refusé de présenter les dépenses engagées en 2023, mais a rappelé à la CoGest, lors de la séance du 8 avril, que les dépenses engagées sont présentées dans le rapport de gestion annuel qu'ils recevront dans quelques jours. Ces dépenses se trouvent aux pages 190 et 191 dudit rapport.

■ Observation N° 2

La CoGest observe que les préavis en cours, notamment N° 2017-02 N° 2015-12 « Construction d'un pavillon scolaire », ne sont toujours pas bouclés, alors que des amortissements ont eu lieu lors de l'exercice 2023. Cela est particulièrement préoccupant étant donné qu'un nouveau préavis relatif aux pavillons ainsi qu'au rehaussement de Kiwi est déjà engagé. Cette situation souligne la nécessité d'améliorer la gestion et la clôture des préavis existants avant de s'engager dans de nouveaux projets.

Réponse de la Municipalité

Le principe est d'amortir dès la fin des travaux, donc en général lorsque le préavis est bouclé. Toutefois, pour les préavis N° 2017-02 et N° 2025-12, « Construction d'un pavillon scolaire », des litiges concernant des malfaçons de fabrication sont encore en cours; tant que les procédures ne sont pas terminées, ces deux préavis restent ouverts.

PÉTITIONS

Pas de pétition cette année.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2024

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises (3 en 2023) pour se prononcer sur les objets suivants.

3 MARS 2024

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative pour une 13^e rente AVS..

	Oui	Non	Participation
	58.2 %	41.8 %	58.3 %
	74.35 %	25.65 %	58.21 %
	77.74 %	22.26 %	55.79 %

Initiative pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes).

	Oui	Non	Participation
	25.3 %	74.7 %	58.1 %
	14.91 %	85.09 %	58.12 %
	13.75 %	86.25 %	55.79 %

7 AVRIL 2024

VOTATION COMMUNALE

Referendum communal portant sur la question suivante : « Acceptez-vous le crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la Place du Marché d'un montant de Fr. 9 797 765.06 TTC (préavis N° 2023-14) ? ».

	Oui	Non	Participation
	45,5 %	55,5 %	40.08 %

9 JUIN 2024

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative allègement des primes) ».

	Oui	Non	Participation
	44.5 %	55.5 %	45.45 %
	60.55 %	39.45 %	45.6 %
	63.57 %	36.43 %	39.7 %

Initiative « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ».

	Oui	Non	Participation
	37.2 %	62.8 %	45.40 %
	28.49 %	75.51 %	45.06 %
	29.01 %	70.99 %	39.70 %

Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique ».

	Oui	Non	Participation
	26.3 %	73.7 %	45.37 %
	22.97 %	77.03 %	45.04 %
	25.26 %	74.74 %	39.7 %

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité).

	Oui	Non	Participation
	68.70 %	31.30 %	45.42 %
	73.49 %	26.51 %	45.05 %
	72.75 %	27.25 %	39.70 %

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2024

22 SEPTEMBRE 2024

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)».

	Oui	Non	Participation
	36.97 %	63.03 %	45.19 %
	40.03 %	59.97 %	45.75 %
	34.89 %	65.11 %	41.65 %

Modification du 17 mars 2023 de la loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité/LPP (Réforme de la prévoyance professionnelle).

	Oui	Non	Participation
	32.88 %	67.12 %	45.04 %
	27.43 %	72.57 %	45.73 %
	23.46 %	76.54 %	41.65 %

9 NOVEMBRE 2024

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

	Oui	Non	Participation
	47.30 %	52.70 %	45.05 %
	41.39 %	58.61 %	47.42 %
	37.91 %	62.09 %	40.55 %

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location).

	Oui	Non	Participation
	48.42 %	51.58 %	44.89 %
	41.32 %	58.68 %	47.40 %
	37.38 %	62.62 %	40.55 %

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre).

	Oui	Non	Participation
	46.17 %	53.83 %	44.90 %
	39.53 %	60.47 %	47.40 %
	37.97 %	62.03 %	40.55 %

Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie/LAMal (financement uniforme des prestations).

	Oui	Non	Participation
	53.31 %	46.69 %	44.87 %
	37.69 %	62.31 %	47.40 %
	34.04 %	65.96 %	40.55 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2021 – 2026

COMMISSION DE GESTION

BELLWALD	Philippe	
CHESEAUX	Martine	
DINI	Mito	
GOY	Louis	Président
SCHWEITZER	Pierre-Alain	
TILLE	Stéphane	
ZOLLER	Cyril	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CRAUSAZ	Virginie	Présidente
FUCILE	Roberto	
ROULIN	Brigitte	
SPUEHLER	Christian	

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BADAN	Patrice	
BORBOEN	Gwendoline	
BIFFIGER	Nicolas	
ROULIN	Brigitte	
KRUMEL	Catherine	
PASCHE	Philippe	Président

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

BORBOEN	Gwendoline	
FRACHEBOUD	Christiane	
GENOUD	Marie-Dominique	
KAPPELER	Philippe	
OLLOZ	Philippe	
ORIOLO	Sylvain	
SIERRA	David	
Présidence par tournus		

COMMISSION DE SUPERVISION EEG

BADAN	Didier	
BECK	Johanna	
BELLWALD	Philippe	
CLAUDEL	Michel	
FAVRE	Alexandre	
PASCHE	Philippe	Président
ZOLLER	Cyril	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DUROUX	Jean-Luc*	
CROSET	Jean-François	Président
DELADOEY	Luc	
DRAPEL	Marc-Olivier	
RANC	Philippe	
HASAMETAJ	Ramé	
MAYOR	Jean-Luc	
PONS	Laurent	
MUTZENBERG	Jean-Michel	Suppléant
* Membre du Comité de direction de l'Association		

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

DUROUX	Jean-Luc*	
BURNIER	Laurence	
CROSET	Jean-François	
FAVRE	Alexandre	
FUCILE	Roberto	
LUSSAMAKI	Okita	
MAYOR	Jean-Luc	
SCHNEGG	Jean-François	
* Membre du Comité de direction de l'Association		

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION D'AIGLE

ALLORA	Maude*	
CALORE	Pierre	
MAYOR	Jean-Luc	Désigné par la Municipalité
BACCA	Marcel-Jacques	
CHIAPOLINO	Yvan	
JEANFAVRE	Yves	
OBI	Samuel	
ISOZ	Sylvie	Secrétaire
* Membre du Comité de direction de l'Association		

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE »

MONTANGERO	Stéphane*	
DUROUX	Jean-Luc	Désigné par la Municipalité
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	
DEVENES	Franck	
* Membre du Comité de direction de l'Association		

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2024
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DÈS LE 1^{er} JANVIER 2025

M. GRÉGORY DEVAUD, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Communautés religieuses
Dossiers transversaux

Territoire

Urbanisme
Espaces publiques
Domaines

Economie

Politique régionale
Relations extérieures
Promotion économique

Office de la population

Vignes et Caves

Suppléance: Vice-président(e)

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

Finances

Comptabilité
Boucllements
Planifications
Fiscalité

Sécurité

Police intercommunale
Affaires militaires et sanitaires
Police du commerce
Signalisation – sécurité

Travaux publics

Voirie et entretien
Gestion des déchets, cimetière
Routes et infrastructures

Suppléant: M. Fabrice Cottier

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Affaires sociales

Cohésion sociale
Solidarité et intégration
TSHM
Jeunesse
Etablissements scolaires

Informatique

MSST

Assainissement

Epuration
STEP régionale
Gestion de l'eau potable

Suppléant: M. Stéphane Montangero

M. STÉPHANE MONTANGERO

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Environnement et mobilité

Développement durable
Energie
Espaces verts
Eclairage public
Forêts
Réseau cyclable
Mobilité douce
Transports publics

SDIS – protection civile

Patrimoine

Culture
Médiathèque
Tourisme et promotion
Commerce local

Suppléante: M^{me} Maude Allora

M. FABRICE COTTIER, MUNICIPAL

Bâtiments communaux

Parc immobilier

Gérances / Baux à loyer

Conciergerie

Sport

Activités physiques
Infrastructures sportives
Promotion de la santé

Constructions

Police des constructions
Sécurité des chantiers
Sécurité au travail

Suppléant: M. Jean-Luc Duroux

En 2024, la Municipalité a tenu 45 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires, (en 2023, la Municipalité avait siégé à 50 reprises).

Elle a adressé 16 préavis au Conseil communal (16 en 2023).



La Municipalité d'Aigle in corpore, avec de gauche à droite : Fabrice Cottier, Jean-Luc Duroux, Grégory Devaud, Maude Allora et Stéphane Montangero.
© J.-B. Sieber

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts.

- | | |
|--|--|
| ■ Aide dentaire
M. Allora | ■ CIP – Représentants employeurs
M. Allora – F. Cottier – J.-L. Duroux |
| ■ Association Alpes vivantes
S. Montangero | ■ Association Canal9 / Kanal9 – Comité
N. Zufferey |
| ■ Association AMIS
M. Allora | ■ Centre régional travail et orientation CRTO
M. Allora |
| ■ Association Centre de Secours et d’Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises
S. Montangero | ■ Chablais Région – Comité
G. Devaud |
| ■ Association du Château d’Aigle et de ses musées
S. Montangero | ■ Commission de l’Ecole professionnelle commerciale (EPCA)
M. Allora |
| ■ Association intercommunale «ORPCi District d’Aigle» – Comité directeur
S. Montangero | ■ Commission exécutive ECF Grande Eau 2
J.-L. Duroux |
| ■ ORPCi – Conseil intercommunal
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – Comité
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale de police du Chablais vaudois (EPOC) – Comité de direction
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – GT «Mobilité / Transports publics touristiques»
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d’Amont (ASGIA) – Comité de direction
F. Cottier – J.-L. Duroux | ■ Coopérative Cité-Derrière – Conseil d’administration
M. Allora |
| ■ Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la région d’Aigle (AERA) – Comité de direction
M. Allora – Ch. Roussy | ■ Déchets carnés - abattoirs
J.-L. Duroux |
| ■ AERA – Conseil intercommunal
J.-L. Mayor | ■ Efflot des Veyges
J.-L. Duroux |
| ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Entente intercommunale du SDIS Chablais
S. Montangero |
| ■ Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile ASANTE SANA
M. Allora | ■ Etat-major local en cas de catastrophe
S. Montangero |
| ■ Association régionale de l’action sociale d’Aigle et du Pays d’Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction
M. Allora | ■ Festi’Brad
J.-L. Duroux |
| ■ ARASAPE – Conseil intercommunal
S. Montangero | ■ Fondation chablaisienne d’aide à l’insertion
M. Allora – I. Rime |
| ■ Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité directeur
S. Montangero | ■ Fondation Clin d’Oeil
M. Allora |
| ■ Bureau cantonal pour l’intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d’intégration
M. Allora | ■ Fondation de l’Ecole de musique d’Aigle
S. Montangero |
| ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d’administration (suppléant)
G. Devaud | ■ Fondation des Maisons de retraite du District d’Aigle
M. Allora |
| | ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)
G. Devaud |
| | ■ Fondation La Monneresse
M. Allora |
| | ■ Groupement des propriétaires de vignes d’Aigle-Vevey-Lavaux
G. Devaud |

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- **Groupement pour la promotion des vins d'Aigle**
S. Montangero
- **Ludothèque**
S. Montangero
- **Mérites aiglons**
F. Cottier – J.-L. Duroux
- **Radio Chablais – Conseil d'administration**
G. Devaud
- **SATOM SA – Conseil d'administration**
J.-L. Duroux
- **Sté Coopérative Piscine et Minigolf d'Aigle**
F. Cottier – J.-L. Duroux
- **Sté du Gaz de la Plaine du Rhône SA**
G. Devaud
- **Sté immobilières L'Emeraude et Le Toucan**
F. Cottier
- **Transports Publics du Chablais SA**
G. Devaud
- **Union des Communes Vaudoises (UCV)**
– Groupe des villes
G. Devaud
- **Union des Sociétés Locales Aiglonnes (USLA)**
F. Cottier
- **Communauté d'intérêt de l'accueil familiale de jour (CIAFJ)**
M. Allora



Le vignoble en automne.

© D. Brooks

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2021-20). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2024, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi.

- **Recours de M. C.-P. Ghiringhelli contre la décision de la Municipalité du 28 juin 2023 ordonnant la réalisation de diverses mesures de protection incendie sur les bâtiments du Moulin Neuf, parcelle N° 3994.**

Le propriétaire a retiré son recours en novembre 2024.

- **Recours de J.-Y. Delapierre contre la décision du Département de la Culture, des Infrastructures et des Ressources Humaines, du 2 juin 2022 approuvant le projet de décadastration du Chemin de l'Hôpital devant le futur gymnase – parcelle N° 1104, dp 1118, 1152, 1269 et 1271).**

- **Recours de l'Association de défense des intérêts des habitants du quartier Petit-Chêne et Grand-Chêne contre la décision du Département des Institutions, du Territoire et du Sport (DITS) du 8 juin 2023 levant son opposition et approuvant le plan d'affectation communal N° 366 Gymnase du Chablais, sis sur la Commune d'Aigle.**

- **Recours de J.-Y. Delapierre contre la décision du Département des Institutions, du Territoire et du Sport (DITS) du 8 juin 2023 levant son opposition et approuvant le plan d'affectation communal N° 366 Gymnase du Chablais sur la Commune d'Aigle.**

Les recourants ont retiré leur recours sur les décisions en lien avec la construction du gymnase à la suite d'un accord trouvé avec les services cantonaux et communaux.

AUTORISATION DE PLAIDER

■ **Recours de J.-Y. Delapierre, N. et C. Loye, J. Et P. Picon-mena, E. et C. Rouge et F. et A. Vindry contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 26 octobre 2022 (mise en conformité d'une place en pavés pour les véhicules et pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle N° 1369).**

■ **Recours de J.-Y. Delapierre et consorts contre les décisions de la Municipalité d'Aigle du 26 juin 2023 levant leur opposition et délivrant le permis de construire pour le changement de toiture de l'habitation, la pose de capteurs solaires, l'installation d'une PAC air-eau et la création d'une terrasse avec muret d'enceinte sur la parcelle N° 1369.**

Les deux recours ont été rejetés par la CDAP et les décisions municipales confirmées par décision du 19 juillet 2024.

■ **Recours de I. et J. Anex contre l'arrêt de la CDAP du 27 avril 2023 concernant la zone réservée centre-ville.**

Le recours a été intégralement rejeté par le Tribunal fédéral par arrêt du 23 février 2024.

■ **Recours de la Société Générale d'affichage SGA contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 15 juin 2023 refusant l'installation de supports publicitaires sans éclairage le long de la Route d'Evian, parcelle N° 1015.**

Le recours a été rejeté par la CDAP le 30 janvier 2024.

■ **Recours de M.-J. Bacca, A. Croset et J. Anex contre la décision du Département de la Culture, des Infrastructures et des Ressources du 13 novembre 2024 approuvant les plans du projet d'aménagement de l'Avenue des Glariers et du Chemin des Garabiniers et constitution d'une servitude publique en lien au plan d'affectation « Les Glariers ».**

■ **Recours de M.-J. Bacca, A. Croset et J. Anex contre la décision rendue le 13 novembre 2024 par le Département des Institutions du Territoire et du Sport (ci-après dits) (approbation du PA Les Glariers) et décision du conseil communal d'Aigle du 28 mai 2024.**

Le 16 décembre 2024, un recours a été déposé contre les décisions ci-dessus en lien avec la construction de l'Espace événement des Glariers.

La procédure suit son cours à la CDAP

■ **Recours de S. Sabedini et consorts contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 octobre 2024 refusant le permis de construire sur la parcelle N° 308 (régularisation des terrasses, Camac N° 225009).**

Les recourant ont déposé un dossier de mise en conformité des terrasses érigées sans droit à l'enquête publique sachant que la Municipalité allait dans tous les cas refuser de délivrer le permis dans la mesure où le projet ne respecte pas le droit en vigueur, ni les prescriptions d'intégration demandées par la Commune. Ils ont fait recours contre la décision de refus du permis de construire.

La procédure suit son cours à la CDAP.

AUTORISATION DE PLAIDER

- Recours de M. J. Bacca et consorts contre la décision de la Direction générale du territoire et du logement du 26 mars 2024 refusant la demande d'arrêt des travaux d'installation d'un chauffage à distance à Aigle.
- Plainte pénale de M. J. Bacca et P. Bellwald contre la Municipalité.

Les recourants ont déposé un recours et une plainte pénale contre les décisions ci-dessus en lien avec l'installation d'un chauffage à distance à Aigle.

Les procédures suivent leur cours aux instances concernées.



Vue d'un arbre remarquable à Novasalles.

© D. Maréchal

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ÉNERGIE ET CLIMAT

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

ALLENBACH	Marco	
ALLORA	Maude	Municipale
DELADOEY	Luc	
GABIOUD	Fanny	Déléguée à la durabilité
KRÜMEL	Catherine	
MONTANGERO	Stéphane	Municipal et Président
RANC	Philippe	
ROULIN	Cynthia	
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
TILLE	Stéphane	

ACTIVITÉS

La Commission Énergie et Climat s’est réunie une fois en 2024. Cette séance a permis de présenter les différents projets menés au cours de l’année, notamment ceux liés au Fonds durable et aux subventions (préavis N° 2023-12), ainsi que les avancées du Plan Climat (préavis N° 2022-05 et N° 2024-08).

COMMISSION URBANISME ET MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

ALLENBACH	Marc	
Suppléante: TUMURBAATAR Jargal		
CROSET	Anne	
Suppléant: CROSET Jean-François		
DELALOYE	Fiona	
Suppléant: DELADOEY Luc		
DEVAUD	Grégory	Président
DUPONT	Harry	
suppléant: BERSIER Bruno		
JANKOVIC	Igor	
Suppléant: OBI Samuel		
MAYOR	Jean-Luc	
Suppléante: FRACHEBOUD Christiane		
MONTANGERO	Stéphane	Municipal

+ 6 représentants de la société civile
et 3 collaborateurs de la Commune

BISSEGGGER	Ralph	
DANI	Lauriane	
IMOHLZ	Julie	
MACCAGNAN	Sandra	
MARTIN	Emile	
MATTHEY	Maximilien	SPBEU
NANTERMOD	Alexis	SPBEU
OPPLIGER	David	
ROULIN	Cynthia	SPBEU

ACTIVITÉS

La commission d’urbanisme ne s’est pas réunie en 2024.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

BOCHUD	Guy	Municipal Corbeyrier
ISOZ	Maxime	Municipal Yvorne
MONTANGERO	Stéphane	Municipal Aigle et Président
MERLI	Raphaël	
PONS	Laurent	
ROSE	Fabrice	Commandant SDIS
TAUXE	Alexia	
TAVERNEY	Marc	Chef DPS et DAP SDIS

ACTIVITÉS

Pour mémoire, la Commission consultative du feu est l'organe de pilotage non décisionnel de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais, réunissant les Communes d'Aigle d'Yvorne et de Corbeyrier.

En 2024, elle s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des comptes 2023 et du budget 2025. Elle a poursuivi ses réflexions sur la problématique de la disponibilité du personnel en journée, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions et des charges administratives toujours plus élevées. Le groupe de travail ad hoc a poursuivi ses travaux, avec l'aide de l'ECA, pour étudier la faisabilité des différentes mesures à proposer et les collaborations à développer avec les autres SDIS voisins avec lesquels des synergies sont recherchées.

Elle a également procédé au recrutement d'une personne responsable des dossiers d'intervention du SDIS Chablais (poste à 20 %) en la personne de M. Ludovic Haymoz, et s'est penchée sur divers aspects logistiques concernant le bon fonctionnement du SDIS (infrastructures, informatique, RH, etc.).

COMMISSION SOCIALE ET INTÉGRATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

ALLESINA	Stéphanie	Pro Senectute
ALLORA	Maude	Municipale et Présidente
BASTO-B.	Armando	CMS Grande Eau
BOREL	Bernard	AVIVO Chablais
CORTAT	Sybille	Armé du Salut
DENGLER	Siegfried	Table du Rhône
FOSSATI	Sophie	CSIR
G.-CHAMPEAUX	M.-Dominique	Conseillère communale
GOSTELLI	Danièle	Conseillère communale
HOMBERGER	Jean-Jacques	Travailleur social hors-mur
JOLLIEN	Clotilde	Parroisse Catholique
KAPPELER	Philippe	Conseiller communal
LAROCHE-NEIJI	Sarah	BCI
NEIJI	Habib	Association d'entraide familiale Aigle
ORIO	Sylvain	Conseiller communal
PEROTTI	Sylvie	AAS, secrétaire
PISTORIUS	Amélie	EVAM
RAMEL	Christian	Association AMIS
SWEITZER	Corinne	Conseillère communale
TENTHOREY	Fabrice	EERV, Diacre
TILLE	Stéphane	Conseiller communal

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie trois fois en 2024, et à la suite des réflexions entreprises en 2023, la commission est élargie aux acteurs principaux proposant des prestations sociales et d'intégrations sur le territoire communale.

Le but premier de la commission Sociale et intégration est toujours de contrôler les aides attribuées en adéquation avec le règlement communal sur « l'aide communal complémentaire à l'assurance vieillesse et survivants et à l'assurance invalidité ».

Son deuxième but est de mettre en réseau les différents acteurs présents dans la commission et de mieux connaître les prestations de chacun.

En 2024, la commission a assisté aux présentations, de l'EVAM, du CSIR, du Réseau Santé Haut Léman et d'Action Parrainage.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE ET INTÉGRATION

Les aides suivantes ont été distribuées :

■ Aide communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS / AI et PC

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants :

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS / AI (prestation complémentaire cantonales AVS / AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse ;
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

Fr. 67 400 ont été distribués pour cette aide.

■ Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière.

Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

Fr. 513.10 ont été distribués en cadeau.

■ Bons connaissance 3

En 2024, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2023/2024 (de septembre 2023 à fin août 2024).

■ L'animation du 3^e âge : sortie des aînés

Le 31 mai 2024, environ 150 aînés de notre commune ont répondu à l'invitation pour une sortie. Ils se sont rendus à Payerne en Rétro bus pour visiter l'Abbatiale ou le musée Clin d'Aile selon le choix de chacun. Les visites ont été suivies d'un repas au Haras National d'Avenches. Le maître mot de la journée fut plaisir et bonne humeur.

■ L'aide communale : fonds de secours / demande d'urgence

L'aide d'urgence a été sollicitée une fois en 2024.

■ Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipale</i>
BILLOT-MOREL	Nathalie	<i>Secrétaire</i>
BRUNNER	Pascal	<i>SEMO</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DE SELLIERS	Delphine	<i>SEMO Chablais</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM</i>
KERN	Michel	<i>EPOC</i>
		<i>Resp. du service</i>
		<i>proximité/prévention</i>
PELLIGRINO	Giovanni	<i>Co-directeur Pop e Poppa</i>
PISTORIUS	Amélie	<i>EVAM</i>
		<i>Coordinatrice régionale</i>
RAMEL	Christian	<i>Association AMIS</i>
REBETEZ	Frédérique	<i>Directrice EPS Aigle</i>
RICHAUX	Sarah	<i>Co-directrice Pop e Poppa</i>
TACK	Monica	<i>Conseillère PEMS</i>
TISSIÈRE	Sandra	<i>Responsable PEMS AV</i>

ACTIVITÉS

La commission a siégé deux fois en 2024 dans le but d'échanger sur la jeunesse. Les discussions portent sur les besoins et les idées des jeunes. Cette plate-forme se veut un partage d'expériences sur des situations identifiées afin d'élaborer des stratégies pour notre jeunesse.

Lors de la séance de mars, Monsieur Laurent Niquille, coordinateur sportif de la commune d'Aigle, a présenté le projet SPARK qui s'est déroulé en août et septembre sur le terrain de sport des Glariers.

Lors de cette même séance, M^{me} Magali Cantamessa, Directrice de l'EPEG d'Yverdon est accompagnée de M^{me} Katja Blanc, déléguée à l'Intégration de la Ville d'Yverdon.

Elles nous ont présenté le projet qui a été mis en place dans leur ville pour l'accompagnement des enfants et des parents allophones et qui vise à soutenir l'inclusion scolaire. Il est mené à bien entre les écoles et le service de l'Intégration. Toutes les familles sont bienvenues, peu importe la langue qui est parlée à la maison. Ensuite, M^{me} Madeleine Ramuz, doyenne et enseignante de 1 – 2P, M^{me} Héloïse Calame, déléguée à l'intégration à la Commune d'Ecublens, et M^{me} Madeline Gfeller du programme Piccolo Ecublens présentent ce qui se fait dans leur Ville pour l'accueil et l'intégration des élèves allophones. Et pour finir M^{me} Raphaëlle Deshayes, de l'association a-primo, présente l'offre de prévention « Ping-Pong préscolaire », qui a pour vocation de permettre aux enfants et aux parents de bien vivre la rentrée à l'école. Cela s'adresse à toutes les familles, jusqu'à la 1p, aussi à celles qui ne connaissent pas vraiment le milieu scolaire qu'à celles qui en gardent des souvenirs traumatiques. Ces présentations ont permis d'alimenter les réflexions de la commission et de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à un projet pour les enfants aiglons avec les mêmes buts. Ce groupe est constitué et s'est réuni trois fois en 2024.

Lors de la séance du mois de juin, M^{me} Amélie Pistorius, coordinatrice de l'EVAM, nous a présenté la nouvelle prestation d'UNISANTE, pour un accueil pédiatrique des enfants de famille primo-arrivantes.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D’ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024			ACTIVITÉS
DAVID	Viviane	<i>Conservatrice adjointe</i>	Durant l’année sous revue, la Commission s’est réunie lors de 4 séances afin de traiter ses différents dossiers. La Commission a effectué 4 visites d’immeuble. Elle n’a traité aucune demande de révision. Elle n’a eu à traiter aucun recours de première instance. Le nombre de dossiers traités est sensiblement égal à l’année précédente. Par ailleurs, une légère augmentation du montant des transactions immobilières devrait augmenter modérément les revenus des taxes et impôts foncier.
DUROUX	Jacques	<i>Délégué de la Commune</i>	
MAYENCOURT	Francine	<i>Vice-présidente</i>	
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d’Aigle et Riviera</i>	



L’Hôtel de Ville rénové.
© M.Zouhri

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024			ACTIVITÉS
FAILLETAZ	Eliane		La commission culturelle s'est réunie à trois reprises en 2024 : le 29 février, 30 août et 6 décembre. Entre les séances, c'est le bureau exécutif, formé du président, de la vice-présidente et de la secrétaire, qui a eu la charge de traiter les 18 demandes de subventions acceptées en 2024.
LHEMANNE	Candice		
M.-ORIOLO	Marie	Vice-Présidente	
MORARD	Jonathan	Démission au 31.12.2024	
LAROCHE-NEJI	Sarah		
RAMEL	Christian		Lors de la séance du 29 février, les membres de la commission ont fait le constat suivant : « A Aigle, il faut une culture professionnalisée et une vraie politique culturelle s'appuyant sur des critères clairement définis.
BERNEY	Jérôme	Expert en musique Démission au 31.12.2024	
HAMDAOUI	Khany	Experte en arts de la scène	
PAHLISCH	Nicolas	Expert en arts visuels	
SERAN	Abigail	Experte en littérature	
MONTANGERO	Stéphane	Municipal et Président	Cela se traduit par la mise en œuvre d'une ligne claire, avec un budget de fonctionnement, l'engagement de professionnels du domaine et une prise de risque financière de la Commune, à l'instar de ce que l'on observe dans d'autres villes.
MOESCHING	Corinne	Secrétaire	
			Elle s'est félicitée du choix de la Municipalité qui a accepté qu'un mandat d'enquête et d'analyse soit validé et réalisé auprès de tous les acteurs culturels d'Aigle afin de fournir une vision à 360° des pratiques et des besoins ; l'objectif recherché consistant à établir une feuille de route pour le déploiement d'une politique culturelle à Aigle sur dix ans, d'ici à 2035.
			Lors de sa séance du 30 août, la commission a accueilli Mme Clotilde Wuthrich, que la Municipalité avait mandatée pour cette enquête et analyse. Elle a présenté son rapport sur le développement de la culture à Aigle. Intitulé « Culture Aigle 2026 – 2036 », il définit 5 axes stratégiques pour les 3 prochaines législatures, avec la mise en œuvre de 9 objectifs et de quelques 50 mesures. Convaincue par la teneur de ce rapport, la commission culturelle a émis une recommandation à l'adresse de la Municipalité, en l'encourageant à concrétiser de manière exhaustive cette véritable feuille de route pour l'instauration d'une politique culturelle aiglonnaise.
			Le 6 décembre, la commission culturelle a travaillé de manière approfondie sur les 50 mesures listées dans le rapport Wuthrich de manière à en faire émerger les priorités.

COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Autorités municipales

ALLORA	Maude	Municipale et Présidente
BERDOZ	Jean-Luc	Municipal d'Yvorne
DEVAUD	Grégory	Syndic d'Aigle
CHRISTEN	Christine	Municipale de Corbeyrier

Parents d'élèves

A. BARRAGANS	Karina	Aigle
BOULOT	Stéphanie	Yvorne
CROSET	Sébastien	Aigle
ANEX	Aurélie	Corbeyrier

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	Cartel des sociétés Yvorne
CHALET	Sandrine	Sociétés Corbeyrier
DUMOULIN	Célia	AJA
MONTI	Barbara	Passeport vacances

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé	
MORET	Audrey	
REBETEZ	Frédérique	Directrice EPS Aigle
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange	

Invitées

TACK	Monica	Conseillère école et famille
KRAFFT Cynthia,	représentante du comité de l'APE	
KRAFFT Cynthia	Rep. du comité de l'APE	

Secrétaire tournant

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à 4 reprises: le 13 mars, le 12 juin, le 18 septembre et le 18 décembre. Lors de ces séances les points suivants ont été traités:

- Vie de l'établissement scolaire (nombre d'élèves en augmentation, besoin de classes, salle de gym, prévention puff, horaires scolaires, après-midi sportifs, école de Corbeyrier, camps 7 P et 9 S);
- Retour sur l'assemblée des parents;
- Brochure jeunesse et loisir;
- Présentation des projets urbains aiglons;
- Rencontre avec le comité des élèves de l'établissement;
- Rentrée scolaire 2024–2025;
- Point de situation du transport des élèves dans les bus Mobichablais;
- Présence de parrains dans les bus;
- Projet SPARK.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2024-01 relatif à une demande de crédit pour le réaménagement de la rue du Rhône et de la Rue du Midi.
- Préavis N° 2024-02 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement de l'Avenue des Glariers.
- Préavis N° 2024-03 relatif à la levée des oppositions du plan d'affectation « Les Glariers ».
- Préavis urgent N° 2024-04 relatif à des travaux complémentaires de réfection du réservoir de Fontanney.
- Préavis urgent N° 2024-05 relatif à la demande d'un crédit pour l'achat d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire et la surélévation du collège KIWI.
- Préavis N° 2024-06 relatif la demande de crédit pour les aménagements extérieures de l'Hôtel de ville et la réfection des infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N° 2024-07 Rapport de gestion.
- Rapport-préavis N° 2024-08 relatif à une demande de crédit-cadre pour la mise en œuvre du Plan climat aiglon pour la période 2024 – fin 2026.
- Préavis N° 2024-09 relatif à l'octroi d'un crédit de Fr. 1 895 000 pour la participation à la création de jardins et divers aménagement dans la salle omnisport du futur « Gymnase du Chablais »; réponse au postulat de Mme Denise Lattion (PLR) du 5 octobre 2023 intitulé « Gymnase du Chablais: situation et perspectives locales ».
- Préavis N° 2024-10 relatif aux conditions de mise à disposition des parcelles N° 3989 et N° 3972 en zone industrielle.
- Rapport-préavis N° 2024-11 relatif à l'assainissement de nos conduite d'eaux potables sur les chemins de la Planchette – Lieugex – Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance.
- Préavis N° 2024-12 relatif au budget ordinaire pour l'année 2025.
- Préavis N° 2024-13 relatif à l'adoption de la convention scolaire portant entente intercommunale enseignement primaire et secondaire entre les communes d'Aigle, Corbeyrier et Yvorne.
- Préavis N° 2024-14 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit pour le réaménagement du carrefour de la Route de transit et du Chemin de Pré d'Emoz – Réponse au postulat de M. Lionel Bileci pour le groupe des Verts-Alternatives du 24 mars 2014 et intitulé « Pour une incitation à baisser la vitesse sur la Route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains » et réponse au Postulat de M. Philippe Pasche pour le groupe PLR, déposé le 20 octobre 2020 et intitulé « fluidité et sécurité du trafic au carrefour de la Route d'Evian avec la route de transit ainsi que l'irrigation et desserte des quartiers adjacents à la route de transit ».
- Préavis N° 2024-15 relatif à la réponse au postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 7 avril 2022 et intitulé « création d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite ainsi que leurs accompagnateurs.
- Rapport N° 2024-16 relatif à une demande de crédit cadre pour la mise aux normes LHAND du premier lot des arrêts de bus Mobichablais.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mêlée.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville
- Préavis N° 2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N° 4
- Préavis N° 2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis N° 2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole.
- Préavis N° 2020-26 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N° 2337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.
- Rapport-préavis N° 2023-16 relatif au postulat de Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 12 octobre 2021 et intitulé « Cybersécurité ».
- Rapport-préavis N° 2024-07 Rapport de gestion.
- Préavis N° 2024-12 relatif au budget ordinaire pour l'année 2025.

PRÉAVIS RETIRÉ

- Préavis N° 2024-13 relatif à l'adoption de la convention scolaire portant entente intercommunale enseignement primaire et secondaire entre les communes d'Aigle, Corbeyrier et Yverne.

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la Rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire et location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot N° 1 de la PPE « Le Battoir », sis sur la parcelle N° 823, Chemin de la Planchette 1.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de création et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Préavis N° 2018-14 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette et aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « Espace Événements des Glariers » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Rapport préavis N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite » et le 29 juin 2018, intitulé « Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés », ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé « Pour la création d'une ressource et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune ».
- Préavis N° 2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin.
- Préavis N° 2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence–Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant.
- Préavis N° 2020-13 relatif relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis N° 2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis N° 2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare.
- Préavis N° 2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Préavis N° 2020-21 relatif au schéma directeur cyclable.
- Préavis N° 2021-04 relatif à la rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux de la Place du Marché 1.
- Préavis N° 2021-09 relatif au fractionnement et la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3973 en zone industrielle pour l'implantation de plusieurs projets industriels.
- Préavis N° 2021-12 relatif à l'adoption du nouveau Plan Directeur communal (PDCom).
- Préavis N° 2021-19 relatif à la réfection des dessertes agricoles étape 2.
- Préavis N° 2021-28 relatif à la mise à disposition ou vente d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2021-31 relatif à la réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant).

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2021-32 à caractère d'urgence relatif à une demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1.
- Rapport-préavis N° 2022-03 relatif à la décadastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase.
- Préavis N° 2022-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- Rapport-préavis N° 2022-05 relatif à la Réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC).
- Préavis N° 2022-12 relatif à l'adoption du Plan directeur de l'éclairage public.
- Préavis N° 2022-14 relatif à un crédit d'études sur la faisabilité d'une gare souterraine LA et ASD.
- Rapport-préavis N° 2022-15 relatif à la réfection de la rue Samuel Cornut.
- Préavis N° 2023-01 relatif à un crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la Route d'Evian.
- Préavis N° 2023-02 relatif à la levée des opposition et crédit de construction projet d'aménagement chemins Grand Chêne et Hôpital et passage sous-voie.
- Préavis N° 2023-04 relatif une demande de crédit pour l'assainissement et la rénovation du bâtiment du Bec d'Aigle.
- Rapport-préavis N° 2023-07 relatif au postulat Genoud – gratuité des transports public.
- Rapport-préavis N° 2023-08 relatif au postulat Bellwald ouverture du Parc Monséjour.
- Préavis N° 2023-10 relatif à une demande de crédit supplémentaire pour l'étanchéité du réservoir Fontanney.
- Préavis N° 2023-13 relatif au plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle.
- Préavis N° 2023-14 relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du marché.
- Préavis N° 2024-01 relatif à une demande de crédit pour le réaménagement de la rue du Rhône et de la Rue du Midi.
- Préavis N° 2024-02 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement de l'Avenue des Glariers.
- Préavis N° 2024-03 relatif à la levée des oppositions du plan d'affectation « Les Glariers ».
- Préavis urgent N° 2024-04 relatif à des travaux complémentaires de réfection du réservoir de Fontanney.
- Préavis urgent N° 2024-05 relatif à la demande d'un crédit pour l'achat d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire et la surélévation du collège KIWI.
- Préavis N° 2024-06 relatif la demande de crédit pour les aménagements extérieures de l'Hôtel de ville et la réfection des infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N° 2024-08 relatif à une demande de crédit-cadre pour la mise en œuvre du Plan climat aiglon pour la période 2024 fin 2026.
- Préavis N° 2024-09 relatif à l'octroi d'un crédit de Fr. 1 895 000 pour la participation à la création de jardins et divers aménagement dans la salle omnisport du futur Gymnase du Chablais; réponse au postulat de M^{me} Denise Lattion (PLR) du 5 octobre 2023 intitulé « Gymnase du Chablais: situation et perspectives locales ».
- Préavis N° 2024-10 relatif aux conditions de mise à disposition des parcelles N° 3989 et N° 3972 en zone industrielle.
- Rapport-préavis N° 2024-11 relatif à l'assainissement de nos conduite d'eaux potables sur les chemins de la Planchette–Lieugex–Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance .

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2024-14 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit pour le réaménagement du carrefour de la route de transit et du chemin de Pré d'Emoz – Réponse au postulat de M. Lionel Bileci pour le groupe des Verts-Alternatives du 24 mars 2014 et intitulé « Pour une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains » et réponse au Postulat de M. Philippe Pasche pour le groupe PLR, déposé le 20 octobre 2020 et intitulé « Fluidité et sécurité du trafic au carrefour de la route d'Evian avec la route de transit ainsi que l'irrigation et desserte des quartiers adjacents à la route de transit ».
- Préavis N° 2024-15 relatif à la réponse au postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 7 avril 2022 et intitulé « Création d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite ainsi que leurs accompagnateurs ».
- Rapport N° 2024-16 relatif à une demande de crédit cadre pour la mise aux normes LHAND du premier lot des arrêts de bus Mobichablais.



Le syndic Grégory Devaud à la tribune lors de la Journée des communes vaudoises.

© J. -B. Sieber

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal se charge également de la coordination des manifestations ayant lieu sur le territoire communal, de la location des salles communales et du matériel communal. A noter que ces activités seront reprises par le Service des bâtiments des sports.

De même, il organise les réceptions de la Municipalité. Dans ce domaine, on relèvera :

- **La réception des Jubilaires de la Commune**
Généralement au mois de mars, la Municipalité invite les nonagénaires et les couples fêtant leurs 50 ans de mariage, leurs 60 ans et leurs 65 ans et plus. Chaque année, ce sont entre 80 et 90 personnes qui partagent un repas convivial et fort apprécié avec nos autorités.
- **L'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens (jeunes ayant atteint leur majorité civique)**
Ces deux événements ont été fondus en une seule grande manifestation, organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales (USLA) en fin d'année, généralement en novembre. C'est l'occasion pour ces nouveaux aiglons de faire connaissance ou de redécouvrir leurs autorités, ainsi que celles et ceux qui animent Aigle.
- Enfin, 4 à 5 fois par année, **une réception pour les nouveaux naturalisés.**

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). En 2024, 134 manifestations qui ont été soumises pour autorisation. Bon nombre d'entre elles se passent dans les salles ou utilisent du matériel loué par les services communaux.

On relèvera :

- Les traditionnels lotos de début d'année
- BD au château
- Les Coffres ouverts
- Un concours hippique
- La Fête des couleurs
- Les diverses Abbayes
- Les caves ouvertes Vaudoises
- La traditionnelle sortie des Aînés
- Le Rallye du Chablais
- La Fête des voisins
- La Fugue Chablaisienne
- Aigl'In Music Festival
- Le Collectif d'Art Ré-visionnaire
- Fanzone
- Spark
- Fête de lutte
- Giron des musiques
- Théâtre Waouw au Château
- Le Mondial du Chasselas
- Les Promotions des écoles
- Le 1^{er} août dans la cour du Collège
- Aigle Beach
- La Braderie
- La journée portes ouvertes de l'EPOC
- Les caves ouvertes des vendanges
- Le salon des Thérapies naturelles
- Divinum
- L'Opération Vercingétorix
- Les Caves ouvertes de l'Avent
- Le Marché artisanal de Jérusalem
- La Magie de Noël au Château
- Décembre en Fête
- La Journée des communes vaudoises

RESSOURCES HUMAINES

Par mesure de simplification, et pour en faciliter la lecture, ce rapport est rédigé au masculin. Tout le personnel bénéficie des mêmes conditions de travail et des mêmes droits, ceci conformément à la Loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes.

L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES MOTS

« Les ressources humaines ne sont pas un coût, mais un investissement essentiel pour le bon fonctionnement et l'évolution d'une organisation ».

L'année 2024 a marqué une période particulièrement dynamique pour la division des ressources humaines de la Ville. Forte de sa mission d'accompagner le collaborateur à chaque étape de son parcours professionnel, de son arrivée à son départ, la division a réalisé 19 recrutements, en réponse à des départs ainsi qu'à la création de nouveaux postes. Parmi ces changements, un nouveau service dédié aux bâtiments et au sport a été mis en place, reflétant l'évolution des besoins de la commune.

En collaboration avec le management et les collaborateurs, la division RH a conçu et finalisé une charte de valeurs, renforçant ainsi l'identité et les principes partagés de la commune. De plus, une avancée significative a été accomplie sur le plan administratif avec la numérisation intégrale des dossiers du personnel, contribuant à une gestion plus moderne et efficiente.

La division, dirigée par une cheffe de division RH à 90 % depuis 2016, a bénéficié d'un renfort essentiel en juillet 2024 avec l'arrivée d'une assistante RH à 60 %, permettant ainsi de mieux répondre aux nombreuses sollicitations du service.

Outre la gestion administrative et stratégique, la division s'investit également dans l'organisation de moments fédérateurs tels que le souper du personnel, la journée des aînés et le repas d'accueil des apprentis, témoignant de son engagement envers la cohésion et le bien-être des équipes.

Cette année intense et marquée par des avancées majeures souligne la capacité de la division RH à s'adapter aux défis tout en restant au service des collaborateurs et des objectifs de la commune.

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 100 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 4 apprenti/es employé/es de commerce, un apprenti forestier-bûcherons. En 2024, la division RH a assumé un rôle clé en accompagnant la première apprentie employée de commerce formée selon la nouvelle ordonnance de formation ORFO23. Ce cadre rénové, visant à moderniser et renforcer les compétences des apprentis, requiert une implication accrue de la part du formateur. Le suivi et le soutien doivent désormais être encore plus personnalisés, avec une attention particulière portée à l'acquisition des compétences pratiques et théoriques.

Cette responsabilité reflète l'engagement de la division RH dans la valorisation de la formation professionnelle, en contribuant activement à l'intégration des apprentis dans un environnement de travail exigeant et évolutif. A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

La moyenne d'âge des collaborateurs de la ville est actuellement de 47,5 ans. L'ancienneté moyenne s'élève à 10 ans.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES
- COMPOSITION DU PERSONNEL

Durant l'année 2024, la ville a engagé:

- En contrat de durée indéterminée, 9 nouveaux collaborateurs (4 hommes et 5 femmes);
- En contrat de durée déterminée, pour des missions temporaires, 16 personnes (10 hommes et 6 femmes).

Elle a enregistré:

- Le départ de 6 collaborateurs (2 hommes et 4 femmes).

Soit, un turn-over de 10,4% (ne sont pas comptés dans ce chiffres les engagements et départs d'auxiliaires et apprentis).

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

77.55 EPT pour 89 collaborateurs fixes (ne sont pas comptés dans ce chiffre les CDD, auxiliaires et apprentis /stagiaires, soit un total y compris CDD, auxiliaires et apprentis de 135 personnes.

JUBILAIRES

- 5 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité;
- 2 collaborateurs ont fêté 10 ans d'activité;
- 4 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité;
- 2 collaborateurs ont fêté 20 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 25 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 35 ans d'activité.

DICASTÈRES

Dicastère	EPT
Administration générale, territoire et économie	13.93
Cohésion sociale, transports et assainissement	3.18
Finances, sécurité et travaux publics	27.31
Environnement et mobilité, service à la population et patrimoine	12.43
Bâtiments, sport et construction	20.70
Total	77.55*

* Il faut tenir compte du fait que certains collaborateurs ont des pourcentages de travail répartis dans plusieurs dicastères.

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0.9 EPT.

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 40 Ordinateurs fixes
- 59 Ordinateurs portables
- 16 Serveurs (Physique et Virtuels)
- 105 comptes de messageries

Au total, plus de 250 appareils (téléphones, routeurs, commutateurs réseau, ordinateurs et serveurs) sur 10 sites (SDIS et Château compris).

CERTIFICATION CYBERSAFE

La commune d'Aigle a reçu de la part de l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité ASLaC) la certification Cybersafe en avril 2024. L'audit a couvert de nombreux points dans la partie organisationnelle et technique. Des tests de pénétration du réseau, ainsi que des tests de phishing ont été réalisés. La commune d'Aigle a obtenu des scores excellents à tous ces tests.

Le Label Cyber-Safe récompense les organisations qui ont mis en place une gestion responsable de leur cybersécurité. Il témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre des mesures concrètes exigées par le Label. Il couronne les efforts accomplis par l'organisation afin d'atteindre un plus haut niveau de cybersécurité.

DÉMÉNAGEMENT

La certification Cybersafe et le déménagement des containers de chantier et de l'ancien hôpital dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville ont contraint de remplacer tous les appareils constituant le réseau informatique. L'ensemble des commutateurs réseau ont ainsi été remplacés sur sept sites interconnectés par fibre optique. Le parc d'impressions a lui aussi été remplacé et unifié sur tous les sites.

AIDE-AUX-ENTREPRISES

La plateforme aide-aux-entreprises, qui a déjà été utilisée lors du Covid 19, a été réactivée par la division informatique qui s'est chargée des contrats avec le prestataire, les instituts financiers, la banque, ainsi que de la partie support (utilisateurs et commerçants) avec le délégué à la promotion économique.

LOCATION SALLES

Une nouvelle plateforme de location de salle a été mise en fonction en collaboration avec le service des Bâtiments. La nouvelle plateforme apporte une entière satisfaction.

SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Un système de vote électronique, sûr et facile d'utilisation, a été mis en place pour les séances du conseil communal.

Ce système répond à tous les besoins du conseil pour ce qui est de la confidentialité des votes fermés. Les conseillers se voient distribuer un petit appareil au début de la séance du conseil communal. Lors des votes, les conseillers sont appelés par le président du conseil à appuyer sur Oui / Non / Abstention ou ne pas appuyer. Les résultats sont immédiatement projetés dans la salle à la fin du vote. Si le vote secret a été demandé, seul le résultat global est affiché.

COMMUNICATION

PLACE DU MARCHÉ DANS LES URNES

Lorsqu'au courant du mois de mars, la Municipalité a établi le bilan à mi-course de la législature 2021 – 2026, force a été de constater que dans les 5 dicastères, l'état d'avancement des travaux était satisfaisant. Parmi les éléments phares de ce programme de législature figure le projet de réaménagement de la Place du Marché. Un effort tout particulier de communication a été entrepris pour présenter les tenants et aboutissants de ce projet devisé à 6.8 millions à la charge de la Commune: articles de presse, images de synthèse et film, rubrique web largement fournie ont été élaborés. Cependant la votation du 7 avril 2024 a vu le non s'imposer dans les urnes. Il s'agit dès lors de remettre l'ouvrage sur le métier et de revenir d'ici l'année prochaine avec un projet adapté.

DEUX LABELS POUR LA VILLE D'AIGLE

L'année 2024 a été propice à la distinction de la Ville d'Aigle, qui a obtenu de la part d'Unisanté, le 6 septembre, le label «Commune en santé» avec mention 3 étoiles pour le développement de ses activités et mesures en faveur du bien-être de sa population, toutes générations confondues. Dans ce cadre, Aigle a pu accueillir le programme SPARK d'activités sportives et culturelles destinées aux 12–20 ans, qui s'est déroulé durant un mois sur le site des Glariers, aménagé pour l'occasion avec des structures ludiques et sportives éphémères. Une centaine de jeunes, en moyenne, s'y sont rendus quotidiennement.

Puis le 19 novembre 2024, Aigle s'est vu remettre le label «Ville verte suisse», avec la mention «bronze», décerné par l'Union suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP). La Commune fait désormais partie des 170 collectivités publiques locales qui sont primées pour leurs efforts en matière de gestion des espaces verts de qualité, favorisant le retour de la nature en milieu urbain.



Remise du label «Ville verte».

COMMUNICATION

JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES

Une large communication a entouré la journée des communes vaudoises qui s'est déroulée à Aigle le 8 juin. Pour la troisième fois de son histoire, Aigle était l'hôte de ce grand rassemblement cantonal. Organisée par les cinq communes de l'appellation «Chablais AOC», à savoir Villeneuve, Yverne, Aigle, Ollon et Bex, ainsi que par toutes les communes du district, la JCV 2024 a réuni pas moins de 1 700 invités des communes vaudoises ainsi que des personnalités politiques et économiques du canton. Tous les participants ont eu droit à leur exemplaire du Journal de la manifestation, édité en temps réel avec la collaboration de la rédaction de l'hebdomadaire Riviera Chablais.

VILLE SUISSE DU GOÛT POUR UNE ANNÉE

Située au pied des coteaux de vignobles réputés, au cœur de la plaine chablaisienne et au carrefour de nombreuses destinations alpines, la Ville d'Aigle ne manque pas d'atouts pour endosser le rôle de «Ville suisse du Goût 2025». L'annonce a été faite le 22 septembre au Château d'Aigle, lors de la finale du Championnat vaudois des apprentis boulangers-pâtisseries-confiseurs suivie d'un brunch et d'une dégustation des vins primés au Mondial du Chasselas 2024. Durant la partie officielle, Josef Zisya-dis, président de la Fondation pour la promotion du Goût a passé le témoin à Stéphane Montangero, municipal et président du comité d'organisation Aigle Ville suisse du Goût 2025. Le comité a affirmé sa volonté de s'engager pour la promotion et la sauvegarde du patrimoine culinaire, dans le respect des produits locaux et d'une alimentation saine et durable. Une campagne de communication va soutenir cette démarche.



Aigle reçoit le trophée de Ville suisse du Goût.

© Y. Burdet

CULTURE

ENQUÊTE SUR LA CULTURE

Détentrice d'un doctorat en anthropologie de l'art de l'UNIL, Mme Clotilde Wuthrich a été mandatée par la Municipalité, sur recommandation du bureau exécutif de la commission culturelle, pour réaliser une enquête approfondie sur l'état de la culture à Aigle. Durant le premier trimestre de l'année, elle a mené une enquête et des interviews, sur la base d'un cahier des charges, auprès des associations, fondation, actrices et acteurs culturels ainsi que de divers instances communales. Son rapport a été rendu en juin 2024. Intitulé « Aigle culture 2026–2036 », il se présente comme une feuille de route en vue d'instaurer une véritable politique culturelle au cours des 10 prochaines années. Ce rapport a été salué à l'unanimité par la commission culturelle d'Aigle qui en a recommandé les conclusions auprès de la Municipalité. Les participants de l'édition du 27 septembre 2024 de l'Apéritif culture ont également pris connaissance avec satisfaction de la démarche entreprise ainsi que des priorités à mettre en œuvre dans le soutien à la culture. Il appartient désormais à l'exécutif de concrétiser cela sous la forme d'un plan stratégique de la culture accompagné d'un préavis soumis au conseil communal.

FRÉQUENTATION EN HAUSSE

L'impact des années COVID sur la fréquentation de l'Espace Graffenried s'est définitivement résorbé. En effet, les statistiques annuelles 2024 se sont non seulement consolidées mais elles ont atteint des chiffres supérieurs aux années d'avant la pandémie. Nous pouvons dès lors viser la barre des 3 000 visiteurs par an. Le programme des animations, que ce soit pour les expositions « Lovely Chablais. Emergence du tourisme à travers l'art » ou de « Jean Hirtzel. Entre les lignes », et celles des artistes invités à la salle du rez, a rencontré l'intérêt du public. Il a fallu quelques fois afficher complet pour certaines visites commentées.



Visite commentée de l'exposition « Jean Hirtzel. Entre les lignes ».

© D. Brooks

CULTURE

CONVENTIONS DE FINANCEMENT

La solution d'une convention de financement a l'avantage de contribuer à pérenniser l'institution concernée. Consciente des défis croissants assumés par le Théâtre Waouw, représenté par l'association CADRA (Centre d'Art Dramatique Régional Aiglon), la Municipalité a validé cette nouvelle forme de soutien à partir de la saison 2024–2025. Une réflexion semblable a été menée en faveur de l'association des Amis de la Musique d'Aigle et du Chablais (AMAC), initiatrice d'un programme annuel de concerts de haute qualité, proposé sous la bannière des saisons culturelles d'Aigle avec le Théâtre Waouw et l'Espace Graffenried. Une convention pluriannuelle a été signée avec l'AMAC dans ce sens.

MAPPING POUR LES FÊTES

Le retour de l'administration dans le bâtiment rénové de l'Hôtel de Ville sur la Place du Marché a permis de renouveler la création d'un mapping sur la façade de l'Ancienne Maison de Ville sise dans le même périmètre. C'est l'artiste et designer chablaisienne Camille Scherrer qui a investi les lieux, à la demande de la Commune, et proposé dès le 6 décembre un nouveau mapping, illuminé chaque soir pour le plaisir de tous les passants durant les Fêtes de fin d'année. Camille Scherrer a également été plusieurs fois l'invitée de l'Espace Graffenried pour mettre en valeur une œuvre choisie, issue de la collection communale, et présentée aux visiteurs lors de chaque nouvelle exposition.



« Aliose » sur la scène du Aigl'in Music 2024.

© J.-B. Sieber

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service du développement économique a pour vocation le pilotage des activités de promotion et de développement de l'économie de la ville, cela comprend notamment:

- La redynamisation du centre-ville (plan stratégique et préavis validés en 2023). La mise en œuvre des différentes mesures a commencé en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2026;
- La gestion des zones d'activités (valorisation et mise à disposition de parcelles communales en ZI, organisation de la zone (nouveau système régional de gestion des zones d'activités, SRGZA, en collaboration avec Chablais Région et le SPEI), signalétique, évaluation et suivi des prospects, en direct ou via Innovaud;
- La collaboration ou le développement d'événements stratégiques pour la Ville;
- La collaboration avec les partenaires locaux (tourisme, commerçants, entreprises, producteurs, artisans, etc.);
- L'organisation et/ou la coordination d'événements clés pour la Ville (Divinum, Fête nationale, animations de fin d'année, etc.). Le point fort de 2024 a été la nomination d'Aigle en tant que Ville suisse du Goût 2025. Un travail important pour structurer et lancer le projet a été nécessaire;
- La représentation de la Ville dans des événements, forums, etc.;
- La prise en compte des principes du développement durable dans le suivi et l'élaboration des différents projets.

En 2024, une trentaine de demandes d'implantations en zone industrielle sont parvenues au développement économique. Cela va des besoins d'entreprises locales pour leur développement à des démarches de prospection de grands groupes pour l'implantation de leurs activités en Suisse. Si des premiers contacts avec ces dernières semblent intéressants, ce genre de planifications se déroulent sur plusieurs années et n'aboutissent souvent pas, en raison de la concurrence entre les régions suisses, voire au niveau international. Cela étant, très peu de demandes sont parvenues via Innovaud cette année.

Quelques parcelles communales sont encore disponibles dans la zone industrielle et la collaboration se renforce pour valoriser les parcelles privées intéressantes. Une dizaine de parcelles sont réservées dans la zone des Iles, 1 vente et la création de 2 DDP ont eu lieu en 2024.

La Commune privilégie la mise à disposition de terrains via des DDP afin de garder la maîtrise du foncier, mais des ventes sont autorisées sur des fractions de la parcelle acquise à la BGVs, cela permettant de réduire plus rapidement le montant à rembourser d'ici 2026.

A noter que la planification des mesures de protection liées au Rhône retarde à ce jour la valorisation d'autres parcelles communales.

Enfin, de nombreuses demandes concernent l'implantation de boxes, sous toutes leurs formes. Ces requêtes sont aujourd'hui d'emblée refusées au vu du nombre conséquent de ce type d'infrastructures à Aigle (plus de 500). Cela pose de gros problèmes d'affectation, de respect des normes et de suivi des entreprises. De telles structures pourraient avoir un sens en cas de développement de véritables centres de compétence ou clusters autour de domaines particuliers. C'est l'une des pistes de réflexion pour une occupation responsable et optimale de plus grandes parcelles, en plus de la potentielle implantation de grandes entreprises, génératrices d'emplois et de valeur ajoutée.

REGISTRE COMMUNAL DES ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2006, en application de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques, chaque commune a l'obligation de tenir un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Pour répondre à cette obligation légale, la Commune d'Aigle avait mis en place une base de données centralisée accessible en ligne sur le site www.aigle.ch. Initialement confiée à l'Office communal du travail, c'est Chablais Région qui assure la gestion et l'administration de cette base de données depuis 2022, sous la supervision du Délégué au développement économique.

Ce fichier regroupe environ 1'500 entreprises et entités inscrites à Aigle. Une démarche d'optimisation a été lancée en 2024, avec Chablais Région et d'autres communes, car le système actuel est trop compliqué pour assurer les mises à jour et l'utilisation des données.

NATURALISATION

ACTIVITÉS

L'année 2024 a comptabilisé 71 demandes de naturalisation (72 en 2023). Les requérants sont tous titulaires du permis C. Cette année 2024 se distingue par la variété et le nombre de nationalités différentes puisque les demandes de naturalisation émanent de citoyens de pas moins de 20 pays, les plus représentés étant :

- 9 Portugal;
- 6 France;
- 4 Espagne;
- 4 Kosovo.

Les autres provenances sont Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Croatie, Chine, Erythrée, Inde, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Somalie et Sri Lanka.

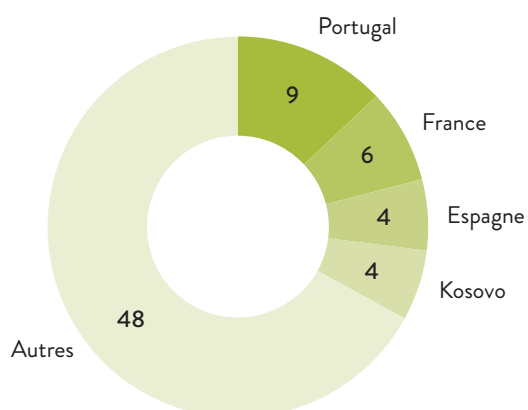
Les auditions des candidats sont menées par l'EPOC et des collaborateurs du Greffe municipal et 4 rencontres / apéritifs avec la Municipalité ont eu lieu.

Par ailleurs, 55 personnes ont été naturalisées suisses en 2024 (79 en 2023) qui se répartissent comme suit :

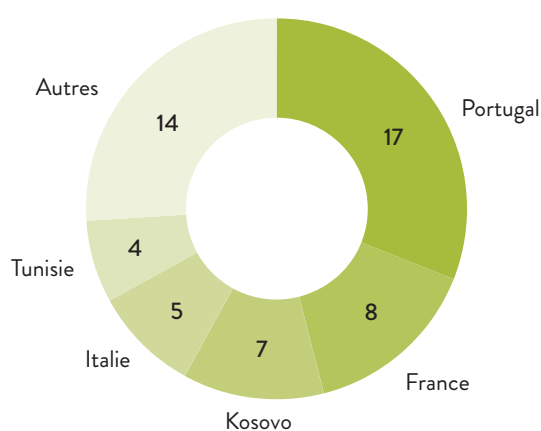
- 17 Portugal;
- 8 France;
- 7 Kosovo;
- 5 Italie;
- 4 Tunisie;
- 19 autres.

Des chiffres similaires à ceux de l'année précédente indiquent que le nombre de demandes de naturalisation ne faiblit pas.

DEMANDES DE NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS



NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS



VIGNES ET CAVE

L'année viticole 2024 n'a pas été facile. Après un hiver très doux, février a battu tous les records et a même été plus chaud qu'un mois de mars normal. La vigne se réveille trop tôt. Le 22 avril, la journée commence avec des températures négatives qui, additionnées aux précipitations du soir d'avant, engendrent beaucoup de dégâts sur le vignoble Aiglon.

Le printemps a été très arrosé. Les vigneron·nes ont dû faire face à une rare intensité de mildiou qui a nécessité une lutte très serrée sur des vignes déjà affaiblies par le gel.

La cave communale a ouvert ses portes le 1^{er} octobre et a terminé les vendanges avec le Clos Majox Premier Grand Cru le 12 octobre.

Les droits de productions ont atteint 75 % dans les Chasselas et 43 % pour les raisins rouges.

Enfin, une magnifique récompense pour la cave communale avec la sélection du Clos Majox 2023 par le Conseil d'Etat comme vin d'honneur pour l'année 2025.



Le Chasselas « Clos Majox », désigné vin d'honneur du Conseil d'Etat vaudois.

©J.-B. Sieber

OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 1 248 arrivées et 912 départs en 2024. Il y a eu 581 changements d'adresse au sein de la Commune toute nationalité confondue. Ceci représente un 4,94 % de la population aiglonne qui a déménagé cette année.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2024, a permis de dénombrer 11 753 habitants, soit une augmentation de 272 personnes par rapport à 2023.

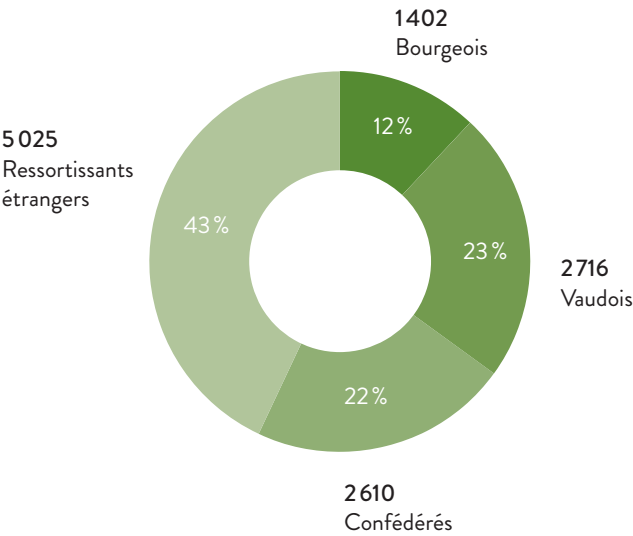
Le nombre de ménages est passé de 5 165 en 2023 à 5 332 en 2024.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

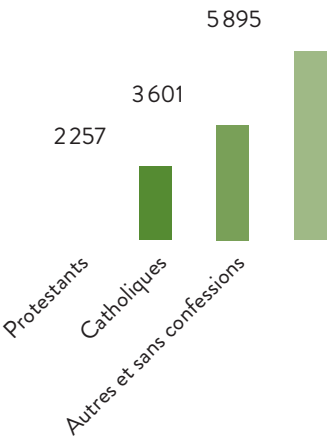
Ont été enregistrés:

	2023	2024
Naissances suisses	66	75
Naissances étrangères	53	58
Mariages	64	65
Décès	70	106
Divorces	30	36
Ménages	5165	5332
Naturalisations	79	55

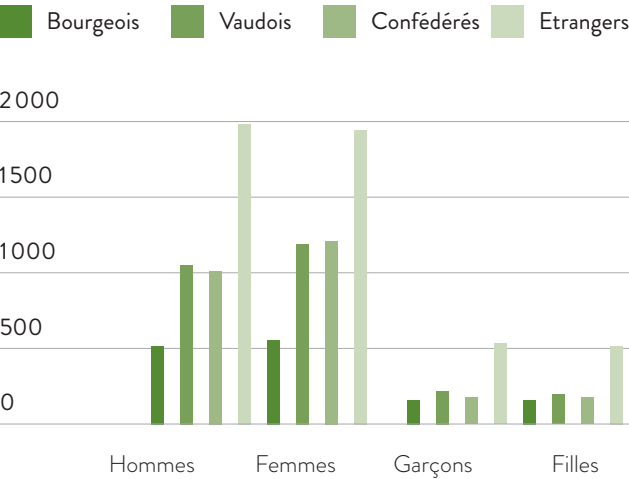
RÉPARTITION DES HABITANTS



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



RECENSEMENT DE LA POPULATION
AU 31.12.2024



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2024, l'Office de la Population a effectué la demande de prolongation et le renouvellement des permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	96
Permis L / Etat-Tiers	26
Annuels (Permis B)	1261
Établissements (Permis C)	1031
Certificats d'hébergement	6
Permis N + F	506
Refus	18
Demande de maintien du permis C	14
Total	2958

Comme l'on peut le constater, une légère augmentation des renouvellements de certains permis a eu lieu cette année. Par ailleurs, la levée de l'obligation de visa touristiques d'entrée en Suisse pour certains pays a permis une nette diminution des demandes de certificats d'hébergement.

D'autre part, il a été transmis 4250 cas sur un total de 5025 étrangers à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ceci représente un taux de 84.57 %.

D'un point de vue statistique, nous relevons que la quasi-totalité des dossiers étrangers sont impactés d'une manière ou d'une autre durant l'année.

Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis, les changements d'adresse, les changements d'état civil, les départs ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2024

Pour l'égalité des personnes handicapées	126
Une place du Marché à 10 millions	1450
Contre la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie	65
Pour la protection de la démocratie directe face aux parcs éoliens	49
Initiative sur la neutralité	225
Contre la destruction de nos forêts par des éoliennes	56
Pour un approvisionnement médical sans soucis	215
Pour un approvisionnement sûr en énergies renouvelables	16
Pour un droit de la nationalité moderne	38
Stop aux abus de l'asile	9
Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés	40
Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	44
Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement	11
De l'électricité en tout temps–Stop au Blackout	72
Oui à un avenir sans expérimentation animale	120
Pour une alimentation sûre	105
Pas de Suisse à 10 million	28
Contre la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables	26
Sous-Location	
–Non à l'attaque contre les locataires	99
Total des signatures contrôlées	2794

SERVICE DE L'URBANISME, DE LA DURABILITÉ ET DE L'ÉCONOMIE

RAPPORT DE GESTION 2024

SERVICE DE L'URBANISME, DE LA DURABILITÉ ET DE L'ÉCONOMIE

L'année 2024 a été riche en décisions importantes et, notamment, celle de la Municipalité de créer un nouveau service incluant les bâtiments communaux, le service de la conciergerie et le sport. M. Felley a été nommé Chef de ce nouveau service et a pris son poste en septembre 2024.

Le Service du patrimoine bâti et de l'environnement urbain a lui intégré la promotion économique et deviendra le Service de l'urbanisme, de la durabilité et de l'économie à partir de janvier 2025. M^{me} Cynthia Roulin reste la responsable du service et M. Maximilien Matthey a été nommé adjoint à la Cheffe de Service.

DIVISION DES BÂTIMENTS

EEG (ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS)

Un recours à la Cour de droit public et administrative du canton de Vaud (CDAP) interjeté par MM. Bacca et Anex, ainsi que M^{me} Croset contre la décision d'approbation du Plan d'affectation «Les Glariers» et contre celle de l'approbation du projet de l'Avenue des Glariers bloque la réalisation de l'EEG.

HÔTEL DE VILLE

Les travaux de la rénovation de l'hôtel de Ville se sont poursuivis tout au long de l'année 2024 permettant à l'administration de réintégrer les nouveaux locaux en décembre.

BEC D'AIGLE

Les études pour la réalisation de la rénovation du bec d'Aigle ont continué durant l'année 2024, le projet débutera en 2025.

SITES SCOLAIRES

Voir rapport du Service des bâtiments et des sports.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 258 nouveaux dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 44 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 3 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 2 dossiers déposés.

Par ailleurs, la division a géré des dossiers dans les domaines suivants

- Solaire 50;
- Pompe à chaleur 11;
- Demande préalable 78;
- Dispensé d'enquête 50;
- Fractionnement 6;
- Circulation CAMAC 8;
- Salubrité 4;
- Ramonage 2.

De plus, le service a délivré 47 permis d'habiter / utiliser.

Il est important de noter que le service technique a opéré avec un remplaçant au responsable de la police des constructions les trois derniers mois de l'année. De plus, cette année, M^{me} Majlinda Bytyqi a été nommée adjointe au responsable de la police des constructions.

DIVISION URBANISME

PLANIFICATIONS

PACOM

Le futur plan d'affectation communal a été traité par le canton dans le cadre de l'examen préalable. Il est actuellement en phase de révision. La Commune a mandaté un bureau d'urbaniste afin d'y intégrer les remarques du canton en vue d'un nouvel examen préalable.

PA NOVASSALLES

Le plan d'affectation Novassalles est en cours d'adaptation afin de répondre aux exigences urbanistiques et environnementales actuelles.

PA GLARIERS

Le plan d'affectation des Glariers a été approuvé par le canton et les oppositions ont été levées. Il fait actuellement l'objet d'un recours.

ESPACES PUBLICS

RUE DU RHÔNE – PREMIÈRE PARTIE

Le chantier de la première partie de la rue du Rhône est terminé. Une nouvelle zone de rencontre est créée et permet d'offrir à la population un nouveau tronçon arborisé où le piéton est prioritaire.

RUE DU RHÔNE – RUE DU MIDI

Le chantier de l'entrée de la rue du Midi est terminé. L'enrobé a été remplacé par des pavés, de nouvelles surfaces perméables et arborisées ont été créées et le mobilier urbain a été installé. Les travaux ont été coordonnés avec les aménagements extérieurs de l'îlot-Midi-Chamossaire ainsi qu'avec l'implantation du CAD.

La suite du projet Rue du Rhône-Rue du Midi a été transmise au canton pour examen préalable selon la procédure de la loi sur les routes. La mise à l'enquête est prévue courant 2025.



Inauguration de la Place du Midi.

© M. Zouhri

DIVISION URBANISME

ESPACES PUBLICS

PARC MON SÉJOUR

Le parc Monséjour a été ouvert au public à la fin de l'année 2024. Un kiosque viendra compléter le projet en 2025.

ROUTE D'ÉVIAN

Les études pour la requalification de la route d'Evian ont permis d'aboutir à un dossier d'examen préalable transmis au canton en juin 2024. Le projet est en cours de modification afin d'y intégrer les remarques. La mise à l'enquête du secteur urbain est prévue fin 2025.

PLACE DU MARCHÉ
– AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE L'HOTEL DE VILLE

À la suite du référendum contre le crédit pour le réaménagement de la Place du Marché et au refus en votation, le projet a fait l'objet d'une consultation des groupes politiques et du comité référendaire. Sur la base de ces échanges et du retour d'examen préalable positif du Canton, le projet a été adapté avec l'ajout de places de stationnement et une diminution des coûts. Le dossier a été finalisé en vue de la mise à l'enquête prévue en début d'année 2025.

En parallèle, les aménagements extérieurs de L'Hôtel de Ville ont fait l'objet d'un préavis d'urgence à la suite du refus du crédit de la Place. Les travaux ont débuté au mois de septembre et seront terminés au printemps prochain.

AVENUE DU CLOÎTRE

Le projet de réaménagement de l'avenue du Cloître a fait l'objet d'un examen préalable positif du Canton.

PASSAGE INFÉRIEUR / CHEMIN DE L'HÔPITAL

Les travaux pour la construction du passage inférieur du Châtelard, qui servira de liaison pour la mobilité douce entre la Gare et le futur gymnase cantonal, ont débuté durant l'été et se termineront au printemps prochain.

AVENUE DES ORMONTS

Les études sur le projet de réaménagement de l'avenue des Ormonts se sont poursuivies en collaboration avec les TPC. Le dossier est en cours finalisation pour envoi à l'Office fédéral des transports selon la procédure ferroviaire.

MOBILITÉ

Concernant la mobilité piétonne, plusieurs passages pour piétons (Margencel et Pré-Yonnet) ont été adaptés et mis aux normes pour améliorer la sécurité des piétons.

Concernant la mobilité cyclable, plusieurs interventions ont été réalisées, telles que la création de marquage directionnel sur la Place de la Gare, le marquage d'une bande cyclable sur la Rue Margencel, le marquage d'une bande cyclable et de sas vélos sur la route d'Evian, la construction d'un abri à proximité de la caserne des pompiers et l'installation de nouveaux racks à la Piscine et à l'EPC.

VÉLOSTATION

Le permis de construire pour la vélostation a été délivré en 2024, les travaux commenceront au printemps 2025.

VÉLOSPOT

L'offre en station Vélospot a été étoffée et un communiqué a été transmis à la population afin de promouvoir la pratique du vélo en libre-service.

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

Le monitoring de l'observatoire de la mobilité a été reconduit en 2024 et sera reconduit en 2025. Les comptages ainsi que le relevé des infrastructures permettent d'assurer un suivi sur l'évolution des pratiques en lien avec les projets d'espaces publics et de requalification de rue.

TRANSPORTS PUBLICS

Concernant les transports publics, 11 arrêts de bus ont été mis à l'enquête publique pour être mis aux normes conformément à la LHand afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un préavis a été transmis au Conseil communal en fin d'année pour la demande de crédit de construction.

DURABILITÉ

PLAN CLIMAT

Le Plan climat aiglon de première génération a été adopté par la Municipalité en début d'année. Sa mise en œuvre a officiellement démarré au deuxième semestre 2024, à la suite de l'octroi d'un crédit-cadre de Fr.800 000 par le Conseil communal (préavis N° 2024-08).

VILLE VERTE

La Commune a été audité le 5 septembre 2024 et a obtenu, pour la première fois, le label Ville Verte «Bronze». Ce label récompense les initiatives prises depuis 2020 en matière de gestion des espaces verts. Les contrats d'entretien des espaces verts ont été révisés et un plan d'entretien différencié a été élaboré.

MANIFESTATION-VERTE.CH

Une association a été créée, et la plateforme est en cours de mise à jour pour intégrer davantage les enjeux climatiques.

ÉNERGIE ET BÂTIMENTS

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un nouvel outil de suivi de la consommation énergétique a été développée par Cité de l'énergie. Il doit encore être optimisé. Depuis 2019, les consommations d'électricité, de mazout et de gaz sont en baisse, tout comme les émissions de CO₂-eq.

A ce jour, la quasi-totalité des bâtiments reste alimentée par des énergies fossiles pour le chauffage et l'eau chaude. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la part de chaleur renouvelable reste faible, avec 14,1 % des bâtiments équipés (contre 12,5 % en 2023). En revanche, la valorisation du potentiel photovoltaïque a plus que doublé, passant de 11 % fin 2023 à 24,4 % fin 2024 (Source : reporterenergie.ch) !

FONDS ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Plus de Fr. 141 000 d'aides financières ont été engagées en 2024 (-36 %). Cela correspond à 132 demandes (149 en 2023). Les soutiens pour les vélos ont particulièrement augmenté cette année grâce à l'introduction du soutien aux vélos musculaires et vélos cargos.



Installation de murgiers.

© M. Zouhri

BIODIVERSITÉ

ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DES ESPACES VERTS

Une analyse de la qualité environnementale et de biodiversité des surfaces vertes sous gestion communale a été réalisée en 2024. La mise en œuvre progressive du plan d'action par les mandataires et les divisions du Service technique permettra d'augmenter sensiblement les surfaces entretenues dans le respect des valeurs biologiques et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

COMMUNE OUVERTE

Aigle a été reconnue « Commune Ouverte » par ProNatura Vaud et bénéficie, à ce titre, d'un financement de Fr. 5 000 pour mettre en œuvre un projet en faveur de la nature en ville.

OPÉRATION « BIODIVERSIT'AIGLE »

De multiples refuges pour la faune urbaine ont été créés dans les espaces publics. En collaboration avec la fondation PUSCH, plus de 2 500 m² de prairies sauvages ont été aménagés. Les élèves de l'École de la transition ont réalisé six hôtels à insectes « XXL » en complément de ceux fabriqués par la division Forêts. Cette division a également planté plus de 100 mètres linéaires de haies vives indigènes en remplacement de lauriers-cerises. Pour rappel, leur vente est désormais interdite en Suisse en raison de leur caractère envahissant.

PLAN D'ACTION FAUNE AILÉE

Des mesures ont été prises pour préserver les colonies existantes de martinets et d'hirondelles. Un atelier-découverte a permis d'informer les personnes intéressées. Par ailleurs, un propriétaire a été dénoncé aux autorités cantonales après avoir éliminé une colonie de martinets.

BAS MARAIS DE PRIEURÉ

Seul biotope identifié comme potentiellement d'intérêt local, le bas-marais a été revitalisé par la division Forêts.

BIODIVERSITÉ. MAINTENANT !

Aigle participe à une campagne nationale visant à sensibiliser les propriétaires à la biodiversité dans les jardins privés. Une convention a été signée à cet effet.

DIVERS

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée de Mme Fanny Gabioud, nouvelle déléguée à la durabilité pour la commune à 80 %. Elle est chargée, entre autres, de la mise en œuvre du plan climat et du soutien aux services

SERVICE DES BÂTIMENTS ET SPORT

DIVISION DES BÂTIMENTS

SITES SCOLAIRES

PORTACABINES DE LA PLANCHETTE

Les anciens portacabines situés en bordure du terrain de sport de la Planchette ont été remplacés. Les nouveaux, aux couleurs de la Commune, accueillent 4 salles de classes pour les élèves de primaire et secondaire et des WC publics accessibles depuis le chemin de la Planchette ou le terrain de sport. Le chantier a débuté en avril par l'évacuation des anciens portacabines. Des salles provisoires ont été installées pour la rentrée d'août. Les vacances d'octobre ont permis le montage des portacabines définitifs. Les travaux de finitions sont en cours et les aménagements extérieurs seront réalisés au printemps 2025.

ÉCOLE LE KIWI

La surélévation du bâtiment scolaire «Le Kiwi» à la Planchette a été mise à l'enquête début octobre. Celle-ci a suscité une opposition qui a été retirée. Après consultation des services cantonaux, l'autorisation de construire a été notifiée fin décembre. Pour rappel, le projet prévoit la construction de 4 salles de classes supplémentaires, de salles de dégagements et de locaux de services. La réalisation est prévue entre janvier et juin 2025.

RÉNOVATION DE LA PISCINE COMMUNALE ET PARTENARIAT PUBLIC – PRIVÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE

L'année 2024 a donné lieu à un travail important afin d'offrir à la population aiglonne la possibilité de nager. La Municipalité s'est positionnée en faveur d'une rénovation d'ampleur de la piscine extérieure des Glariers. En parallèle, des projets de conventions avec des partenaires privés ont été élaborés pour la construction d'une piscine couverte au lieu-dit Socrettaz sur la Commune d'Yvorne. L'objectif principal de cet accord est de pouvoir bénéficier de lignes d'eau pour l'enseignement scolaire de la natation. Deux préavis seront déposés auprès du Conseil communal en janvier 2025.

DIVISION DE CONCIERGERIE

La division de conciergerie garantit le nettoyage et la maintenance du parc immobilier communal. Cette activité a parfaitement été assurée en 2024.

En parallèle de son cœur de métier, la conciergerie effectue également de nombreuses tâches annexes. Pour l'année 2024, les éléments suivants peuvent être relevés.

MANIFESTATIONS

La conciergerie a apporté son soutien à 112 manifestations. 42 événements se sont déroulés à la Halle des Glariers et 68 à la salle de l'Aiglon.

La mise en place de la journée des Communes Vaudoises 2024 a fortement mis à contribution la division début juin. Cette manifestation d'envergure a eu lieu sur le territoire aiglon pour la deuxième fois de son histoire.

Un travail important a également été fourni pour la mise à disposition de la Halle de Novasalles pour Divinum Aigle en octobre.

REFUGES

La conciergerie effectue les visites, les états des lieux d'entrées et de sorties des locations et les remises en état des locaux par le biais de nettoyages réguliers.

En 2024, les différents refuges communaux du Fahy, de l'Ancien Stand de tir, du Larrevoin et du Grand'Aire ont comptabilisé plus de 300 locations.

ARMÉE

Pour ses différents cours et écoles de recrues, l'armée a occupé les abris PC Planchette et Glariers, ainsi que le logement de l'Aiglon et la Halle des Glariers durant 20 semaines, réparties de la façon suivante: 2 x 7 semaines pour les écoles de recrues et 1 x 4 semaines pour un cours de répétition sur tous les sites et 2 x 1 semaine uniquement pour l'abri PC Planchettes.

La division de conciergerie est fortement impliquée pour les visites, la remise et la reprise des locaux et surtout pour le nettoyage à fond à la suite des occupations.

DÉPRÉDATIONS

En 2024, 10 plaintes ont été déposées auprès de l'EPOC dans le cadre de déprédations sur les bâtiments communaux. Les dégâts nécessitent généralement une intervention directe et rapide de la division de conciergerie pour une remise en état.

PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

OFFRE SPORTIVE COMMUNALE

Labellisée «Commune en santé» à l'automne 2024, la ville d'Aigle renforce son encouragement en faveur de l'activité sportive pour toutes et tous, affirmant ainsi son rôle dans la promotion de la santé.

Camp MS Sport

37 enfants ont participé au camp multisport du 13 au 17 octobre 2024 et 15 au camp de VTT du 20 au 23 octobre 2024;

FreeSport hiver

Les salles de gymnastique de la Grande-Eau ont été ouvertes au public durant 19 weekends entre le 4 novembre 2023 et le 23 mars 2024. Les participations moyennes aux activités encadrées suivantes ont été enregistrées:

- 27 participants de 10 à 15 ans
Les samedis de 18:00 à 20:00
- 16 participants de 16 à 25 ans
Les samedis de 20:00 à 21:30
- 7 participants adultes
Les dimanches de 10:00 à 11:00

FreeSport été

Pour sa première édition, quatre semaines de sport ouvert à tous ont eu lieu durant le mois de juin 2024 (initiation break dance et capoeira, course à pied, X-training et Qi gong);

Gym Poussette

Face au succès de ce cours en 2023, le cours s'est donné toute l'année, soit 42 séances au lieu de 20;

Je cours pour ma forme

Deux sessions de 12 semaines, comprenant deux cours de niveau (1 et 2), ont été données dès le 18 mars et dès le 9 septembre avec une participation moyenne de 20 personnes;

Gymnastique pour les séniors

94 cours répartis en deux séances par semaine ont eu lieu toute l'année pour les 35 séniors inscrits dans ce programme;

Urban training

20 cours se sont déroulés entre début mai et fin septembre avec une participation moyenne de 12 à 13 personnes;

Sport scolaire facultatif

14 activités sportives différentes ont été proposées pour les élèves scolarisés au sein de l'EPS Aigle, comprenant 270 inscriptions;

SPARK

La ville d'Aigle a co-construit le projet SPARK avec ses initiateurs, offrant ainsi à la jeunesse un espace itinérant de rencontre, de sport urbain, de musique et d'activités variées. Installé sur le terrain des Glariers, le programme s'est déployé du 12 août au 7 septembre, avec une ouverture encadrée 7 jours sur 7, de 12:00 à 21:00;

Au total, 3 124 entrées ont été enregistrées, dont 45% de femmes et 38 % de participants âgés de 11 à 15 ans. Pendant ces quatre semaines d'exploitation, 72 animations ont été proposées par 26 prestataires différents, faisant vibrer ce lieu au rythme de la créativité et du partage.

PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Plusieurs manifestations ont été organisées et soutenues sur le territoire aiglon en 2024.

La course de montagne UP & DOWN Aigle a vécu sa première édition le 20 avril 2024. 200 élèves des classes d'Aigle ont participé à cette édition d'envergure nationale pour les adultes.

La cinquième étape du Tour du Chablais, qui à cette occasion a battu le record de participants (au-delà de 1700), s'est déroulée le mercredi 1^{er} mai avec départ et arrivée dans la cour du collège de la Grande-Eau.

La Fête romande des espoirs de lutte a eu lieu à Aigle le dimanche 16 juin 2024 et a réuni 250 lutteurs.

AIGLE, PÔLE MONDIAL DU CYCLISME

Le départ de l'étape finale contre-la-montre du Tour de Suisse hommes et femmes est parti d'Aigle, Centre Mondial du Cyclisme, le dimanche 16 juin 2024.

Eagle Cross (course de cyclocross) a eu lieu aux alentours du Centre Mondial du Cyclisme le 13 octobre 2024.

La course internationale des 3 jours d'Aigle (cyclisme sur piste) a eu lieu du 26 au 28 septembre 2024 au Centre Mondial du cyclisme.

ENCOURAGEMENT À LA PRATIQUE

Le 3 juin 2024, journée internationale de la bicyclette, les élèves de 5P (140) ont eu l'occasion de tester le parcours d'agilité du TCS organisé par la Police Municipale dans la cour du Collège de la Grande-Eau.

Lors de cette même journée, les élèves de 7P (150) ont bénéficié d'une initiation au BMX sur la piste de course du Centre Mondial du Cyclisme.



Activités de plein air lors du programme SPARK.

© M. Zouhri

SERVICE DES TRAVAUX

RAPPORT DE GESTION 2024
SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier:

- Le service technique a été amené à collaborer pour le déploiement du projet de chauffage à distance avec la SATOM et de la fibre optique pour Swisscom;
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux;
- Suivis du dossier Rhône 3 en collaboration avec le Canton de Vaud, différentes séances de travail sur ce projet d'envergure ont été réalisées durant l'année 2021;
- Le service technique a procédé durant l'année à l'engagement d'une collaboratrice supplémentaire, au poste d'adjointe du chef de service;
- On peut noter que le service a été fortement sollicité pour l'organisation de la journée des communes vaudaises, qui s'est organisée sur le site de l'arsenal le 8 juin;
- Suivi et mise en place de mesures en vue de l'obtention du label Ville Verte;
- Mise à jour des prescriptions d'exploitation de notre voie-mère, pour donner suite au nouveau raccordement d'Holcim;
- Réponse au postulat de création d'un sentier forestier pour personnes à mobilité réduite et proposition de mesures alternatives.

DIVISION DE LA VOIRIE

Durant l'année écoulée les tâches régulières du service de la voirie sont l'entretien et le nettoyage des routes, l'entretien des espaces verts, des places de jeux et du cimetière, la gestion des déchets sur tout le territoire communal, curage des différents ouvrages de récupération des eaux.

Durant la période d'hiver le service s'occupe du déneigement et de la mise en place des luminaires de Noël. On peut aussi noter leurs nombreuses sollicitations lors des manifestations publiques et durant la période des vendanges.

Diverses interventions pour le service des eaux, lors de fuite sur notre réseau. A noter que l'entretien courant des machines et matériels est effectué par le personnel de la voirie.



Le parc Mon-Séjour dans sa nouvelle configuration.

© M. Zouhri

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on peut souligner la participation du service de la voirie pour :

- L'aménagement de mesures en faveur de la biodiversité;
- Réfection de la peinture des bancs en bois;
- Montage et démontage de la pumptrack;
- Entretien et réfection de la place de jeux des couleurs;
- Place de jeux du Molage, remplacement du treillis et mise ne place d'une fontaine à boire;
- Mise en place de copeaux comme surface antichute à la place de jeux de Novassalles, en remplacement de l'enrobé;
- Entretien des joints pavés du quartier de Sous le Bourg;
- Entretien et rénovation du pressoir sur la Place du Château;
- Quai de chargement des betteraviers, installation des infrastructures provisoires en lien avec les gens du voyage et suivis de la gestion des déchets;
- Creuse de fosse de plantation pour arbre;
- Remise en état de divers chemins piétons;
- Construction et mise en place des fondations pour l'œuvre de Monsieur Olivier Estoppey dans le parc Mon Séjour. Divers travaux de génie civil en lien avec l'aménagement du parc;
- Construction d'un radier pour abri à vélo le long du Chemin de Marjolin;
- En lien avec le préavis sur le plan directeur de l'éclairage public, divers travaux de génie civil.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE
– ÉCO-POINTS

1 973 tonnes de déchets, soit une augmentation de 63 tonnes par rapport à 2023, ont été livrées à la SATOM. Les ramassages des papiers et cartons récoltés uniquement les mercredis représentent à eux seuls 277 tonnes, soit 5 tonnes de plus qu'en 2023.

La déchetterie a récolté :

	2021	2022	2023	2024
Papier	178t	156t	138t	126t
Carton	133t	110t	117t	127t
Déchets encombrants	499t	462t	470t	515t
Bois à recycler	299t	279t	303t	308t
Verre	200t	182t	172t	176t
PET	31t	28t	25t	24t
Ferraille	112t	102t	110t	115t
Démolition	211t	206t	226t	196t
Huile	5t	5t	5t	4t
Boîtes de conserve	16t	16t	15t	15t
Déchets verts	872t	998t	964t	890t
Total	2 556t	2 544t	2 545t	1 606t

Les Eco-points ont récolté 109 tonnes de papier carton, 169 tonnes de verres, 14 tonnes de boîtes de conserves/fer blanc et d'aluminium.

Le système GastroVert pour la collecte des déchets alimentaires comprend 28 points de collecte sur l'ensemble de la ville.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants :

- Réfection de l'enrobé bitumineux du Chemin de Clavelaires;
- Suivis de l'avancement de l'étude du projet de réaménagement de la Place du Marché;
- Travaux de réaménagement des extérieurs de l'Hôtel de Ville;
- Suivis des études de réaménagement de l'Avenue des Ormonts et le passage direct des TPC après le pont de Revoutaz;
- Travaux de réfection et réaménagement sur la Rue du Rhône partie Nord;
- Début des travaux de réfection et réaménagement des Chemins du Grand Chêne et de l'Hôpital, ainsi que la création du passage inférieur du pont du Chatelard;
- Réfection de la conduite d'eau potable sur le Chemin de la Planchette en parallèle des travaux du déploiement du CAD;
- Travaux de réaménagement et ouverture du parc Mon Séjour;
- Suite des travaux de réfection des chemins d'amélioration foncière deuxième étape;
- Exécution de la nouvelle route et des infrastructures publiques en zone industrielle, Iles 4 Nord;
- Réaménagement de l'entrée de la Rue du Midi;
- Suivis des avant-projets pour la Rue du Rhône–Rue du Midi, de la Route d'Evian, ainsi que l'Avenue du Cloître;
- Rédaction du préavis N° 2024-14 concernant le réaménagement du carrefour de la Route de Transit et du Chemin de Pré d'Emoz;
- Travaux de réaménagement du carrefour «Route de Margencel – Avenue des Marronniers» et mise à sens unique de cette rue;
- Suivi des études de projet pour la remise en état des berges de la Grande Eau entre l'usine hydroélectrique des Farettes et la herse de l'Ecluse;
- Suivi des études de faisabilité pour la réfection de l'étanchéité du réservoir du Plantour.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

TÂCHES DE CONTRÔLE

- Assurer les permanences pour l'eau 7 jours sur 7, 24 heures sur 24;
- Effectuer un entretien hebdomadaire et des contrôles sur nos différents ouvrages:
 - Sources (Fontanney, Fontaines-Clares)
 - Chambres de rassemblement des eaux
 - Chambres de désinfection
 - Réservoirs (Fontanney, Plantour)
 - Chambres d'accélération (Farettes)
 - Puits de pompage (Mêlée 1 et 2) : mise en route des pompes pour éviter le grippage et assurer la qualité de l'eau;
- Contrôler hebdomadairement le taux de chlore à différents points de la ville et calibrer les appareils de mesure;
- Assurer l'entretien annuel et la purge de nos 303 bornes d'incendie;
- Ouvrir et fermer environ 44 fontaines, ainsi que les robinets d'arrosage des jardins et de vignes.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

- Suivre les différentes tâches sur le réseau :
 - Surveiller et réparer environ 39 fuites au niveau communal et 17 fuites privées en 2024,
 - Manipuler les vannes,
 - Entretenir les couvercles des vannes,
 - Débroussailler et nettoyer pour garantir un accès permanent aux vannes du réseau;
- Assurer le raccordement en eau pour différentes manifestations de la ville (Fête des couleurs, marchés, Braderie, Rallye du chablais et communes vaudoises, Giron des musiques, etc.);
- Assurer le raccordement en eau pour différents chantiers;
- Suivre et préparer les analyses trimestrielles de la qualité de l'eau;
- Nettoyer les réservoirs (Fontanney après réfection et Plantour).
- Entretenir et remplacer les compteurs défectueux;
- Enregistrer les changements et les nouveaux propriétaires auprès de la bourse;
- Relever les index des compteurs annuellement (octobre – novembre);
- Remplacement de la conduite sous la voie ferrée de Tamoil;
- Remplacement du surpresseur de Fontaines Claires
- Création de trois nouveaux points d'eau sur la Route du Chatelard, place de jeux du Molage et parc Mon Séjour;
- Remplacement de la conduite et pose d'un robinet à la fontaine du Clos Maijoz.

INFORMATION A LA POPULATION

Réponse aux sollicitations des habitants de la Commune sur la qualité de l'eau, sur les chantiers, sur les coupures d'eau et aux installateurs travaillant sur le réseau et sur les nouvelles installations privées.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE;
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage;
- La suite des études et début de la réalisation de la future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yverne, Corbeyrier et Ollon;
- Etude du nouveau règlement sur la taxe d'épuration des eaux usées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a suivi durant l'année l'entretien et le dépannage de l'ensemble des luminaires sur la commune. On peut relever tout particulièrement pour l'année 2024 les travaux suivants :

- Début des travaux en lien avec notre plans directeur sur l'éclairage public.

FORÊTS

Après un printemps relativement serein, l'automne a vu apparaître une prolifération de bostryches sur les arbres affaiblis par les années précédente. Ce sont surtout les sapins blancs qui ont été les plus touchés

Un marché des bois en dents de scie et la forte demande en bois énergie de l'année 2023 ont dicté l'exploitation 2024 des bois.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 864 ares;
- 60 plants forestiers ont été mis à demeure pour recréer le cordon boisé le long de l'autoroute;
- 1 529 ares de forêt ont été traités en 2024 avec un volume martelé de 1 692 m³NT pour 1 044 tiges feuillues et 818 tiges résineuses;
- Le volume exploité en forêt de protection est de 487 m³NT pour 635 ares traités;
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 33 % des volumes de l'année pour un total de 244 m³NT;
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1 136 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 413,36 m³, le bois d'énergie et d'industrie 723 m³ (soit environ 1 368 432 kWh pour du bois frais ou l'équivalent de 1103 baril de pétrole). 391 m³ ont été transporté à la déchetterie pour transformation en bois de feu;
- Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 60,02 m³ brut de grumes. Les copeaux à usage communaux en augmentation par les nombreuses nouvelles prestations liées au label Ville Verte s'élèvent à environ 86,65 m³p, soit 231 m de copeaux. Les casiers à bois des places de pique-niques et les refuges ont consommé 25 st. La vente du bois de feu depuis la déchetterie est en légère diminution avec 509 st vendu.

BIODIVERSITÉ ET PUBLIC

- La biodiversité en forêt: au total ce sont 340 ares de surface consacrés à cette thématique, les espèces favorisées sont le torcol et la couleuvre d'esculape. En collaboration avec les TPC la création d'un environnement propice à la rosalie des alpes a été créé;
- Poiriers sauvages et châtaigniers sont les acteurs conventionnels bénéficiaires de ces mesures. L'entretien des aménagements de lisières en faveur d'espèces cibles ont été réalisé dans la plaine du Rhône et dans les divisions hautes de la commune;
- Dans le cadre de R3 ce sont trois mesures en complément des MUT qui ont fait l'objet d'un entretien ciblé, avec comme espèces cible le triton palmé, le triton alpestre, ainsi que les grenouilles rieuses;
- Comme chaque année, l'entretien et le contrôle de 1 083 ml d'ouvrages de protection a aussi été réalisé en amont de la route RC 705;
- Le couloir à faune en zone industrielle a fait l'objet d'un suivi assidu et de complément de plants afin de pérenniser sa fonction, il fait l'objet d'une surveillance constante afin de modérer l'ardeur des bâtisseurs.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

La lutte continue, amorcée en 2009 se poursuit avec des résultats des plus encourageants. «Berce du Caucase» «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, le Buddleia régresse aussi grâce à la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. Le séneçon du cap commence à envahir le paysage de la plaine et est une nouvelle phase de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes. L'utilisation grandissante de la ZI et des volumes de matériaux déplacés favorise l'apparition de ces plantes indésirables

Avec le suivi assidu des mesures, le temps consacré à la lutte a diminué de 90 %.

FORÊTS

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville, en recréant des îlots boisés et en agrémentant les rues aiglonnes. 65 grands arbres ont été mis en place par le service des forêts. Le remplacement de haies et la mise en place de nouveaux espaces arborés ont nécessité la plantation de 261 buissons d'intérêt local;
- L'entretien de ces nouvelles plantations et l'arrosage des nouvelles et anciennes plantations ont nécessité 327 heures de travail;
- Neige, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, mise à disposition du public de tables et de lieux d'accueil sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville et en ville avec l'aménagement de la Place du Marché par et avec du bois et la mise en place de sapins de Noël recyclables (en pot). La crèche de Noël s'est installée au Cloître pour la période de la nativité;
- L'augmentation de la demande pour des ressources comme les copeaux, en lien avec le label Ville Verte, témoigne d'un engagement vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement;
- Les fortes chutes de neige de la fin de l'année ont nécessité plusieurs interventions sur le terrain, notamment l'engagement de bûcherons pour dégager les lignes ferroviaires des TPC (Transports publics du Chablais) et pour ouvrir les chemins secondaires;
- L'ensemble de ces travaux montre qu'un peu plus de 1.5 équivalent temps plein (ETP) du service des forêts est toujours consacré pour des travaux au bénéfice de la collectivité, avec un total de 1 760 heures.

CONCLUSION

Le rapport met en lumière une gestion forestière proactive et durable, axée sur la biodiversité et les besoins communautaires. Les efforts pour lutter contre les plantes envahissantes et les initiatives de reboisement témoignent d'un engagement fort en faveur de la durabilité environnementale et de l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain.

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

RAPPORT DE GESTION 2024
OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Il contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2024, l'aide se monte à Fr. 67 400. Les bénéficiaires sont au nombre de 228 personnes seules ou monoparentales, 47 couples et 16 enfants.

En 2024, 39 habitants d'Aigle, en EMS, ont reçu un présent de la Municipalité.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année, intitulé « bons de Noël ». Cette année, 10 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 2 100.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2024.



Panorama d'Aigle.

© M. Zouhri

ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

La collection a augmenté de 1 951 documents. 88 animations pédagogiques ont été dispensées. C'est moins que l'année 2023, mais cette diminution s'explique par le fait que le bibliothécaire scolaire terminait son CAS de bibliothécaire en milieu scolaire. 133 accueils de classe ont été réalisés. C'est-à-dire les emprunts de classes et les visites pour les 1 P. Le club de lecture pour les élèves de 9 H à 12 RAC rencontre toujours du succès. Il compte désormais 10 membres depuis la rentrée scolaire et il y a eu 10 réunions durant l'année.

Le site DDM est de plus en plus utilisé par le public extérieur à l'école. Beaucoup d'adultes profitent de la médiathèque pour travailler et certains s'y sont même inscrits.

RH

M^{me} Christine Bochatay a été engagée en CDD à 50 % pour 6 mois de septembre 2024 à février 2025.

PRÊT DES LIVRES

En 2024, la Médiathèque a prêté au total 85 601 documents (17 275 prêts au DDM et 68 326 au Molage), soit 7 597 prêts de plus que l'an passé. Après mise à jour du fichier, il y a 2 193 lecteurs actifs qui ont emprunté durant l'année sur les deux sites.

ANIMATIONS

- Né pour lire, qui a lieu le dernier vendredi du mois (sauf en juillet et en décembre);
- Le film « Bébé lit » a été projeté pour des professionnels du milieu de la petite enfance;
- En mars, le Biblioweekend s'est déroulé sur deux jours (23 et 24 mars). Au programme, le samedi, un bricolage pour les enfants et le dimanche, un brunch littéraire animé par Emmanuelle Robert, autrice de polars;
- Le 8 novembre, la Médiathèque, en collaboration avec la Ludothèque, a organisé la Nuit du conte, animé par l'Atelier des Veillés. Environ 100 participants étaient présents;
- En décembre, il y a eu un bricolage de Noël, animé par Marie, une auxiliaire;
- Au cours de l'année, les 14 animations du site du Molage ont réuni environ 182 participants.

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Cette année, les deux sites de la Médiathèque ont fait l'acquisition de 4 225 documents, tous supports confondus.

ESTIMATION DE LA COLLECTION DU SITE DU MOLAGE

Albums enfant et ados	2 339 volumes
Roman enfant et ados	4 607 volumes
Roman adulte	3 065 volumes
Polars	4 559 volumes
BD / Mangas enfants et ados	2 859 volumes
BD / Mangas adultes	1 156 volumes
Livres en langues étrangères	316 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5 099 volumes
DVD (adultes et jeunes) fictions et documentaires	6 019 DVD
Livres lus	301 CD audio
Magazines	29 titres
Fascicules de magazines	1 329 volumes
Grenier	5 277 volumes
Divers	92 volumes
TOTAL	37 017 volumes

Les ouvrages se trouvant dans le grenier sont empruntables, sur demande.

COLLECTION DU SITE DDM

Albums enfants et ados	651 volumes
Romans enfants et ados	2 761 volumes
Lectures suivies	2 158
Romans adultes	103 volumes
BD / Mangas enfants et ados	1 726 volumes
Livres en langues étrangères	320 volumes
Documentaires	2 550
Documents pédagogiques	18 volumes
DVD	97 DVD
Livres lus	33 CD audio
Magazines	10 titres
Fascicules de magazine	336 volumes
Divers	72 volumes
TOTAL	10 825 documents

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

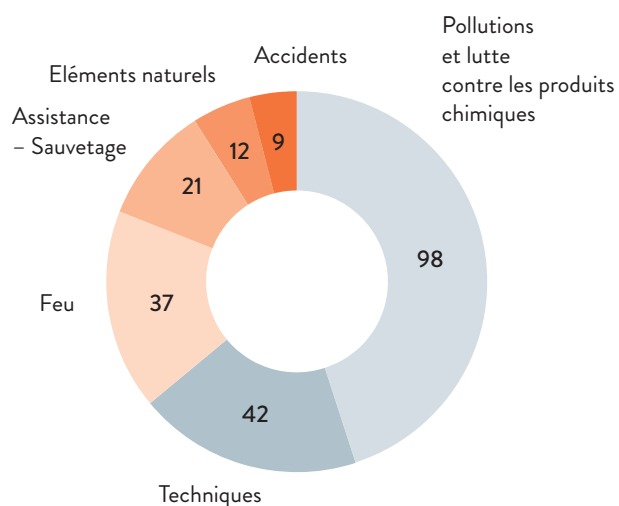
RAPPORT DE GESTION 2024

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

PRÉAMBULE

Une année marquée par de longs épisodes de pluie, le Rhône qui a sollicité notre attention, un nombre d'interventions stable, mais de haut niveau et la réception d'un nouveau véhicule d'intervention grande puissance, voilà les grandes lignes de l'année 2024.

Notre défi est, et reste, de pouvoir disposer d'un effectif de pompiers suffisant pour garantir le standard de sécurité, particulièrement en journée durant la semaine. Le développement des places de télétravail en caserne, qui permet à nos pompiers volontaires de travailler dans un espace convivial en échange de leur disponibilité en cas d'intervention, est apprécié et a du succès. De nombreux contacts avec les employeurs et la recherche de collaborations avec les SDIS voisins sont les autres pistes développées durant cette année.



INTERVENTIONS

Pour la deuxième année de suite, la barre des 200 interventions a été franchie. Avec 219 interventions en 2024, il s'agit de la deuxième année la plus importante pour notre SDIS. Une augmentation importante du nombre d'interventions, mais qui est le reflet de l'augmentation de la population, des changements climatiques et d'une dépendance toujours plus grande à l'aide d'autrui.

Ces 219 interventions ont nécessité l'engagement de 1 380 pompiers pendant 3 155 heures. À chaque fois, nos pompiers volontaires ont été enlevés à leur occupation ou à leur famille pour réaliser le travail demandé.

Sur les 219 interventions accomplies par nos pompiers, 102 l'ont été en renfort dans d'autres SDIS ou pour des missions cantonales qui nous ont été attribuées par l'ECA. Le mois de juin 2024 aura été marqué par deux épisodes de crue importante du Rhône. Les nombreuses pluies de toute la saison, couplées à de fortes précipitations cumulées en peu de temps se sont reflétées sur le débit du Rhône. D'une moyenne de 180 m³/s, il a frôlé les 1200 m³/s, seuil défini comme étant critique par les spécialistes des cours d'eau.

Lors de ces deux épisodes, un poste de commandement de crise a été installé dans la caserne du SDIS afin de gérer la surveillance du Rhône et les diverses interventions situées entre St-Maurice et l'embouchure du lac Léman. Il réunissait les partenaires de la sécurité (police, protection civile, pompier, EMCC) et les autorités politiques afin de gérer au mieux ces événements.

Lors du deuxième épisode, l'évacuation préventive complète de la zone industrielle d'Aigle a été décidée et appliquée. Ceci afin de garantir la sécurité de nos citoyennes et citoyens face au déchainement des éléments.

Pour chacune de ces deux interventions, une cinquantaine de pompiers de notre SDIS a été mobilisée. Ces interventions ont été menées conjointement avec les pompiers des SDIS voisins (Fortifications, Salines et Haut-Lac), des pompiers du canton venus en renfort, l'ECA, l'EPOC, la Gendarmerie, la Protection civile du district d'Aigle, la DGE eau, ainsi que divers services cantonaux. L'ensemble du dispositif a été commandé par l'EMCC (Etat-major cantonale de conduite).

À eux seuls, ces deux événements ont représenté 573 heures d'intervention pour les pompiers de notre SDIS.

ÉTAT-MAJOR DU SDIS

Il n'y a eu aucun changement à l'État-Major du SDIS dont les représentants sont :

- **Major Marc Taverney**
Commandant
- **Capitaine Jérémy Gigandet**
Remplaçant du Commandant
- **Capitaine Pierre Nicolau**
Responsable opérationnel
- **Lieutenant Didier Denoréaz**
Responsable de l'instruction
- **Lieutenant Alexandre Perrier**
Responsable logistique
- **Sapeur Daphné Savary**
Quartier-Maître

INCORPORATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

- 16 sapeurs ont démissionné durant l'année 2024 ;
- 12 recrues ont été engagées à la suite du recrutement du 7 novembre 2024.

Nous constatons que la durée d'engagement des sapeurs-pompiers est de plus en plus courte. Chaque année, le nombre de démissions augmente (déménagement, changement familial ou professionnel, baisse de la motivation). Probable reflet de la société, cette baisse d'engagement représente un grand défi pour notre SDIS afin de garantir un effectif suffisant de sapeurs-pompiers volontaires formés.

EFFECTIF AU 1^{er} JANVIER 2025

Le SDIS Chablais est composé de 109 sapeurs :

- 1 Commandant
- 14 officiers
- 21 sous-officiers
- 61 sapeurs
- 12 recrues

Ils sont répartis entre les différents organes d'intervention :

- Direction d'intervention (3)
- Détachement de 1^{er} secours Aigle (65)
- Détachement de 1^{er} secours Corbeyrier (17)
- Détachement d'appui (27)

FORMATION

La formation continue des sapeurs représente un joli défi pour le SDIS. Les différentes techniques d'intervention doivent s'adapter à l'évolution des matériaux, de la population, de l'habitat ou encore de la circulation.

En 2024, nos sapeurs ont suivi :

- 325 jours de cours cantonaux ;
- 183 exercices internes (équivalents à 5 798 heures).

L'ECA nous a attribué un des quatre camions grande puissance TP 9000 du canton. Engageable lors de feux de grande importance, éloignés d'un point d'eau ou encore dans les tunnels routiers, ce camion représente un des maillons de la chaîne de sécurité vaudoise. Que ce soit pour la conduite ou pour son utilisation, ce camion de 4 essieux a demandé un grand nombre d'heures de formation pour nos sapeurs.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Les 16 JSP de notre section, âgés de 10 à 18 ans, ont réalisé 6 exercices les samedis matin, encadrés par des formateurs issus des rangs du SDIS. Les apprentis pompiers ont également participé à une journée d'instruction cantonale à Lausanne. Cette journée cantonale, en plus d'être conviviale, permet à nos jeunes de découvrir d'autres facettes du travail de sapeur-pompier. Cette année, ils ont été plongés dans les coulisses du métro M2 et d'Aquatis. Un moyen de leur montrer la diversité des compétences requises pour être sapeur-pompier actuellement.

Tout au long de leur formation, le passage des flammes représente l'évaluation des compétences acquises. En 2024, deux JSP de notre SDIS ont réussi brillamment le passage de leur flamme 2.

La Fête de la courge a été organisée une nouvelle fois en caserne d'Aigle par les JSP, soutenu par le SDIS et en collaboration avec la Ludothèque, pour permettre à la population de vivre une journée dans les locaux du SDIS et de partager un moment convivial et familial.

Cette année, nos jeunes sapeurs ont également participé aux 50 ans des JSP de la ville de Lausanne et au rassemblement latin des JSP à Château-d'Oex.

AUTRES ACTIVITÉS

Lors du concours cantonal organisé par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Yverdon, deux équipes motopompe, une équipe JSP et trois équipes Gymkana de notre SDIS ont participé à cet événement. C'est l'occasion, en plus de s'entraîner dans le domaine des sapeurs-pompiers, de resserrer les liens qui unissent les pompiers du canton.

Une journée ouverte à la population a été organisée dans le quartier de la Planchette par l'EPOC, la gendarmerie, le CSU-CAVD, la PCi du district d'Aigle et notre SDIS. Ce fut l'occasion pour chacune et chacun de s'immerger dans nos techniques d'intervention et découvrir nos missions.

REMARQUES DU COMMANDANT

Afin de garantir la sécurité de la population, le SDIS doit pouvoir compter sur des pompiers volontaires, formés aux techniques modernes d'intervention et disponibles toute l'année, 24h / 24h. C'est probablement ce deuxième point qui représente le défi majeur de notre SDIS.

Grâce à une équipe de volontaires créatifs, à la pointe de la formation et motivés à transmettre leurs connaissances, le SDIS propose des formations complètes, variées, intéressantes et dynamiques.

L'État-major s'efforce de garder un équilibre entre travail et plaisir. Tout au long de l'année, diverses activités sont organisées afin de créer ces liens si précieux et peut-être essentiels au moment du choix de poursuivre, ou non, son activité de pompier volontaire.



Exercice du SDIS.

La Police du Chablais vaudois établit un rapport de gestion à l'intention du Conseil Intercommunal de Police.

Il y a par conséquent lieu de s'y référer.

www.police-du-chablais.ch



Véhicule de la Police du Chablais.
© D. Maréchal

INFORMATION ET ADMINISTRATION

- Accueil et renseignements aux hôtes sur l'offre touristique proposée à Aigle et alentours, ainsi que dans l'entier des Alpes vaudoises, aux clients indigènes pour toutes les questions propres à notre ville, aux visiteurs de l'Espace Graffenried et aux clients du Quart d'Heure;
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (Internet), la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et les réseaux sociaux;
- Publication bi- ou trimensuelle du magazine «Rendez-vous» qui répertorie les animations et manifestations. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois bureaux;
- Mise à jour de notre brochure annuelle «Le Guide». Cette brochure permet de donner un aperçu de l'offre globale de l'axe et de vendre la région en tout temps;
- Création de cartes postales à l'effigie de la ville;
- Finalisation de notre brochure «Aigle toute une histoire» en collaboration avec l'archiviste de la commune d'Aigle pour la création des textes;
- Notre offre estivale, «Le Prisonnier du Château d'Aigle», dans le cadre des «Nuits magiques» a été reconduite. Visite du Château de nuit à la lueur des lanternes par une guide qui raconte des faits historiques ainsi que des légendes sur la région;
- Développement des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) : agenda, relai de publications des partenaires, concours, calendrier de l'Avant etc.;
- Organisation de nombreuses visites de presse, principalement autour des thèmes du vin et du cyclisme;
- Envoi de documents, tels que lettre aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, magazine «Rendez-vous», animations estivales, plan des promenades et vélos;
- Distribution biannuelle à nos partenaires des différents supports de l'ATALC.

SPONSORING

L'ATALC soutient certains événements se déroulant sur sol aiglon. Cette année, une seule manifestation a été sponsorisée, il s'agit de la Fan Zone Euro qui a eu lieu durant un mois cet été.

BILLETTERIE

Certains organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online –Booking-Corner. En 2024, nous n'avons effectué qu'une seule billetterie pour le concert Oesch's die Dritten qui a eu lieu pour le weekend de fête des 125 ans de la Fanfare Municipale d'Aigle.

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, nous proposons à la vente différents articles associés à la commune :

- Gourdes;
- Carafes;
- Livres;
- Articles «Espace Graffenried»;
- Permis de pêche;
- Crédenciales et guides en lien avec l'association «Internationale Via Francigena»;
- Divers livres et cartes topographiques;
- Vins;
- Bons «Aigle Cité»;
- Timbres «Aigle»;
- Articles à l'effigie de notre ville et de l'ATALC.

COLLABORATIONS

En plus des activités courantes, nous honorons trois mandats qui se sont terminés au 31 décembre 2024, repris à l'interne par les associations :

- **Château d'Aigle**
 - Mandat de marketing global pour le Château d'Aigle et ses musées
 - Promotion et soutien aux divers animations
- **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV)**
 - Administration
 - Secrétariat
 - Comptabilité
 - Marketing
 - Organisation de manifestations («Caves ouvertes vaudoises» dont participation à la commission d'animation pour Aigle, «Divinum Aigle»)
 - Sentier des vignes
- **Groupement de Promotion des Vins d'Aigle (GPVA)**
 - Secrétariat
 - Vente de vin
 - Gestion des stocks
 - Soutien à l'organisation de manifestations comme Dégustations Afterworks au Quart d'heure
 - Gestion de l'espace «Le Quart d'Heure» (qui restera en mandat à l'ATALC)

ANIMATIONS

Durant les vacances de Pâques, plusieurs ateliers bricolage ont été mis en place ainsi qu'une chasse aux œufs géante au Château. Nous avons également créé un défi de Pâques en collaborations avec nos trois offices du tourisme. L'ensemble de ces activités ont suscité un vif intérêt avec 257 enfants participants.

Chaque été, un programme d'animations hebdomadaires est mis sur pied. Quelques 201 personnes y ont participé contre 137 personnes en 2023 et 216 personnes en 2022. Durant les mois de juillet et août, plusieurs activités pour petits et grands ont ainsi été proposées :

- Visite et dégustation au Clos Aimond
- Balade à cheval pour les enfants
- Visite guidée du CMC
- Visite de l'Usine Reitzel
- Initiation au golf

À la suite du succès de Pâques, nous avons remis en place un Défi d'Halloween dans les trois destinations qui a attiré 102 enfants sur 2 semaines.

Durant le mois de décembre une Enquête de Noël a été proposée pour les enfants. Une quarantaine d'enfants y ont pris part.

MANIFESTATIONS

- **Caves ouvertes vaudoises**
Participation à l'organisation et promotion
- **Ailyos**
Organisation, promotion et comptabilité pour l'entier de l'axe
- **Balcons Fleuris**
Organisation du concours, recherche de lots
- **Journée des Communes vaudoises**
Participation à l'organisation, mise en place de divers activités et promotion
- **Divinum Aigle**
Participation à l'organisation et promotion
- **Décembre en fête**
Participation à l'organisation et promotion

OUVERTURE DU BUREAU ET STATISTIQUES D'ACCUEIL

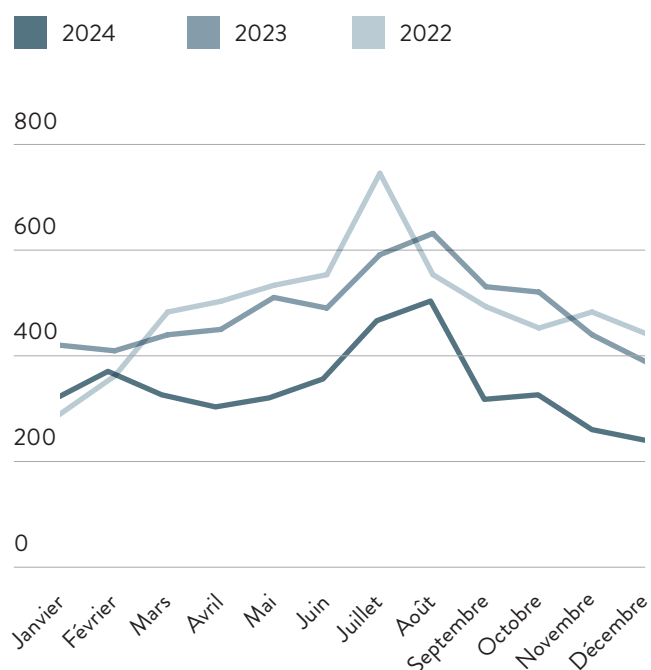
Nos horaires sont les suivants :

- **1^{er} mai au 30 septembre**
8:30 – 12:00 / 13:00 – 18:00
- **1^{er} octobre au 30 avril**
8:30 – 12:00 / 13:30 – 17:00
- **Tous les samedis de l'année**
9:00 – 12:00 / 13:00 – 16:00

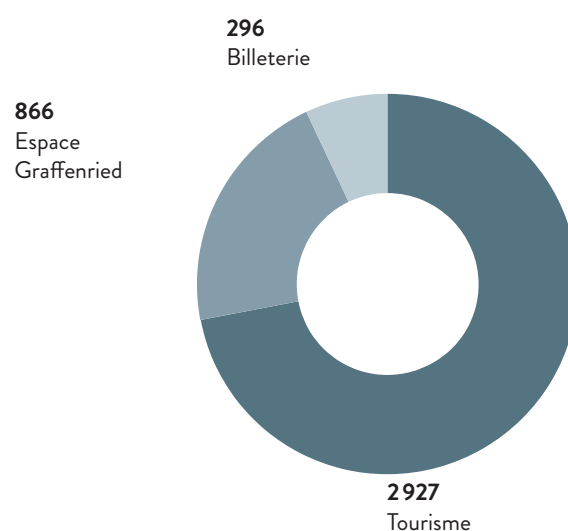
Les statistiques sont enregistrées par contact, selon si ce dernier concerne la vente de billets de spectacles (« Billetterie »), l'Espace Graffenried (« Graffenried ») ou une autre demande (« Tourisme »).

La baisse de fréquentation à notre office s'explique en partie par la décision communale de ne plus vendre les cartes journalières CFF, à la suite de leur modification des conditions de vente, qui reportent sur les communes les charges de vente et de service après-vente.

STATISTIQUE DE FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DU TOURISME



STATISTIQUE DE CONTACT AUPRÈS DE L'OFFICE DU TOURISME





Halte de bus à la gare CFF.

© M. Zouhri

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

RAPPORT DE GESTION 2024
ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

À la suite de sa prise de fonction en juillet 2023, l'année 2024 a permis à M.F.Rebetez d'apprendre à connaître l'ensemble du personnel, d'analyser la situation de l'établissement et d'identifier les axes de développement, ainsi que de consolider les relations avec l'ensemble des partenaires.

Parmi les différents chantiers de travail, sont à relever :

- La création d'un lieu ressource au cycle 2 avec plusieurs modules proposés :
 - PIFAM pour le développement des compétences psychosociales des élèves pour élèves TDAH;
 - Renfort lecture;
 - Développement des compétences sociales pour tous les élèves;
 - Raccrochage scolaire et outdoor education pour les élèves en perte de sens et en décrochage.
- Un accent sur le développement des compétences émotionnelles et relationnelles des élèves. Les enseignantes ont été formées durant une matinée pédagogique pour intégrer dans leur enseignement et à raison de toutes les 6 semaines, des séquences visant à développer ces compétences auprès de leurs élèves.
- L'ouverture de classes d'accueil. À ce jour l'établissement est doté de 2 classes d'accueil primaire (5–6P et 7–8P) et 3 au secondaire. Une organisation favorisant la collaboration entre les classes et une approche en groupe de besoins pour travailler les disciplines telles que français et math a été développée.
- Une importante mise en cohérence des demandes et du suivi des élèves au bénéfice de l'enseignement spécialisé.
- La mise en place des référents TSA. Deux enseignantes spécialisées et un psychologue issu des PPLS se sont formés durant l'année et proposent des prestations de soutien aux enseignants.
- La valorisation de l'enseignement à l'extérieur par des enseignants de l'EPS d'Aigle et particulièrement investis dans cette pédagogie.
- L'optimisation du système de communication interne avec l'implémentation de TEAMS.

EFFECTIFS ET PROVENANCES DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves enclassés au 31 décembre 2024 s'élève à 1724 (1628 élèves en décembre 2023, soit 96 élèves en plus en 1 an) répartis dans 93 classes.

1511 élèves sont résidents d'Aigle, 131 d'Yverne et 45 de Corbeyrier. Les 38 élèves des classes de raccordement 12^e année viennent de tout le district, dont 7 de notre établissement.

À la suite de l'arrivée de familles allophones et l'ouverture des deux structures de l'EVAM pour mineurs non accompagnés, deux classes d'accueil supplémentaires ont dû être ouvertes au secondaire. Au total 68 élèves sont enclassés dans les classes d'accueil.

132 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée, dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé. 25 enfants sont scolarisés à domicile.

BÂTIMENTS

Au regard de l'augmentation du nombre d'élèves, une réflexion importante a été menée avec la municipalité afin d'augmenter de façon durable la capacité de l'Ecole. 4 nouveaux pavillons portant le nom de « Régisse » ont été ajoutés aux abords du terrain de sport de la Planchette ainsi que 2 pavillons sur le site de la Grande-Eau. L'ajout d'un étage supplémentaire au Kiwi est également prévu en 2025.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités et le personnel communal pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et prendre confiance en eux et en la société.

Le travail du TSHM en 2024 a continué à être marqué, par la santé mentale des adolescents. En effet, des jeunes, qui ne fréquentent pas régulièrement l'espace public, ont continué à faire appel au TSHM. Ils expriment un profond désarroi et un sentiment de déprime lié principalement à un manque de perspectives. Pour certains d'entre eux, ce mal-être peut aller jusqu'à des dépressions sévères.

Sachant que les structures socio-sanitaires sont saturées, le TSHM a continué à éprouver, en cette année 2024, de réelles difficultés à pouvoir orienter ces jeunes vers ces structures et a dû assurer ce suivi auprès de ces jeunes de manière intensive.

En cette année 2024, ce sont, jusqu'au 31 décembre, 698 interventions dans l'espace public, qui ont eu lieu sur les trois Communes partenaires et qui ont permis à 85 adolescents et jeunes adultes de solliciter des accompagnements personnalisés. Durant ceux-ci, au nombre de 758, le TSHM a pu les écouter, soutenir, conseiller et proposer des solutions. Ces demandes variées concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Un sujet, exceptionnel, mais qui ne doit pas être occulté, concerne les radicalisations d'adolescents et jeunes adultes dans le Chablais. Un dispositif de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent a été mis en place par le Canton depuis 2018.

L'accompagnement d'adultes de plus de 25 ans, consommant des substances telles que la cocaïne et le crack a nécessité une réponse sociale de la part du TSHM, sachant aussi qu'actuellement aucune structure sociale ne répond sur l'espace public, à cette population. Étant donné la nature de son mandat, ce n'est clairement pas au TSHM de répondre à la problématique de ces adultes.

Comme les années précédentes, les enfants de moins de 12 ans sont toujours très présents dans l'espace public dans les Communes partenaires. Ceux-ci continuent de bénéficier de l'appui de l'AJA (Association de la Jeunesse Aiglonne) et de l'Association Espace Amis, sise au quartier de la Planchette, dans le domaine de l'animation et de la conseillère école-famille pour le domaine éducatif. Ces partenaires apportent un soutien et un relais important au TSHM dans cette prise en compte de ces enfants, rappelant aussi que le mandat de ce dernier concerne les 12–25 ans.

Une autre problématique avait été évoquée lors du rapport annuel précédent: la consommation de puffs, c'est-à-dire, de cigarettes électroniques jetables, chez les mineurs. Durant la dernière semaine de mai 2024, à l'occasion de la lutte contre le tabac, les écoles d'Aigle, Bex et Ollon ont pu écrire un courrier destiné aux parents d'élèves afin de les informer et sensibiliser à ce sujet. Un cadre légal a été aussi appliqué, dès le 1er juillet 2024, qui proscrit la vente et la consommation des puffs par les mineurs, donc âgés de moins de 18 ans.

Pour terminer, comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues), ceci en particulier dans la période de Noël et de Nouvel-An, ce qui a nécessité de maintenir l'activité du TSHM

ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT

RAPPORT DE GESTION 2024
ARASAPE

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR) ET AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES D'AIGLE (AAS)

L'année 2025 a été marquée par de grands changements organisationnels. A savoir que les frais de fonctionnement de l'ARASAPE sont couverts par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). L'ARASAPE rencontre des difficultés financières importantes depuis 2023. Une Direction ad intérim a été mise en place à partir du milieu de l'année 2024, à la suite du départ de l'ancien Directeur.

Dans ce contexte, un audit financier a été mandaté par le Canton en juin 2024. Le rapport d'audit a été déposé en octobre 2024. Ses conclusions ont été présentées au Comité de l'ARASAPE comme à son Conseil intercommunal. Elles montrent qu'il est nécessaire et urgent de prendre des mesures pour améliorer la gouvernance et la gestion de l'ARASAPE afin de rétablir les finances, clarifier les différents processus de travail et mettre en place une gouvernance intermédiaire.

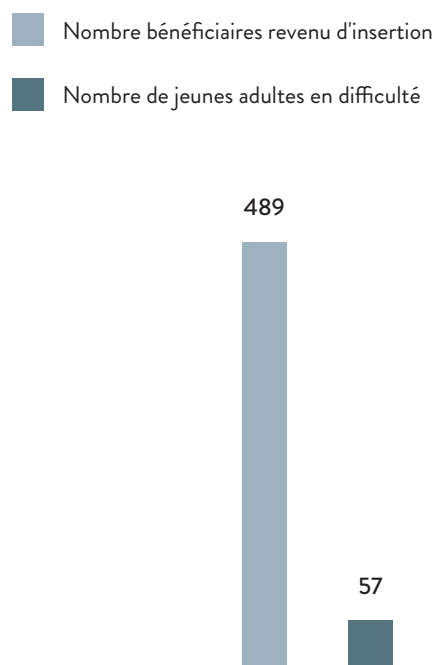
Ces mesures vont permettre de stabiliser l'association, d'assurer un bon cadre de travail pour les collaborateurs et les collaboratrices et garantir la délivrance des prestations aux bénéficiaires.

Le Comité de Direction a avalisé une série de mesures qui ont été proposées par le DSAS et qui ont été communiquées au personnel ainsi qu'à l'Assemblée intercommunale lors d'une séance extraordinaire.

Désormais, la gouvernance de l'ARASAPE est complétée par deux personnes: M. Olivier Fargeon, préfet du district de Nyon, et M^{me} Dolores Roncero-Chavan, Directrice de l'ARAS de la Riviera. Ces deux personnes sont chargées, avec le Comité et l'appui d'un mandataire externe, de prendre les mesures nécessaires pour que l'ARASAPE retrouve la stabilité et un équilibre financier au plus tard à la fin de 2025.

Ces décisions n'ont aucun impact sur l'organisation de la délivrance des prestations sociales dans la région. Grâce à un personnel engagé et motivé, tant le revenu d'insertion que toutes les autres aides financières qui sont fournies à la population de la région restent assurées.

STATISTIQUES CSR 2024 : COMMUNE AIGLE



STATISTIQUE AAS AIGLE

Nombre de guichets	3 166
Nombre d'appels téléphoniques	4 434
Nombre d'entretien curatelle en agence	34
Nombre de dossiers PC revisités en entretien	129

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2024, le réseau « Enfants chablais » offre 1 459 places d'accueil réparties dans 8 structures préscolaires (381 places), 12 structures parascolaires (540 places) et 90 accueillantes en milieu familial (315 places pré et 223 parascolaire). Environ 2 755 enfants sont accueillis en 2024 soit environ 36 % de la population infantile du district d'Aigle.

L'accueil de jour représente un budget d'environ Fr. 29,5 mios pour 2024. Le financement est assuré par la contribution des parents (38,62 %), le subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE) (19,26 %), les communes du district (35,54 %) et des produits divers comme contribution de l'Hôpital Riviera-Chablais (6,58 %).

AIGLE EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2024, les structures aiglonnes :

- Offrent 88 places en préscolaire (Pop e poppa) occupées par 138 enfants qui consomment 208 504,75 heures, pour un taux d'occupation moyen de 85,23 %.
- Offrent 120 places en parascolaire pour les écoliers, occupées par 200 enfants qui consomment 145 229,5 heures. Le taux d'occupation basé sur l'occupation de midi est de 97 % pour Pop e poppa (1P–2P) et de 89,8 % pour les Petits Pirates (3P–6P). Remarque les Petits Pirates accueillent également les 7P–8P le matin et l'après-midi. Les 7P–8P étant accueillis à la cantine à la rue du Collèges 5 le midi.

Les 21 accueillantes (AMF) de la commune offrent 80 places en préscolaire et 51 places en parascolaires. Les 177 enfants accueillis, ont consommé 127 820,15 heures.

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS AU 31.12.2024 DANS LES STRUCTURES AIGLONNES ET PAR COMMUNE DE DOMICILIATION DU DISTRICT.

	Préscolaire	Parascolaire	
	Pop e poppa	Pop e poppa	Les Petits Pirates
Aigle	113	75	105
Bex	5	–	–
Corbeyrier	3	–	1
Noville	1	–	–
Ollon	2	1	–
Ormont-Dessous	1	1	1
Roche	4	–	–
Yvorne	9	9	7
TOTAL	138	86	114

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION 2024
ORPC DU DISTRICT D'AIGLE

INTRODUCTION

Chaque année apporte son lot d'événements et de surprises. Bien que 2024 ait ressemblé à l'année précédente, il convient néanmoins de mentionner les interventions «Crue du Rhône», qui a nécessité pour l'une d'entre elle, l'évacuation des habitants, clients et travailleurs de la zone industrielle d'Aigle, ainsi qu'un exercice à échelle réelle avec nos partenaires des services d'urgence. De plus, une journée commune a été organisée avec ces derniers afin d'établir un contact direct avec la population. Il serait incomplet de ne pas évoquer également la formation continue de notre bataillon lors des cours dispensés tout au long de l'année. Nous avons également enregistré trois engagements en faveur de la collectivité ainsi qu'un engagement pour des travaux de remise en état.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier 2024, 201 astreints composent l'effectif pour le district d'Aigle. Durant l'année, nous continuons à nous battre contre la baisse de notre effectif. Au 31 décembre 2024 l'effectif atteint 208 personnes. La baisse de 7.7 % est inévitable en raison de la fin de l'obligation de servir pour certains astreints. C'est donc avec un effectif de 192 personnes, dont 14 volontaires qui ont accepté de poursuivre leur engagement au sein de l'ORPC Aigle, que commence l'année 2025. A noter que cette baisse d'effectif rapide est principalement due à un choix du canton de ne pas effectuer de transition en douceur entre deux régimes légaux; et que cet effectif devrait remonter en cours d'année comme usuellement.

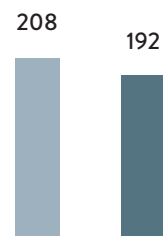
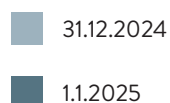
FORMATION

En 2024, ce sont 1 401 jours de service dédiés à la formation, répartis en deux secteurs, interne et externe.

Pour les cours de répétition dans le district on compte 1 311 jours de services accomplis.

Pour les cours de cadres, de perfectionnement et de spécialistes, que ce soit au centre cantonal de Gollion ou au centre fédéral de Schwarzenburg. On comptabilise 90 jours de service pour l'année 2024.

NOMBRE D'ASTREINTS



OPÉRATIONS

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

3 INTERVENTIONS CETTE ANNÉE POUR LE BATAILLON

La Fugue a occupé un groupe AIC (aide à la conduite), de la compagnie 1, pour monter et exploiter le poste de commandement Régional, à Aigle, le 2 juin 2024. Six jours plus tard, le 8 juin, La journée des communes vaudoises occupera une section du bataillon pour du montage et démontage d'infrastructure, ainsi que de la gestion de circulation et gestion de flux de piétons. La semaine suivante, le Tour de Suisse, hommes et femmes, arpente les routes du district, il a fallu 1 section et 2 groupes de la compagnie 1 pour du montage et démontage d'infrastructure, ainsi que pour la sécurisation du parcours, les 15 et 16 juin 2024.

La totalité des jours de service pour ces trois manifestations est de 162 jours de service.

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT

Du 11 au 22 mars 2024, des travaux de remise en état sont planifiés, de concert avec la DGE-BIODIV et la fondation MART, de manière exceptionnelle. Le nettoyage des berges du Léman, aux Grangettes (commune de Noville), a été effectué sur deux semaines avec une section pionnier, deux fois 2 groupes.

On comptabilisera 130 jours de service pour cet engagement.

JOURNÉE DES PARTENAIRES SÉCURITAIRE DU CHABLAIS

L'objectif de la journée du 21 septembre 2024 était d'établir un rapprochement avec la population, de présenter nos entités respectives et d'y réaliser une démonstration conjointe.

À l'issue d'un exercice de 35 minutes, des stands de présentation étaient à disposition du public pour fournir des informations et favoriser les échanges.

INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

Le 21 juin, le niveau du Rhône a atteint des seuils alarmants. Dès que le débit de 700m³ a été atteint, la Direction régionale s'est occupée de la préalerte aux 71 entreprises concernées ainsi que plusieurs reconnaissances le long du fleuve. Par la suite, la milice a été alarmée. Cette mission a été réalisée avec quatre astreints et deux professionnels engagés, s'étendant de 10:30 à 22:00, totalisant ainsi quatre jours de service.

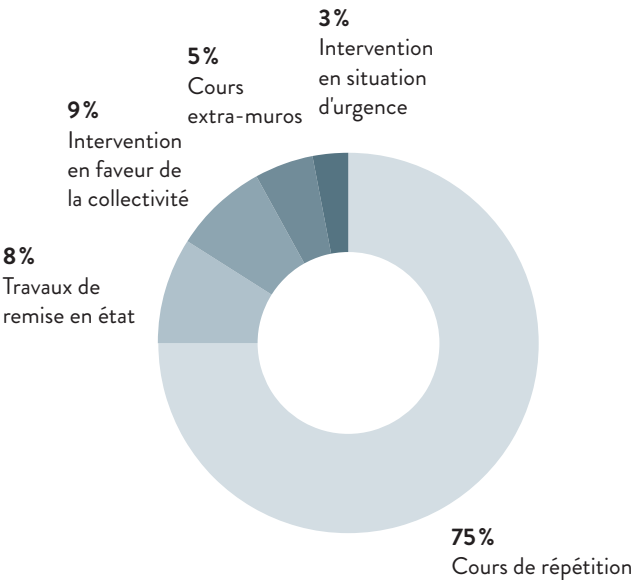
Dimanche 30 juin, le Rhône présente à nouveau une menace. Alarmé à 2:04, le groupe d'aide à la conduite commence les appels de préalerte à 3:00. La formation d'intervention régionale est alarmée à 4:26. Moins d'une heure après, l'alarme à la formation d'appui régionale (FAR) est lancée. L'alerte aux entreprises est donnée à 4:30 avec un taux de réponse initial de 50 %, atteignant finalement 88 % des entreprises à 9:27.

Lors de cette seconde intervention, le débit du Rhône atteint les 1 200 m³/s, entraînant l'évacuation de la zone industrielle d'Aigle. Les missions suivantes ont été menées en collaboration avec le SDIS Chablais et la police de l'EPOC :

- Surveillances des berges
- Bouclage de routes
- Parcours de sirènes mobiles
- Ouverture d'un centre de rassemblement

Fin de l'engagement à 2:00 le lendemain avec un effectif de 39 astreints et 3 professionnels pour un total de 43 jours de service.

JOURS DE SERVICE



OPÉRATIONS

SERVICE DE PIQUET

Un service de piquet est assuré toute l'année par 6 officiers de milice et 2 professionnels. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires « feux bleus ». Il permet d'offrir un appui en personnel et / ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence.

COMMISSION ET ORGANES POLITIQUES

La commission de gestion s'est réunie à 2 reprises afin d'étudier les divers préavis notamment des comptes 2023 et du budget 2025.

Le Conseil Intercommunal s'est retrouvé à 2 reprises, comme à son habitude au printemps et en automne pour traiter de ces objets.

Quant au Comité Directeur (CoDir), il s'est réuni à 4 reprises durant l'année, avec comme principal sujet, outre le suivi du bon fonctionnement de l'ORPC, la lutte contre les velléités de cantonalisation de la PCi. A noter que le président du CoDir siège à l'assemblée cantonale des présidents de CoDir.

SYNTHÈSE

L'engagement du bataillon du district Aigle a, de manière générale, été en adéquation avec les années dites « normales », comprenant deux cours de répétition en compagnie, un cours de répétition pour la formation d'intervention régionale, des sessions d'instruction spécifique, trois interventions au bénéfice de la collectivité, un engagement pour des travaux de remise en état, deux interventions en situation d'urgence et pour la première fois, un engagement d'une semaine dédié aux contrôles périodiques des abris privés (CPA). La protection civile a su une nouvelle fois démontrer sa présence lors des événements majeurs survenus dans notre région et notre canton.

BILAN

A l'avenir, et malgré la diminution des effectifs, il sera essentiel de continuer à répondre présent auprès de nos partenaires en matière de protection de la population, tant en termes de quantité que de qualité des prestations fournies, tout en poursuivant l'amélioration de nos formations et instructions. La recherche de personnel devra s'intensifier dans les prochaines années afin de maintenir un quota permettant tout engagement au service de la population. De sincères remerciements vont à l'ensemble du bataillon de l'ORPC district Aigle pour le travail accompli durant l'année 2024.



La Grande-Eau à la hauteur des Farettes.

© M. Zouhri

Pour mémoire, il convient de rappeler que l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) est une entité dont les statuts ont été validés par le Conseil d'Etat vaudois le 21 août 2019.

En 2024, le Conseil intercommunal a adopté plusieurs préavis importants pour l'avancée des travaux :

- Crédit de réalisation pour la station de prétraitement des eaux usées à Leysin dans le cadre de la liaison entre Leysin et Aigle pour Fr. 1 820 000 TTC;
- Crédit de réalisation pour la centrale de turbinage des eaux usées à Aigle, dans le cadre de la liaison entre Leysin et Aigle pour Fr. 1'790'000 TTC;
- Crédit de réalisation pour la pose anticipée d'un tronçon de conduite de transport des eaux usées entre Yverne et Aigle pour Fr. 60'000 TTC;
- Crédit de réalisation des travaux entre Yverne et Aigle pour Fr. 2'140'000 TTC;
- Crédit complémentaire de réalisation de conduites de liaison entre Leysin et Aigle, à la suite de l'abandon du partenariat par Holdigaz et aux demandes complémentaires des autorités cantonales et fédérales pour Fr. 2'172'000 TTC.

Cette année, les travaux de construction de la STEP ont avancé selon la planning prévu et la nouvelle STEP devrait entrer en fonction pour les communes qui y seront déjà raccordées dans le courant de l'été 2025.

A noter qu'une des décisions d'adjudications prises par le CODIR a fait l'objet d'un recours à la CDAP. Toutefois, début 2025, une solution transactionnelle a pu être trouvée et le recours retiré.

Au niveau organisationnel, le Conseil intercommunal de l'AERA s'est réuni à trois reprises durant l'année 2024 et le CODIR à 12 reprises. Par ailleurs, le CODIR peut compter sur l'appui d'une commission technique (COTECH) et d'une commission des finances (COFIN).



Partie officielle lors de la pose de la première pierre de la nouvelle STEP.

© J.-B. Sieber

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

PRÉAMBULE

Malgré les incertitudes quant aux prévisions et à la maîtrise des charges en cette période économiquement perturbée et des recettes totales en légère progression par rapport à l'exercice précédent, les comptes annuels 2024 laissent apparaître un résultat équilibré.

	Budget 2024	Comptes 2024
Recettes	52 970 450.00	55 666 299.81
Dépenses	54 311 772.00	55 379 656.48
Excédent de dépenses / recettes	- 1341 322.00	+ 286 643.33

HISTORIQUE

L'expérience des années précédentes et un budget difficile à équilibrer ont permis à l'exercice 2024 de se terminer favorablement.
Les mécanismes de gestion, les outils de planification et de contrôle mis en place, la maîtrise des charges et les prévisions de recettes sont efficaces, même par temps d'incertitudes économique, politique et sécuritaire.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments.

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr.8059 900 se sont élevés en réalité à Fr.7895 587.25 (soit une différence de Fr.164 312.75), montant duquel on peut déduire Fr.590 525.05 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 7 305 062.20.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à Fr. 47 962 332
au budget à Fr. 48 802 272

soit une diminution par rapport au budget de 1.72 % ou Fr. 839 940.

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

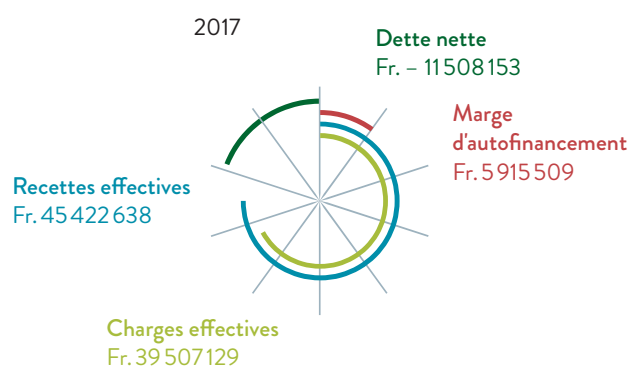
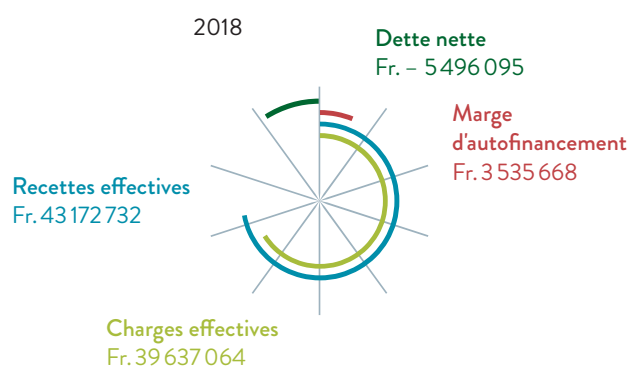
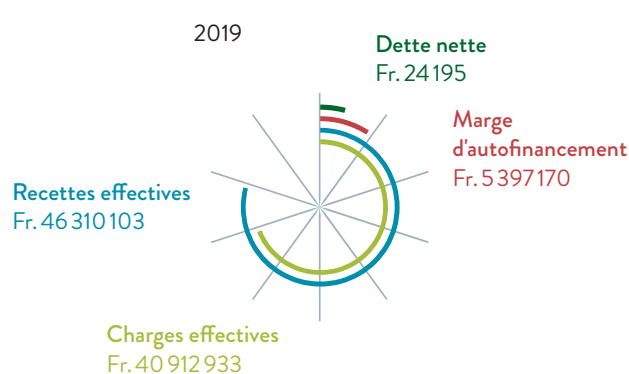
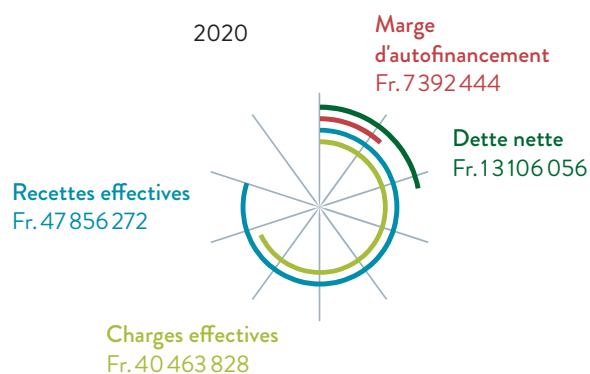
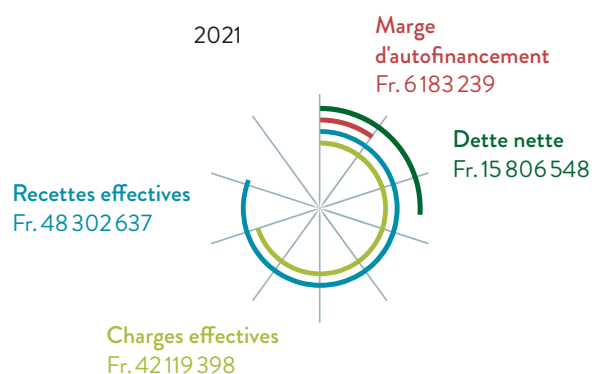
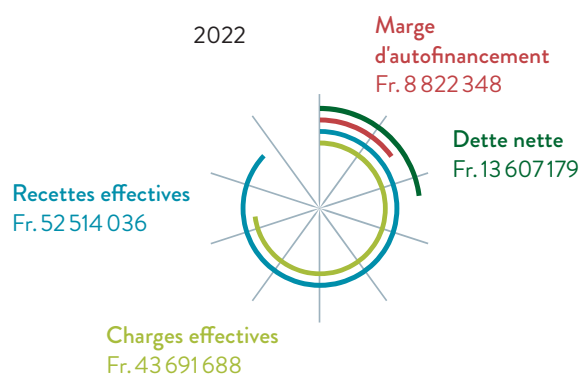
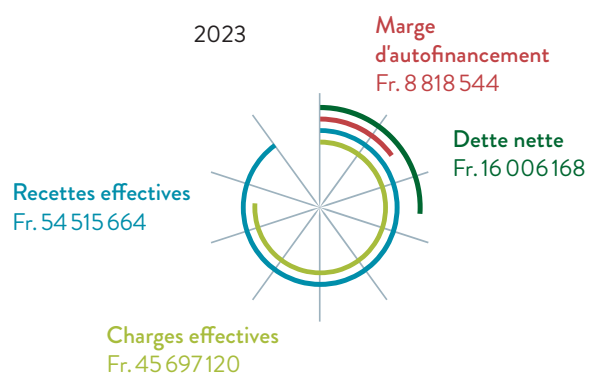
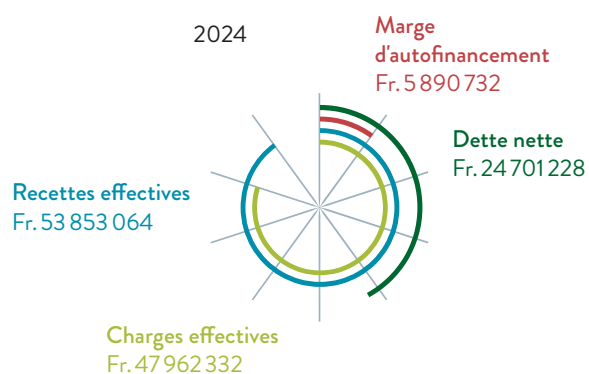
se monte à Fr. 53 853 064
au budget à Fr. 50 855 800

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 5.90 % ou Fr. 2 997 264.

2012	+ 19.32 %
2013	+ 12.32 %
2014	+ 20.3 %
2015	+ 9.95 %
2016	+ 11.20 %
2017	+ 14.59 %
2018	+ 1.15 %
2019	+ 4.07 %
2020	+ 7.14 %
2021	+ 6.85 %
2022	+ 14.37 %
2023	+ 11.71 %
2024	+ 5.90 %

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 8 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 47 962 332
Recettes effectives	Fr. 53 853 064
Marge d'autofinancement	Fr. 5 890 732

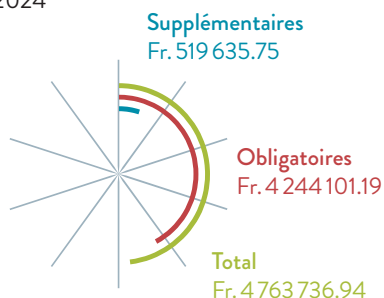
Alors que Fr. 2 053 528 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

L'exercice 2022 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 8 822 348 et celui de 2023, Fr. 8 818 545.

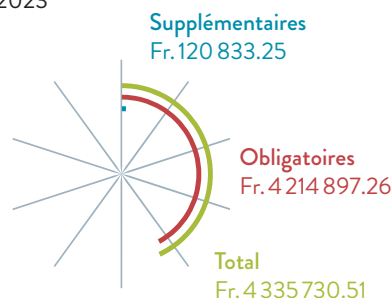
L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments : La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et limite, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 5 mios, les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).

ÉVOLUTION DES AMMORTISSEMENTS SUR 6 ANS

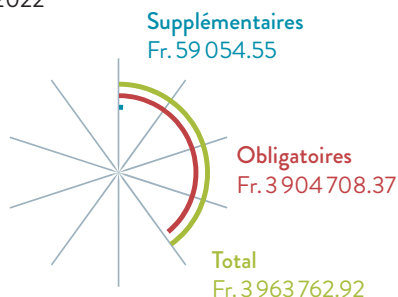
2024



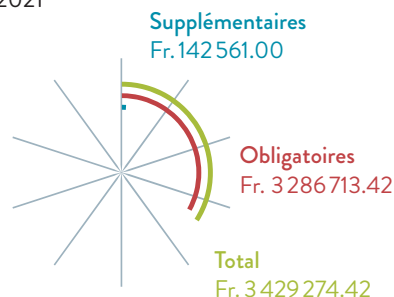
2023



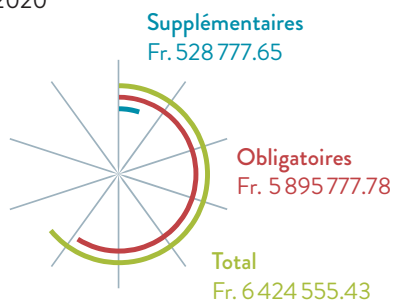
2022



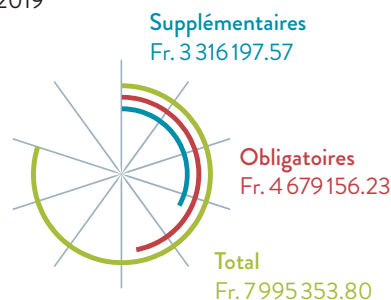
2021



2020



2019



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Afin de faire face aux importants préavis d'investissement votés et aux infrastructures à créer ou à rénover, un nouveau plafond d'endettement et de cautionnement a été voté pour la législature 2021–2026 (Préavis municipal N° 2021-27 du 1^{er} novembre 2021); celui-ci a été fixé à Fr. 135 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2024 à Fr. 93 723 591, soit Fr. 7 956 par habitant. Au 31 décembre 2023, elle se montait à Fr. 86 032 751, soit Fr. 7 493 par habitant. La dette nette est de Fr. 24 701 228, soit Fr. 2 097 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels:

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises:
 1. Lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable;
 2. Au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité;
 3. Dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives;
 4. Enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.

- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoine.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes et complétées par rapport aux années précédentes:

- Investissements dont l'utilisation est terminée;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses.

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour:

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées.

AMORTISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE	
Chemin des Dents-du-Midi	Fr. 9 423.75
Places stationnement vélos	Fr. 70 941.30
Garages « Alpes 4 »	Fr. 349 815
Halle des Glariers	Fr. 89 455.70
TOTAL	Fr. 519 635.75

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

- **Le fonds Terrains industriels** est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité : accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.
- **Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art** touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.
- **Le fonds Piscines extérieure et couverte** est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel.
- **Le fonds Crise sanitaire et économique** est maintenu et servira à couvrir les coûts qui pourraient être assumés par la Commune, mais qui n'étaient pas planifiés.
- **Le fonds Soutien aux activités économiques locales** est complété afin de soutenir les différentes mesures qui pourraient être prises en faveur de l'animation du centre-ville et du commerce local.
- **Le fonds pour la cohésion sociale** est destiné à renforcer l'entraide entre les différentes couches de la population afin de soutenir les familles et les personnes en difficultés temporaires.

Les attributions aux fonds de réserve sont les suivantes :

Organisation internationale de renommée	Fr. 90 000
Fonds énergétique durable	Fr. 400 000
Provision pour pertes sur débiteurs	Fr. 300 000
	Fr. 790 000

PASSAGE À MCH2

Dès le 1^{er} janvier 2026, notre commune va adopter le nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public.

Cette nouvelle pratique va engendrer une nouvelle présentation des comptes, un reclassement des immobilisations et une nouvelle réaffectation des différents fonds de réserve. C'est pourquoi, il n'est pas envisagé de compléter, de modifier ou de créer de nouveaux fonds en 2024. Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficacité dans la gestion.

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles et incertaines. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont nombreux et importants pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous «Autofinancement».

La Municipalité met tout en œuvre pour maîtriser l'évolution de sa dette tout en permettant des investissements importants et maîtrisés pour la réalisation d'infrastructures utiles et nécessaires à l'ensemble de la collectivité. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a mis en place des moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

La Municipalité suit l'évolution rapide de la société. Elle souhaite anticiper certaines situations difficiles que pourraient éventuellement connaître des familles à faible revenu et des personnes traversant des difficultés passagères. Le soutien aux associations œuvrant en faveur de l'intégration et de soutien à notre jeunesse retient également l'attention de la Municipalité, ceci afin de favoriser une meilleure cohésion sociale entre les différentes couches de la population.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2024;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
G. Devaud

La Secrétaire
A. Décaillet

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000. Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

COMPTES 2024

[illegible]

102.3060.00	Y compris indemnités forfaitaires 2023 et 2024	Fr. 15 000.00
110.3011.10	Il n'y a pas eu d'engagement en 2024 car déménagement mi-décembre	

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9 830 798,91	1 423 527,73	10 318 600,00	1 391 000,00	9 415 302,27	1 504 075,18
101	CONSEIL COMMUNAL	71 924,85		117 500,00		85 506,30	
101.3001.00	Rétributions du bureau	16 830,65		16 500,00		16 530,00	
101.3003.00	Indemnités de séances	44 079,00		83 000,00		55 139,50	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	779,05		1 200,00		1 441,10	
101.3050.00	Assurances	177,80		300,00		193,10	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	10 058,35		16 500,00		12 202,60	
102	MUNICIPALITE	601 832,95	83 233,95	615 500,00	80 000,00	584 717,45	67 953,02
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	480 473,10		500 000,00		476 534,00	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	42 263,00		44 100,00		41 393,50	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	44 789,40		44 400,00		44 369,40	
102.3050.00	Assurances	13 263,70		15 000,00		13 924,65	
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	21 043,75		12 000,00		8 495,90	
102.4361.00	Remboursements de traitements		83 233,95		80 000,00		67 953,02
110	ADMINISTRATION	2 739 661,26	251 977,45	2 854 100,00	199 000,00	2 591 642,62	316 160,24
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	999 488,20		1 084 000,00		949 164,00	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	335 126,35		353 000,00		327 721,55	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	124 966,55		131 500,00		120 938,55	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	186 865,35		218 000,00		186 960,40	
110.3050.00	Assurances du personnel	40 450,60		44 600,00		30 329,35	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	986,85		1 000,00		1 232,70	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	54 930,02		42 000,00		52 505,97	
110.3091.00	Frais de formation	57 084,82		77 000,00		54 824,83	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	40 531,65		10 000,00		20 738,00	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	71 733,30		70 000,00		74 179,16	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	56 791,20		60 000,00		87 285,75	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	5 254,84		1 500,00		178,55	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	29 967,60		30 000,00		32 162,85	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	370,00		2 000,00		2 898,00	
110.3170.10	Frais de réceptions	30 943,90		30 000,00		48 662,15	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	45 309,88		60 000,00		48 898,22	
110.3182.00	Frais de téléphones	6 863,20		5 000,00		6 774,20	
110.3183.00	Frais bancaires	16 423,43		20 000,00		15 469,71	
110.3185.00	Honoraires divers	161 717,10		150 000,00		193 601,00	

110.4362.01	Y compris redistribution 2024 à l'employeur de la Caisse de pensions	Fr. 3 554.00
111.3185.00	Y compris redevance attribution label Ville verte	Fr. 4 000.00
	Y compris honoraires prestations hirondelles et martinets	Fr. 5 000.00
111.3818.00	L'attribution budgétaire est comptabilisée dans le compte N° 230.3803.00	

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3185.10	Frais d'études	252 292,55		200 000,00		130 184,10	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	45 648,00		43 000,00		43 652,00	
110.3186.00	Primes d'assurances	48 391,35		45 000,00		38 540,20	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	36 398,90		33 000,00		32 795,70	
110.3316.20	Amortissement PGA	30 648,42		66 000,00		13 080,60	
110.3659.00	Dons, aides et subventions	14 063,90		30 000,00		35 296,33	
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	38 913,30		40 000,00		36 068,75	
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs		138 842,10		100 000,00		89 492,60
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		706,50		2 000,00		2 129,00
110.4361.00	Remboursements de traitements		18 121,85		42 000,00		67 950,00
110.4362.00	Remboursements de frais		24 034,50		20 000,00		48 912,55
110.4362.01	Recettes diverses		36 304,90		1 000,00		71 513,24
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"		29 967,60		30 000,00		32 162,85
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)		4 000,00		4 000,00		4 000,00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	393 793,01	393 793,01	441 000,00	441 000,00	467 317,18	396 137,80
111.3102.00	Communications et informations	4 204,95		5 000,00		15 273,75	
111.3102.10	Mobilité	30 584,75		50 000,00		10 600,08	
111.3114.00	Achats de matériel	1 875,45		15 000,00			
111.3115.00	Achat de véhicule	1 219,40		8 000,00			
111.3123.00	Electricité			2 500,00			
111.3185.00	Honoraires divers	18 955,78		12 000,00		85 906,95	
111.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	4 525,00		7 500,00			
111.3329.00	Amortissement PECC	81 000,00		81 000,00			
111.3657.00	Participations diverses	202 782,68		200 000,00		196 301,40	
111.3657.10	Participation VLS	48 645,00		60 000,00		59 235,00	
111.3818.00	Versement au Fonds énergétique durable					100 000,00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		235 595,65		300 000,00		323 069,50
111.4362.01	Recettes diverses		10 130,10		2 500,00		73 068,30
111.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		148 067,26		138 500,00		
151	MEDIATHEQUE	502 718,05	194 291,82	487 500,00	180 000,00	496 114,43	203 451,67
151.3011.00	Traitements	350 017,10		334 000,00		345 224,40	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	34 854,15		30 400,00		33 726,90	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	43 705,15		46 000,00		41 789,65	
151.3050.00	Assurances	10 517,25		10 400,00		10 639,30	

152.4362.00	Y compris part bénéfice Journée des Communes vaudoises	Fr. 14 110.00
153.3653.00	Y compris dernier versement prêt LIM Château	Fr. 24 000.00
	Y compris soutien 64 ^e Giron et 125 ^e de la Fanfare	Fr. 20 000.00

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	230,20		500,00			
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 523,30		3 000,00		3 402,60	
151.3102.00	Livres	27 876,79		28 000,00		26 564,38	
151.3102.10	DVD	11 479,45		12 000,00		11 733,55	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	10 014,01		14 200,00		14 033,75	
151.3189.00	Frais divers	5 500,65		4 000,00		3 999,90	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
151.4361.00	Remboursements de traitements		182 419,80		160 000,00		191 372,50
151.4392.00	Perceptions diverses		11 872,02		20 000,00		12 079,17
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	84 735,35	25 837,73	70 500,00	5 000,00	42 859,84	4 049,50
152.3114.00	Achats de matériel	14 256,35		10 000,00		4 654,95	
152.3123.00	Electricité	11 833,95		9 000,00		6 912,90	
152.3154.00	Entretien du matériel	611,05		1 500,00		1 404,80	
152.3170.00	Frais de manifestations	58 034,00		50 000,00		29 887,19	
152.4362.00	Remboursements de frais		24 959,68		5 000,00		4 049,50
152.4363.00	Remboursements de dommages		878,05				
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	635 858,80	50,00	589 000,00		582 819,90	42 475,65
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 238,70		1 300,00		1 552,20	
153.3050.00	Assurances	589,50		300,00		300,00	
153.3510.00	Ecole de musique	108 651,50		105 000,00		104 018,50	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	300 296,60		250 000,00		273 147,30	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 171,80		18 400,00		18 147,80	
153.3653.06	Commission culturelle	42 910,70		50 000,00		45 654,10	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	145 000,00		145 000,00		125 000,00	
153.3653.13	Ludothèque	19 000,00		19 000,00		15 000,00	
153.4362.01	Recettes diverses		50,00				42 475,65
160	TOURISME ET ECONOMIE	464 259,85	93 986,25	458 000,00	120 000,00	442 780,80	57 438,55
160.3114.00	Achats de matériel	407,85		2 000,00		7 038,70	
160.3185.00	Développement			5 000,00			
160.3185.10	Promotion économique Centre ville					899,40	
160.3653.01	Office du tourisme	289 620,00		272 000,00		269 620,00	
160.3653.03	Radio Chablais	34 311,00		35 000,00		32 811,00	
160.3653.04	ChablaisRégion	139 921,00		139 000,00		132 411,70	
160.3657.00	Autres concepts animations			5 000,00			



172.3011.00 Y compris 0.20 EPT pour secrétariat service des sports

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160.4359.00	Ventes et prestations diverses						1 480,00
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		93 986,25		120 000,00		55 958,55
171	PLACES DE SPORT	301 960,04	400,00	336 000,00		286 406,43	
171.3114.00	Achats de matériel	131,05		1 000,00			
171.3122.00	Gaz	28 434,25		15 000,00		49 605,80	
171.3123.00	Electricité	19 426,70		20 000,00		17 591,65	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	46 209,69		60 000,00		26 762,38	
171.3145.00	Entretien des terrains	87 064,20		102 000,00		70 795,50	
171.3311.00	Amortissement des places de sports	27 500,00		27 500,00		27 500,00	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	93 194,15		110 500,00		94 151,10	
171.4362.00	Remboursements de frais		400,00				
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	313 749,80	26 052,02	313 800,00	20 000,00	281 553,99	8 216,25
172.3011.00	Traitements coordinateur sportif	135 801,20		125 000,00		119 054,00	
172.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	12 693,70		11 700,00		10 743,80	
172.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	18 719,75		20 300,00		18 784,80	
172.3050.00	Assurances	3 808,65		3 800,00		3 478,65	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	72 587,70		70 000,00		77 202,19	
172.3653.02	Promotion vélo	3 855,00		10 000,00		6 301,35	
172.3653.08	Chablais Sport			3 000,00		2 000,00	
172.3653.10	Activités sportives	66 283,80				43 989,20	
172.4653.00	Participations diverses		26 052,02	70 000,00	20 000,00		8 216,25
180	TRANSPORTS	3 194 376,50	136 000,00	3 550 000,00	136 000,00	3 080 231,60	205 867,70
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	16 567,10		50 000,00		16 242,85	
180.3517.83	Bus Agglomération	1 489 461,00		1 600 000,00		1 521 820,00	
180.3517.91	Transports publics	1 688 348,40		1 900 000,00		1 542 168,75	
180.4363.00	Remboursements de dommages						1 867,70
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		136 000,00		136 000,00		204 000,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
190	SERVICE INFORMATIQUE	525 928,45	217 905,50	485 700,00	210 000,00	473 351,73	202 324,80
190.3011.00	Traitements	111 597,85		111 000,00		109 506,95	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 421,45		10 000,00		10 104,25	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 751,50		18 200,00		17 240,40	
190.3050.00	Assurances	3 106,80		3 200,00		3 199,95	
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	940,95		200,00		242,40	
190.3111.00	Achats de matériel	60 450,60		40 000,00		41 613,65	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	79 292,65		80 000,00		71 139,57	
190.3111.02	Internet	21 800,97		40 000,00		23 573,98	
190.3156.00	Maintenance	209 818,58		175 000,00		188 179,58	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	4 832,60		5 000,00		6 252,95	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	6 914,50		3 100,00		2 298,05	
190.4356.00	Facturation de services à des tiers		2 243,30				869,25
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		88 432,20		85 000,00		81 299,75
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		87 230,00		85 000,00		80 155,80
190.4902.04	Ordures - imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00
190.4902.05	Administration - imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne		5 000,00		5 000,00		5 000,00
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	9 190 924,48	41 616 884,49	7 513 700,00	40 550 000,00	11 004 985,74	41 330 750,26
200	REVENUS DU PATRIMOINE						
200.3819.00	Versement au fonds de réserve	367 920,00	1 241 583,30		1 442 000,00	545 649,00	1 883 773,05
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa	367 920,00				545 649,00	
200.4221.00	Revenus des capitaux		282 177,40		380 000,00		377 588,70
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		488 860,20		480 000,00		484 949,05
200.4412.00	Taxe CO2		5 245,70		200 000,00		
200.4516.00	Part du Canton				6 000,00		4 835,30
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		465 300,00				600 000,00
					376 000,00		416 400,00
210	IMPOTS	253 761,89	25 870 010,19	223 000,00	25 191 000,00	225 707,93	23 680 544,21
210.3187.00	Frais de perception des impôts	253 761,89		223 000,00		225 707,93	
210.4001.00	Impôt sur le revenu		14 031 953,44		14 500 000,00		13 168 582,39
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 547 066,50		2 000 000,00		1 940 197,04
210.4003.00	Impôt à la source		820 806,95		750 000,00		683 670,59
210.4005.00	Impôt personnel						217,25
210.4006.00	Impôt frontaliers		1 785 549,45		1 600 000,00		1 603 512,35
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 605 545,00		1 200 000,00		1 191 716,20
210.4011.10	RIE III - compensation		178 195,97		90 000,00		134 327,16
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		230 699,85		150 000,00		232 994,20
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		279 154,05		250 000,00		283 986,00
210.4020.00	Impôt foncier		2 541 756,80		2 550 000,00		2 439 296,60
210.4040.00	Droits de mutation		967 369,90		850 000,00		964 920,35
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		840 998,50		400 000,00		89 095,40
210.4061.00	Impôt sur les chiens		61 300,00		60 000,00		60 800,00
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		1 450,00		1 000,00		3 300,00
210.4090.00	Impôt récupéré après défalcons		175 768,24		100 000,00		99 047,35
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		83 265,55		90 000,00		93 726,50
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		254 197,69		200 000,00		211 108,68
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		464 932,30		400 000,00		480 046,15



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	6 672 038,02	14 505 291,00	6 790 700,00	13 917 000,00	6 150 167,25	15 766 433,00
220	UBS SA	3 691,50		55 100,00		23 157,80	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	83,50		100,00		81,40	
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	3 608,00		55 000,00		23 076,40	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	48 845,67		22 500,00		19 142,25	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	268,50		5 000,00		620,50	
221.3223.03	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.46 %	8 066,61		8 000,00		8 510,64	
221.3223.04	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.50 %	9 530,56		9 500,00		10 011,11	
221.3223.06	Emprunt à terme fixe 2024-2034 - 1.77	30 980,00					
227	ETACOM	5 776 000,00	14 505 291,00	5 776 000,00	13 917 000,00	5 415 884,00	15 766 433,00
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 776 000,00		5 776 000,00		5 415 884,00	
227.4520.00	Fonds de péréquation		13 917 500,00		13 917 000,00		14 147 000,00
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente		587 791,00				1 619 433,00
228	CIP/CPEV	68 018,35		32 300,00		20 688,30	
228.3223.09	Emprunt 2023-2028 - 2.08 %	20 800,00		20 800,00		8 958,30	
228.3223.13	Emprunt 2022-2025 - 1.20 %	11 370,00		11 500,00		11 730,00	
228.3223.14	Emprunt 2024-2029 - 1.37 %	35 848,35					
229	AUTRES EMPRUNTS	775 482,50		904 800,00		671 294,90	
229.3223.01	SUVA 2024-2033 - 1.60 %	38 533,00					
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %					77 400,00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400,00		37 400,00		37 400,00	
229.3223.08	SUVA 2024 - 2036 - 1.72 %	42 000,00		16 500,00		42 350,00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00		13 200,00		13 200,00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2022-2025 - 2.060 %	41 200,00		41 200,00		41 200,00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	47 200,00		47 200,00		53 100,00	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	34 416,00		34 500,00		38 718,00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	33 032,50		33 100,00		34 390,00	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	15 046,00		15 100,00		15 664,00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	22 140,00		22 200,00		23 985,00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	10 214,00		10 500,00		10 597,00	
229.3223.23	SUVA - 2023-2032 - 2.17 %	123 690,00				38 005,00	
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	6 000,00		6 000,00		6 000,00	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	19 800,00		19 800,00		19 800,00	
229.3223.26	Banque cantonale de Genève - 2020 - 2035 - 0.5 %	20 000,00		20 000,00		20 000,00	
229.3223.27	VZ Depotbank AG - 2021-2031 - 0.28 %	14 000,00		14 000,00		14 000,00	
229.3223.28	AXA - 2021-2033 - 0.48 %	14 400,00		14 400,00		14 400,00	
229.3223.29	Fondation supplétive LPP - 1.13 % - 2022-2023					10 672,00	
229.3223.30	Fondation supplétive LPP - 2.13 % - 2023-2028	42 600,00		42 600,00		24 850,00	
229.3223.31	Fondation supplétive LPP - 2.37 % - 2023-2033	71 100,00		71 100,00		41 475,00	
229.3223.32	Banque cantonale de Genève - 2.32 % - 2023-2030	116 000,00		116 000,00		94 088,90	
229.3223.33	Swissquote SA - 0.95 % 2024-2026	13 511,00					
229.3223.99	Emprunts à contracter			330 000,00			
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1 897 204,57		500 000,00		4 083 461,56	
230.3301.00	Défalcations de créances irrécouvrables	412 847,12		400 000,00		362 628,31	
230.3302.00	Amortissement titres	1 721,70					
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	73 000,00					
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	519 635,75				120 833,25	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	100 000,00		100 000,00		3 000 000,00	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	790 000,00				600 000,00	

312.3114.00	Frais pour équipement emplacement gens du voyage	
312.4232.10	Y compris participation du Canton de Vaud pour frais des gens du voyage	Fr. 29 578.58

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 417 561,54	3 805 188,77	4 148 400,00	3 362 900,00	4 173 659,09	4 170 796,56
311	DOMAINE DES BOULEAUX	115,65	17 500,20	2 000,00	17 500,00	1 698,55	17 500,20
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	115,65		2 000,00		1 698,55	
311.4271.00	Location		17 500,20		17 500,00		17 500,20
312	PARCELLES DIVERSES	502 355,95	1 104 157,58	87 000,00	720 000,00	332 102,75	1 151 892,82
312.3114.00	Achats de matériel	88 417,70					
312.3146.00	Entretien des parcelles	79 378,25		87 000,00		61 752,75	
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	334 560,00				270 350,00	
312.4232.10	Locations des terrains		145 517,44		100 000,00		70 134,20
312.4232.20	Droits de superficie		412 769,00		350 000,00		361 831,00
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		81 181,00		70 000,00		87 718,50
312.4232.90	Autres revenus		96 770,14		100 000,00		86 560,12
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs		367 920,00		100 000,00		545 649,00
32	FORETS	794 880,85	171 931,25	856 000,00	238 800,00	626 075,78	238 005,40
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	368 127,80	1 246,35	366 300,00		374 932,70	4 031,55
321.3011.00	Traitements	286 690,10		284 000,00		292 851,40	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	26 292,35		26 300,00		26 314,35	
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	38 435,60		36 800,00		39 307,20	
321.3050.00	Assurances	15 869,75		16 200,00		16 099,75	
321.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	840,00		3 000,00		360,00	
321.4361.00	Remboursements de traitements		1 246,35				4 031,55
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	426 753,05	170 684,90	489 700,00	238 800,00	251 143,08	233 973,85
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	788,40		1 500,00		1 340,50	
323.3114.00	Achats de matériel	95 224,40		113 000,00		23 193,45	
323.3115.00	Achat de véhicule					4 900,00	
323.3124.00	Carburant	7 577,55		10 000,00		8 122,85	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers			4 200,00			
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	9 046,50		11 500,00		2 584,80	
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	410,00		6 000,00		6 621,15	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	73 645,50		82 000,00		63 927,75	
323.3146.02	Dangers naturels	9 148,50		15 000,00		3 964,88	
323.3154.00	Entretien du matériel	16 810,35		20 000,00		7 347,30	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3155.00	Entretien des véhicules	39 091,85					
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 563,30		35 000,00		13 438,50	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	112 302,70		6 000,00		4 467,40	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé			110 000,00		47 266,15	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	2 868,90		3 500,00		2 551,35	
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve	38 397,10		46 000,00		42 003,00	
323.3903.00	Imputation interne de carburant			1 000,00			
323.4309.00	Taxes compensatoires	16 878,00		25 000,00		19 414,00	
323.4355.00	Ventes de bois				1 000,00		
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		87 016,25		120 000,00		129 619,75
323.4363.00	Remboursements de dommages		12 620,05		15 000,00		30 774,20
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		80,00				1 663,15
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		70 668,60		101 000,00		70 548,15
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		300,00		1 500,00		1 068,60
					300,00		300,00
33	VIGNES	404 317,79	483 828,35	445 000,00	510 000,00	498 691,84	543 350,57
331	VIGNOBLE COMMUNAL	343 494,61		391 000,00		370 077,96	14 085,50
331.3080.00	Contrats de vignolage	300 395,70		345 000,00		324 281,05	
331.3114.00	Achats de matériel	1 568,30		4 000,00		3 308,05	
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	833,37		6 000,00			
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvorne			2 000,00		3 644,31	
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	19 299,60		19 000,00		19 165,80	
331.3658.00	Contributions et frais divers	21 397,64		15 000,00		19 678,75	
331.4363.00	Remboursements de dommages						14 085,50
332	CAVES COMMUNALES	60 823,18	483 828,35	54 000,00	510 000,00	128 613,88	529 265,07
332.3114.00	Achats de matériel	282,10		1 000,00		9 564,55	
332.3123.00	Electricité	6 875,06		8 000,00		8 415,06	
332.3141.00	Entretien des caves	7 030,85		3 000,00		63 393,55	
332.3154.00	Entretien du matériel	591,40		2 000,00		1 283,86	
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	46 043,77		40 000,00		45 956,86	
332.4355.00	Vente de la récolte		401 936,75		440 000,00		454 425,27
332.4355.10	Vente de bouteilles		42 700,80		30 000,00		38 771,05
332.4362.00	Remboursements de frais		277,50				
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		38 913,30		40 000,00		36 068,75



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE						
340.3123.00	Electricité	9 487,35	910,00	17 500,00	15 000,00	8 717,55	
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 766,00		5 000,00		3 841,10	
340.3151.00	Entretien du matériel	5,40				1 387,55	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain	6 715,95		12 500,00		3 488,90	
35	BATIMENTS		910,00		15 000,00		
		2 706 403,95	2 026 861,39	2 740 900,00	1 861 600,00	2 706 372,62	2 220 047,57
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS						
350.3011.00	Traitements	1 397 312,69	74 747,05	1 210 100,00	38 000,00	1 324 187,35	102 937,70
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	854 887,55		669 000,00		767 413,15	
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	79 809,05		55 400,00		70 584,35	
350.3050.00	Assurances	112 687,85		89 500,00		100 849,15	
350.3114.00	Achats de matériel	24 093,40		24 000,00		22 447,10	
350.3115.00	Achat de véhicule	40 260,97		43 000,00		34 659,45	
350.3124.00	Carburant					5 420,00	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	1 862,30		2 500,00		1 933,15	
350.3141.01	Déprédations	29 426,82		30 000,00		36 872,75	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	14 274,45		20 000,00		17 950,00	
350.3155.00	Entretien des véhicules	11 002,15		10 000,00		12 742,85	
350.3182.00	Frais de téléphones	7 033,65		9 000,00		5 189,55	
350.3185.10	Frais d'études	2 837,10		1 200,00		1 227,00	
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules					4 793,95	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	4 295,80		4 500,00		4 130,70	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	146 901,55		170 000,00		170 758,65	
350.3903.00	Imputation interne de carburant	27 486,20		27 000,00		26 081,80	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	2 684,00		3 000,00		2 660,00	
350.4361.00	Remboursements de traitements	37 769,85		52 000,00		38 473,75	
350.4363.00	Remboursements de dommages		24 165,05		3 000,00		41 441,70
350.4902.00	Imputations internes des assurances		4 287,45				600,00
350.4902.01	Déprédations - imputation interne		46 294,55		35 000,00		52 651,45
							8 244,55
352	BATIMENT DU CLOCHER						
352.3123.00	Electricité	12 515,45	36 828,70	10 500,00	37 100,00	8 552,65	36 388,00
352.3124.00	Chauffage	305,10		500,00		225,00	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 964,45		6 000,00		3 146,05	
352.4231.00	Locations	9 245,90		4 000,00		5 181,60	
352.4362.00	Remboursements de frais		33 600,00		33 600,00		33 600,00
			3 228,70		3 500,00		2 788,00

353.3123.00	Faible montant dû à un remboursement à la suite d'une erreur de facturation en 2023	
353.3141.00	Y compris nettoyage installations aérauliques Pinte communale	Fr. 6 117.40
	Y compris réparation fenêtre coulissante Pinte communale	Fr. 3 313.25
	Y compris pompage évier cuisine et fosses à graisse de la Pinte communale	Fr. 2 558.10

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	LE BEC D'AIGLE	71 711,25	177 089,95	68 300,00	182 000,00	74 458,93	183 559,95
353.3123.00	Electricité	390,65		3 300,00		5 610,00	
353.3124.00	Chauffage	7 189,45		5 000,00		4 982,00	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	31 213,45		20 000,00		39 023,88	
353.3141.10	Travaux d'amélioration	32 917,70		40 000,00		24 843,05	
353.4231.00	Locations		175 225,00		180 000,00		178 298,25
353.4362.00	Remboursements de frais		1 864,95		2 000,00		1 201,65
353.4363.00	Remboursements de dommages						4 060,05
354	HABITATION EN PECHAUD	4 799,00	11 660,40	3 000,00	11 600,00	2 843,10	14 946,30
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	4 799,00		3 000,00		2 843,10	
354.4231.00	Locations		11 660,40		11 600,00		11 660,40
354.4363.00	Remboursements de dommages						3 285,90
355	ANCIENNE GENDARMERIE	12 075,70	35 000,00	13 500,00	35 000,00	10 558,80	35 000,00
355.3122.00	Gaz	7 662,25		9 500,00		7 765,05	
355.3123.00	Electricité	1 449,00		1 000,00		1 118,00	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 964,45		3 000,00		1 675,75	
355.4231.00	Locations		35 000,00		35 000,00		35 000,00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	43 864,43		74 800,00		105 096,18	
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	22 854,88		19 500,00		28 502,16	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	5 483,25		38 000,00		56 824,73	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	15 226,30		17 000,00		19 469,29	
356.3903.00	Utilisation de bois	300,00		300,00		300,00	

357.3123.00	À la suite de la réorganisation du service des bâtiments, tous les décomptes chauffage seront effectués courant 2025
358.3111.00	Reprise matériel USLA
359.3141.00	Y compris remplacement beamer et réparation sono

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	HOTEL DE VILLE	163 715,52	434 497,65	204 300,00	313 000,00	174 121,21	410 388,20
357.3011.00	Traitements	99 256,10		108 000,00		94 878,45	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	7 081,00		9 000,00		7 253,15	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	12 675,45		14 500,00		13 176,00	
357.3050.00	Assurances	2 076,85		3 900,00		2 708,00	
357.3123.00	Electricité	6 186,90		13 300,00		12 169,25	
357.3124.00	Chauffage			18 000,00			
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	36 439,22		36 000,00		43 936,36	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers			1 600,00			
357.4231.00	Locations		399 600,05		300 000,00		392 227,70
357.4361.00	Remboursements de traitements		34 897,60				18 160,50
357.4362.00	Remboursements de frais				13 000,00		
358	HALLE DES GLARIERS	66 209,68	10 934,00	61 000,00	18 000,00	67 784,91	10 412,50
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	11 940,00		1 000,00		1 564,35	
358.3123.00	Electricité	16 299,95		14 000,00		13 524,10	
358.3124.00	Chauffage	19 630,30		30 000,00		28 454,15	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	16 722,78		14 000,00		23 442,41	
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 616,65		2 000,00		799,90	
358.4271.00	Locations		10 934,00		18 000,00		10 412,50
359	AIGLON	52 232,94	17 912,50	35 400,00	15 000,00	32 864,56	31 360,30
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 733,15		700,00		777,15	
359.3122.00	Gaz	17 167,50		22 000,00		16 772,40	
359.3123.00	Electricité	4 951,10		3 400,00		5 225,30	
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	27 381,19		9 300,00		10 089,71	
359.4271.00	Locations		17 912,50		15 000,00		31 360,30
360	HABITATION DES ABATTOIRS	2 826,70	13 356,00	5 300,00	13 400,00	6 769,60	13 356,00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 826,70		5 300,00		6 769,60	
360.4271.00	Locations		13 356,00		13 400,00		13 356,00
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	261 460,25	58 185,40	260 600,00	92 000,00	248 829,11	81 460,95
361.3123.00	Electricité	11 045,30		7 600,00		4 368,00	
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	11 360,39		20 000,00		13 770,98	
361.3170.00	Frais d'exposition	74 054,56		68 000,00		65 690,13	
361.3300.00	Amortissement du patrimoine financier	165 000,00		165 000,00			

365.3141.10 Travaux pas effectués

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
361.3312.00	Amortissement						
361.4271.00	Locations		55 140,00		85 000,00	165 000,00	79 116,30
361.4362.00	Remboursements de frais				5 000,00		500,00
361.4362.01	Recettes diverses		3 045,40		2 000,00		1 604,65
361.4363.00	Remboursements de dommages						240,00
362	ANCIEN STAND	69 258,40	15 505,00	70 900,00	16 000,00	8 337,45	16 699,70
362.3123.00	Electricité	7 485,65		7 900,00		6 949,65	
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	61 772,75		63 000,00		1 387,80	
362.4271.00	Locations		13 505,00		14 000,00		14 699,70
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000,00		2 000,00		2 000,00
363	REFUGE DU FAHY	2 445,50	18 836,73	5 900,00	15 000,00	14 382,45	17 214,00
363.3123.00	Electricité	727,65		2 900,00		1 203,00	
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 717,85		2 600,00		1 199,25	
363.3141.10	Travaux d'amélioration					11 923,50	
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			400,00		56,70	
363.4271.00	Locations		18 836,73		15 000,00		17 214,00
364	REFUGE DU LARREVOIN	6 753,30	13 159,15	7 100,00	12 000,00	4 184,45	13 430,00
364.3123.00	Electricité	1 709,30		1 600,00		838,00	
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	4 069,00		4 500,00		3 123,60	
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	975,00		1 000,00		222,85	
364.4271.00	Locations		13 159,15		12 000,00		13 430,00
365	EDICULES PUBLICS	43 639,80	400,00	92 000,00		39 551,15	
365.3123.00	Electricité	10 076,20		12 000,00		9 111,30	
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	33 563,60		50 000,00		30 439,85	
365.3141.10	Travaux d'amélioration			30 000,00			
365.4362.00	Remboursements de frais		400,00				
366	BATIMENTS DIVERS	79 404,97	14 472,45	95 500,00	12 500,00	51 483,85	14 416,00
366.3123.00	Electricité	3 952,10		10 000,00		5 988,40	
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	57 952,87		68 000,00		27 995,45	
366.3312.00	Amortissement	17 500,00		17 500,00		17 500,00	
366.4271.00	Locations		14 012,45		12 000,00		14 216,00
366.4319.00	Recettes du poids public		460,00		500,00		200,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	109 763,25	189 910,40	97 300,00	190 000,00	143 142,11	208 197,75
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	154,00		3 000,00			
367.3122.00	Gaz	66 743,10		60 000,00		72 149,20	
367.3123.00	Electricité	14 632,90		14 000,00		17 523,35	
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	17 515,86		11 000,00		30 346,91	
367.3141.10	Travaux d'amélioration					14 385,75	
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	10 717,39		9 300,00		8 736,90	
367.4231.00	Locations		139 910,40		140 000,00		139 620,40
367.4362.00	Remboursements de frais		50 000,00		50 000,00		68 577,35
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	68 814,98	586 391,81	121 300,00	530 000,00	151 922,05	698 395,07
369.3122.00	Gaz	13 761,15		65 000,00		76 978,60	
369.3123.00	Electricité	13 320,48		11 600,00		11 253,00	
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	14 245,55		30 000,00		39 158,75	
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	8 528,55		13 000,00		6 383,75	
369.3199.00	TVA	18 959,25		1 700,00		18 147,95	
369.4231.00	Locations		87 728,76		100 000,00		190 545,07
369.4272.00	Recettes parking		464 740,20		420 000,00		467 312,70
369.4362.00	Remboursements de frais		33 922,85		10 000,00		40 382,15
369.4363.00	Remboursements de dommages						155,15
371	CASERNE SDIS	110 829,42	140 048,00	138 100,00	140 000,00	134 148,80	140 048,00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	207,28		1 500,00		907,55	
371.3122.00	Gaz	5 899,20		13 000,00		9 128,05	
371.3123.00	Electricité	12 531,25		9 600,00		11 335,05	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	12 691,69		35 000,00		33 178,15	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00	
371.3909.00	Intérêts imputés	4 500,00		4 000,00		4 600,00	
371.4271.00	Locations		140 048,00		140 000,00		140 048,00
372	SALLE DES NOYERS	867,35	48 636,00	1 500,00	49 000,00	1 023,05	48 636,00
372.3114.00	Achats de matériel			500,00			
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	867,35		1 000,00		1 023,05	
372.4231.00	Locations		48 636,00		49 000,00		48 636,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
373	MEDIATHEQUE	66 219,27	34 201,20	98 900,00	36 000,00	38 051,96	37 197,15
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	155,40		4 000,00		2 344,35	
373.3123.00	Electricité	5 626,60		4 400,00		4 450,40	
373.3124.00	Chauffage	14 279,55		22 500,00		16 303,80	
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	46 157,72		68 000,00		14 953,41	
373.4231.00	Locations		23 340,00		24 000,00		21 460,00
373.4362.00	Remboursements de frais		10 861,20		12 000,00		15 737,15
374	PPE "LE BATTOIR"	44 869,30	89 000,00	59 600,00	100 000,00	56 046,90	99 000,00
374.3123.00	Electricité	3 895,35		4 600,00		6 730,80	
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	40 973,95		54 000,00		41 071,85	
374.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			1 000,00			
374.3312.00	Amortissement					8 244,25	
374.4231.00	Locations		89 000,00		100 000,00		99 000,00
375	AIGLE-ANCIENNE	14 814,80	6 089,00	6 000,00	6 000,00	8 032,00	7 004,00
375.3122.00	Gaz	6 700,30		2 300,00		7 485,30	
375.3123.00	Electricité	1 644,40		700,00		117,00	
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	6 470,10		2 500,00		429,70	
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00			
375.4231.00	Locations		6 089,00		6 000,00		7 004,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4							
	TRAVAUX	11 224 558,86	4 868 173,85	11 464 100,00	4 342 550,00	11 349 227,50	5 129 749,84
411	SERVICE TECHNIQUE	1 372 773,50	4 604,25	1 579 900,00		1 081 060,00	7 757,60
411.3011.00	Traitements	1 055 877,00		1 200 000,00		824 402,25	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	98 316,85		107 000,00		77 293,70	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	154 871,70		194 500,00		128 963,40	
411.3050.00	Assurances	29 419,00		44 400,00		21 287,10	
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	3 537,45		6 000,00		1 998,80	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 615,20		6 000,00		4 436,05	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	7 435,40		3 000,00		100,00	
411.3181.00	Frais de ports	2 417,10		5 000,00		3 408,10	
411.3182.00	Frais de téléphones	6 283,80		4 000,00		9 170,60	
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
411.4361.00	Remboursements de traitements		4 604,25				1 157,60
411.4362.00	Remboursements de frais						6 600,00
412	BATIMENT DES TRAVAUX	87 225,25	31 366,00	94 000,00	31 200,00	90 256,55	25 564,00
412.3123.00	Electricité	16 116,00		12 000,00		15 205,45	
412.3124.00	Chauffage	53 854,35		60 000,00		61 516,45	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	17 254,90		22 000,00		13 534,65	
412.4271.00	Locations		31 366,00		31 200,00		25 564,00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	3 956,10	11 028,30	158 000,00	3 000,00	117 282,59	11 531,20
413.3011.00	Traitements			112 900,00		80 936,00	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF			10 500,00		8 429,40	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions			18 400,00		12 132,00	
413.3050.00	Assurances			4 200,00		514,20	
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	76,30		2 000,00		2 664,60	
413.3114.00	Achats de matériel	1 025,95		10 000,00		3 828,79	
413.3185.00	Honoraires divers	2 853,85				8 777,60	
413.4361.00	Remboursements de traitements						8 499,20
413.4528.00	Participation diverses		11 028,30		3 000,00		3 032,00
431	ROUTES	5 363 213,53	1 423 924,36	5 126 000,00	965 450,00	4 880 126,51	850 851,04
431.3011.00	Traitements	1 630 923,40		1 607 000,00		1 566 626,00	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	147 535,60		147 800,00		146 791,55	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	226 199,55		242 800,00		231 136,80	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3050.00	Assurances	50 173,50		54 700,00		42 237,45	
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	280,00		1 000,00		37,20	
431.3114.00	Achats de matériel	24 537,66		45 000,00		13 781,89	
431.3115.00	Achat de véhicule					57 091,55	
431.3124.00	Carburant	51 803,68		80 000,00		77 799,44	
431.3135.00	Déneigement	41 426,95		20 000,00		39 706,65	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	72 067,28		90 000,00		64 095,12	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	445 608,53		450 000,00		497 908,05	
431.3142.20	Aménagements urbains	101 907,30		150 000,00		110 953,90	
431.3154.00	Entretien du matériel	27 270,32		20 000,00		13 076,17	
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres	77 655,70		40 000,00		71 026,65	
431.3155.00	Entretien des véhicules	36 077,48		40 000,00		21 193,20	
431.3156.00	Entretien des équipements	10 190,42		15 000,00		12 324,20	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	16 846,10		18 000,00		16 766,90	
431.3186.10	Sécurité au travail	8 365,60		4 000,00		3 986,05	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	221 508,00		210 000,00		189 479,55	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4 276,75		4 200,00		4 176,30	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 357 050,00		1 494 000,00		1 357 050,00	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00		82 500,00		82 500,00	
431.3804.00	Atribution au fonds provenant des parcomètres	729 009,71		310 000,00		260 381,89	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		820 117,91		350 000,00		348 809,54
431.4313.00	Emoluments administratifs		76 656,90		15 000,00		41 487,70
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		7 731,40		10 000,00		15 861,95
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		1 115,00		5 000,00		5 535,00
431.4361.00	Remboursements de traitements		78 404,40				5 403,15
431.4363.00	Remboursements de dommages		12 117,75				5 805,70
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		392 250,00		392 250,00		392 250,00
431.4816.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		35 531,00		43 200,00		35 698,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	329 102,60	3 585,75	394 000,00	10 000,00	360 767,60	40 595,60
432.3123.00	Electricité	66 212,15		109 000,00		96 571,80	
432.3143.00	Entretien du réseau	61 650,20		110 000,00		86 085,05	
432.3143.10	Extension du réseau	6 495,90		30 000,00		5 370,30	
432.3143.20	Eclairage de Noël	26 479,95		15 000,00		5 098,65	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	168 264,40		130 000,00		167 641,80	
432.4362.01	Recettes diverses		3 585,75		10 000,00		40 595,60



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	415 524,24	4 000,00	505 000,00	15 000,00	447 034,65	23 956,51
440.3114.00	Achats de matériel	1 098,30		15 000,00		8 299,72	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	41 189,85		70 000,00		60 528,80	
440.3154.00	Entretien du matériel	15 402,47		10 000,00		14 813,18	
440.3185.00	Entretiens et aménagements facturés par les horticulteurs	357 833,62		360 000,00		363 392,95	
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00			
440.4272.00	Concessions d'inhumation		4 000,00		15 000,00		8 200,00
440.4362.00	Remboursements de frais						9 677,60
440.4363.00	Remboursements de dommages						6 078,91
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 745 541,00	1 593 035,65	1 772 800,00	1 593 500,00	1 689 043,01	1 553 069,10
450.3011.00	Traitements	423 380,85		403 000,00		393 219,70	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	36 393,45		33 200,00		31 784,15	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	53 928,25		47 800,00		55 353,60	
450.3050.00	Assurances	6 847,10		13 200,00		14 953,45	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5 037,65		6 000,00		7 169,90	
450.3114.00	Achats de matériel	10 646,15		30 000,00		56 799,15	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	75 236,68		92 000,00		39 292,31	
450.3141.01	Ecopoints	113 373,75		130 000,00		112 920,00	
450.3181.00	Frais de ports	1 080,25		1 200,00		970,55	
450.3182.00	Frais de téléphones	288,00		400,00		288,00	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	265 845,00		270 000,00		265 445,00	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	167 904,90		180 000,00		162 709,70	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	16 307,81		10 000,00		12 465,96	
450.3188.03	Enlèvement du verre	14 483,85		16 000,00		14 943,90	
450.3188.04	GastroVert	132 731,01		130 000,00		125 174,00	
450.3188.10	Elimination des ordures	242 170,93		231 000,00		233 719,05	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	78 316,83		60 000,00		57 362,99	
450.3188.12	Elimination des ordures - Déchetterie - Papier	3 728,00		3 000,00		14 570,20	
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	14 683,40		30 000,00		30 548,20	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	11 083,25		13 000,00		12 324,40	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	49 164,90		50 000,00		39 608,60	
450.3199.00	TVA	12 908,99		13 000,00		-2 579,80	
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
450.4112.10	Redevance Romande Energie		3 132,60				
450.4342.00	Taxe sur les ordures		743 314,60		800 000,00		763 072,90
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		632 061,05		620 000,00		616 002,75



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.4342.02	Verre		32 793,60		36 000,00		34 538,26
450.4342.03	Papier-carton		15 669,80		10 000,00		621,80
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers				500,00		
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		8 390,70		10 000,00		7 554,00
450.4342.06	Pet		4 882,00		6 000,00		5 300,00
450.4342.07	Ferraille		12 001,10		11 000,00		10 138,74
450.4342.08	GastroVert Pro		15 519,00		12 000,00		13 551,00
450.4342.09	Compost						132,30
450.4342.10	Cartes déchetterie		9 686,45		8 000,00		9 976,30
450.4342.11	Satom - taxation différenciée déchets alimentaires		79 904,00		80 000,00		77 252,00
450.4359.00	Ventes et prestations diverses		55,70				111,55
450.4361.00	Remboursements de traitements		8 706,75				12 314,60
450.4362.00	Rétrocession sur frais de transport		970,05				431,15
450.4659.00	Participations diverses		25 948,25				2 071,75
46	EPURATION DES EAUX	1 711 797,04	1 711 797,04	1 724 400,00	1 724 400,00	2 612 253,59	2 612 253,59
461	RESEAU D'EGOUTS	712 633,86	607 214,50	538 000,00	300 000,00	528 893,13	316 969,70
461.3011.00	Traitements	53 038,10		52 000,00		51 064,10	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 953,40		4 900,00		4 528,10	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	8 100,15		8 700,00		8 239,20	
461.3050.00	Assurances	1 489,75		1 800,00		1 436,20	
461.3123.00	Electricité	18 530,21		9 000,00		9 333,20	
461.3144.00	Entretien des canalisations	329 212,75		270 000,00		224 386,30	
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	37 516,00		40 000,00		3 022,43	
461.3182.00	Frais de téléphones	645,20		600,00		660,90	
461.3311.00	Amortissement du réseau	170 716,10		66 000,00		144 922,95	
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	88 432,20		85 000,00		81 299,75	
461.4341.00	Taxes de raccordement		607 214,50		300 000,00		286 777,95
461.4356.00	Facturation de services à des tiers						30 191,75
462	STATION D'EPURATION	999 163,18	1 104 582,54	1 186 400,00	1 424 400,00	2 083 360,46	2 295 283,89
462.3011.00	Traitements	207 069,20		207 000,00		200 372,90	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	19 338,90		19 200,00		16 731,80	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 255,45		32 400,00		30 775,80	
462.3050.00	Assurances	5 833,65		7 000,00		5 526,90	
462.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais			100,00		50,00	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	525,00		1 000,00		479,05	
462.3114.00	Achats de matériel	2 813,75		4 000,00		1 681,20	
462.3122.00	Gaz	1 505,00		4 000,00		11 765,05	
462.3123.00	Electricité	108 393,62		140 000,00		105 804,95	
462.3124.00	Carburant	200,85		200,00		481,00	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	55 929,34		55 000,00		45 858,58	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	1 881,70		2 000,00		3 235,75	
462.3154.00	Entretien du matériel	20 527,91		54 000,00		81 420,93	
462.3155.00	Entretien des véhicules	691,80		500,00			
462.3182.00	Frais de téléphones			200,00			
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	8 117,48		15 000,00		11 734,91	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	858,00		1 000,00		827,60	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	150 683,98		165 000,00		169 043,52	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	101 718,00		99 000,00		98 289,00	
462.3526.00	AERA - participation communale	274 378,20		372 300,00		307 313,42	
462.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux					982 410,00	
462.3902.00	Imputation interne des assurances	5 941,35		5 500,00		6 758,10	
462.3909.00	Intérêts imputés	2 500,00		2 000,00		2 800,00	
462.4112.10	Redevance électricité		51 066,95		40 000,00		37 120,45
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		764 556,25		850 000,00		800 379,55
462.4361.00	Remboursements de traitements		6 509,55				15 326,25
462.4363.00	Remboursements de dommages						6 480,00
462.4526.00	AERA - infrastructures						982 410,00
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		263 179,84		507 400,00		433 836,99
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		19 269,95		27 000,00		19 730,65
470	COURS D'EAUX	195 425,60	84 832,50	110 000,00		71 403,00	4 171,20
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	189 219,80		105 000,00		71 403,00	
470.3147.10	Biodiversité	6 205,80		5 000,00			
470.4516.00	Part du Canton		84 832,50				4 171,20

502.3141.00	Y compris pose containers Grande Eau	Fr. 27 327.70
	Y compris alimentation et fibre containers Grande Eau	Fr. 13 180.00
	Y compris remise en état sol terrain basket DDM	Fr. 8 290.00
	Y compris raccordement containers au local technique 54	Fr. 44 380.00
	Y compris alimentation tableau interactif collège 54	Fr. 7 140.00
	Y compris écran tactile Grande Eau	Fr. 2 253.50
502.3161.10	Y compris location de 4 containers supplémentaires Grande Eau	

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4 706 149,40	718 139,34	4 514 100,00	530 000,00	4 686 415,30	627 604,88
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	388 469,87	7 076,30	428 000,00	3 000,00	433 597,27	16 107,22
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 000,00		698,55	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	78 932,67		90 000,00		110 243,46	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	592,80		2 000,00		1 985,20	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 200,00		500,00		585,00	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	7 750,80		16 500,00		11 854,55	
501.3185.00	Participation Conseiller Ecole et Famille	75 306,68		84 000,00		83 300,00	
501.3188.00	Transports d'élèves	95 482,45		110 000,00		76 635,45	
501.3189.00	Frais divers	7 517,75		7 000,00		7 002,75	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monerresse	15 121,00		15 000,00		14 503,00	
501.3522.00	Ecolages	36 080,85		20 000,00		28 455,75	
501.3659.00	Dons occasionnels			2 000,00			
501.3663.00	Manifestations culturelles, courses d'école et d'études	70 484,87		80 000,00		98 333,56	
501.4362.00	Remboursements de frais						10 522,92
501.4512.00	Part cantonale aux charges scolaires		7 076,30		3 000,00		5 584,30
502	BATIMENTS SCOLAIRES	3 852 867,91	53 016,79	3 677 000,00	37 000,00	3 832 218,90	77 059,25
502.3011.00	Traitements	399 281,85		456 000,00		413 702,75	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	38 824,15		39 900,00		35 278,00	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	34 658,95		37 300,00		35 288,50	
502.3050.00	Assurances	13 650,10		17 200,00		15 337,50	
502.3114.00	Achats de matériel	15 462,68		15 000,00		20 045,25	
502.3122.00	Gaz	305 247,85		276 000,00		262 203,90	
502.3123.00	Electricité	79 374,07		90 000,00		65 031,35	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	25 174,10		38 000,00		40 192,50	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	428 065,64		303 000,00		286 403,81	
502.3141.10	Travaux d'amélioration	91 213,00		90 000,00		267 595,87	
502.3154.00	Entretien du matériel	4 885,92		5 000,00		5 245,67	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
502.3161.10	Locations de salles	193 818,55		120 400,00		131 843,30	
502.3161.20	Location Monnerresse	29 136,00		30 000,00		31 864,95	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1 693 200,00		1 757 200,00		1 757 200,00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	37 575,05		27 000,00		42 741,00	
502.3902.10	Déprédations - imputation interne					8 244,55	
502.3909.00	Intérêts imputés	458 300,00		370 000,00		409 000,00	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.4112.10	Redevance électricité		28 296,19		22 000,00		32 056,55
502.4271.00	Locations		8 120,00		5 000,00		6 746,00
502.4361.00	Remboursements de traitements		10 220,00				10 594,00
502.4362.00	Remboursements de frais				10 000,00		27 497,70
502.4363.00	Remboursements de dommages		6 380,60				165,00
513	FETE DES ECOLES	7 714,95		10 000,00		8 366,35	
513.3170.00	Frais de manifestations	7 714,95		10 000,00		8 366,35	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		540 938,60		410 000,00		440 880,70
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		540 938,60		410 000,00		440 880,70
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	12 228,45		10 000,00		10 000,00	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	12 228,45		10 000,00		10 000,00	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	33 196,20		60 000,00		34 865,30	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	30 008,60		50 000,00		30 311,60	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	3 187,60		10 000,00		4 553,70	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	169 176,85	76 005,48	154 000,00	60 000,00	183 679,15	78 368,15
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	2 604,85		8 000,00		3 965,25	
570.3653.00	Débours activités sportives			1 000,00		544,10	
570.3662.00	Après-midi sportifs et sorties sportives	63 389,55		60 000,00		97 351,25	
570.3662.10	Camps sportifs	103 182,45		85 000,00		81 818,55	
570.4511.00	Participation du Canton		76 005,48		60 000,00		78 368,15

580.3141.00 Y compris centrale sono église catholique
Y compris relevage orgue église catholique

Fr. 16 851.35
Fr. 38 050.60

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	242 495,17	41 102,17	175 100,00	20 000,00	183 688,33	15 189,56
580	TEMPLES	242 495,17	41 102,17	175 100,00	20 000,00	183 688,33	15 189,56
580.3011.00	Traitements	59 315,10		50 000,00		46 822,90	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 392,35		4 400,00		4 159,80	
580.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	319,25					
580.3050.00	Assurances	1 358,70		2 300,00		1 956,75	
580.3122.00	Gaz	8 148,25		7 900,00		8 639,10	
580.3123.00	Electricité	24 427,55		16 000,00		14 321,95	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	64 484,77		20 000,00		47 769,83	
580.3652.00	Communauté catholique	76 549,20		70 000,00		55 518,00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	4 500,00		4 500,00		4 500,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		7 298,42		10 000,00		7 099,41
580.4362.00	Remboursements de frais		10 160,75		10 000,00		8 090,15
580.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		23 643,00				

620.3012.00	Personnel temporaire afin de pallier les absences
	Somme compensée dans le compte N° 620.4361.00

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	6 377 436,69	1 314 315,83	6 502 872,00	1 139 000,00	6 074 120,15	1 360 807,68
611	SERVICE DE POLICE	4 172 603,98	13 608,90	4 394 000,00		4 043 672,25	19 688,00
611.3116.10	Caméras de surveillance	16 714,80		15 000,00		7 398,20	
611.3185.00	Constats de décès	11 028,10		9 000,00		4 920,55	
611.3188.00	Convois funèbres	21 728,10		20 000,00		14 863,80	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	365 571,00		350 000,00		344 282,00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	3 757 561,98		4 000 000,00		3 672 207,70	
611.4370.00	Amendes		399,90				200,00
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente		13 209,00				19 488,00
612	SIGNALISATION ROUTIERE	127 996,25	239,35	107 300,00		127 275,10	5 142,75
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé	211,25		2 000,00		108,80	
612.3123.00	Electricité	3 805,90		5 300,00		5 030,00	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	123 979,10		100 000,00		122 136,30	
612.4362.00	Remboursements de frais		239,35				227,30
612.4363.00	Remboursements de dommages						4 915,45
620	OFFICE DE LA POPULATION	410 680,27	123 922,94	388 800,00	74 000,00	367 882,10	91 655,17
620.3011.00	Traitements	291 687,00		291 000,00		282 463,55	
620.3012.00	Personnel temporaire	31 345,85					
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	23 872,75		27 000,00		23 898,90	
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	39 207,95		40 500,00		37 587,30	
620.3050.00	Assurances	5 997,35		9 000,00		8 633,90	
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	2 114,15		1 000,00		1 281,00	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2 941,05		5 000,00		2 112,75	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	436,72		1 500,00			
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00		188,50	
620.3181.00	Frais de ports	4 281,85		5 000,00		3 366,30	
620.3182.00	Frais de téléphones	1 295,60		800,00		849,90	
620.3902.00	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
620.4312.00	Emoluments		86 893,44		74 000,00		78 343,67
620.4361.00	Remboursements de traitements		37 029,50				13 311,50
633	EQUARRISSEUR	1 146,00		2 500,00		1 300,80	
633.3185.00	Indemnités	1 146,00		2 500,00		1 300,80	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	1 328 939,55	927 163,74	1 274 772,00	859 000,00	1 224 314,06	886 794,76
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS						
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	402 585,16	809,35	415 772,00		338 897,50	1 378,20
650.4301.00	Taxes non-pompier	402 585,16		415 772,00		338 897,50	
			809,35				1 378,20
652	SDIS CHABLAIS	926 354,39	926 354,39	859 000,00	859 000,00	885 416,56	885 416,56
652.3011.00	Traitements	125 827,95		136 000,00		91 312,25	
652.3013.00	Soldes	414 089,36		342 000,00		411 570,33	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	31 644,40		25 000,00		42 313,75	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 345,10		15 000,00		11 672,55	
652.3050.00	Assurances	3 825,20		1 800,00		1 100,10	
652.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 024,30		1 000,00		274,80	
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	18 902,30		18 000,00		14 666,35	
652.3091.00	Frais de formation	56 127,71		60 000,00		63 059,81	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	9 585,05		7 000,00		8 426,55	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	926,70		1 000,00		1 685,70	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	584,95		1 200,00		723,05	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	14 961,67		17 500,00		23 723,37	
652.3115.00	Achat de véhicule	11 318,40		11 300,00		12 216,10	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	627,95		5 000,00		3 537,75	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	11 300,30		4 000,00		4 548,30	
652.3124.00	Carburant	2 192,45		2 500,00		2 104,50	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement			500,00			
652.3155.00	Entretien des véhicules	10 906,65		6 400,00		3 994,55	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	3 163,30		4 700,00		316,45	
652.3161.00	Loyer	155 967,50		156 900,00		154 798,80	
652.3181.00	Frais de ports	32,60		200,00		70,30	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM			500,00			
652.3185.10	Frais d'études	1 891,75		10 000,00		1 018,80	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 951,70		4 200,00		3 879,00	
652.3189.00	Frais divers	13 212,30		10 400,00		12 891,00	
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 864,80		3 900,00		3 780,40	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	14 080,00		13 000,00		11 732,00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		228 136,20		158 000,00		242 042,65
652.4521.00	Participation d'Aigle		402 585,16		415 772,00		338 897,50
652.4521.10	Participations de Corbeyrier		16 903,56		18 250,00		14 939,32

661.3141.00	Y compris réfection sol local 28	Fr. 5 573.65
663.3141.00	Y compris machine à laver	Fr. 3 891.60
	Y compris mise en ordre portes et volets blindés	Fr. 5 205.25

COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652.4521.20	Participations d'Yvome		41 518,67		44 978,00		35 839,24
652.4651.00	Part de l'ECA		237 210,80		222 000,00		253 697,85
66	PROTECTION CIVILE	317 122,69	6 000,00	292 000,00	6 000,00	260 726,06	6 126,00
660	PROTECTION CIVILE	193 253,09	6 000,00	203 000,00	6 000,00	178 417,31	6 000,00
660.3011.00	Traitements					1 976,70	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF					231,15	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions					264,55	
660.3050.00	Assurances					45,05	
660.3182.00	Frais de téléphones	616,80		1 000,00		614,45	
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Aigle	192 636,29		202 000,00		175 285,41	
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000,00		6 000,00		6 000,00
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	44 095,45		23 800,00		30 795,20	126,00
661.3114.00	Achats de matériel	3 157,35		2 500,00		5 329,05	
661.3123.00	Electricité	16 229,90		9 000,00		14 842,65	
661.3141.00	Entretien courant de la construction	24 708,20		12 300,00		10 623,50	
661.4271.00	Locations						126,00
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	26 050,70		17 000,00		9 507,35	
662.3123.00	Electricité	17 513,40				5 278,00	
662.3124.00	Carburant - chauffage	3 461,25		12 000,00		2 172,80	
662.3141.00	Entretien courant de la construction	5 076,05		5 000,00		2 056,55	
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	53 723,45		48 200,00		42 006,20	
663.3114.00	Achats de matériel			500,00		801,00	
663.3122.00	Gaz	24 398,30		25 000,00		16 386,35	
663.3123.00	Electricité	12 447,15		13 000,00		20 099,05	
663.3141.00	Entretien courant de la construction	16 878,00		9 700,00		4 719,80	
680	MILITAIRES	18 947,95	243 380,90	43 500,00	200 000,00	48 949,78	351 401,00
680.3114.00	Achats de matériel	191,75		3 500,00		4 800,50	
680.3123.00	Electricité	7 651,15		10 500,00		6 921,70	
680.3124.00	Chauffage	8 876,20		17 000,00		22 700,35	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	2 228,85		12 500,00		14 527,23	
680.4271.00	Locations		243 380,90		200 000,00		351 401,00



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	8 220 096,00	507 939,20	8 315 000,00	120 000,00	7 947 907,81	622 504,86
711	SERVICE SOCIAL	3 178 681,60	97 273,00	3 279 100,00	120 000,00	2 902 554,96	161 923,66
711.3011.00	Traitements (TSHM)	123 997,90		126 000,00		122 285,80	
711.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	11 578,85		11 200,00		10 812,75	
711.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	18 612,90		19 600,00		19 365,60	
711.3050.00	Assurances	3 455,55		3 700,00		3 728,75	
711.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
711.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	6 364,75		5 000,00		13 521,25	
711.3525.10	ARASAPE - Régionalisation action sociale	31 765,79		30 100,00		23 026,84	
711.3525.20	ARASAPE - LAJE	2 341 008,61		2 495 000,00		2 070 110,32	
711.3653.00	Association pour la jeunesse aiglonne	250 000,00		250 000,00		306 097,70	
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
711.3655.10	Pirouette - subvention communale	30 000,00		30 000,00		30 000,00	
711.3655.11	FAJE - accueil de jour des enfants	57 155,00		55 000,00		54 715,00	
711.3655.13	Association AMIS	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
711.3655.14	Intégration et accompagnement	39 950,60		30 000,00		19 619,70	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	151 291,65		110 000,00		115 771,25	
711.4361.00	Remboursements de traitements		97 273,00		120 000,00		160 793,66
711.4362.01	Recettes diverses						1 130,00
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 029 414,40	410 666,20	5 030 000,00		5 028 234,20	460 581,20
720.3515.00	Facture sociale	5 029 414,40		5 030 000,00		5 028 234,20	
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		410 666,20				460 581,20
750	OFFICE DU TRAVAIL	12 000,00		5 900,00		17 118,65	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			200,00		118,65	
750.3181.00	Frais de ports			200,00			
750.3182.00	Frais de téléphones			500,00			
750.3515.00	Participation communale ChablaisRégion	12 000,00		5 000,00		17 000,00	



COMPTES 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 412 130,60	1 412 130,60	1 535 000,00	1 535 000,00	1 624 917,50	1 624 917,50
810	SERVICE DES EAUX	1 412 130,60	1 412 130,60	1 535 000,00	1 535 000,00	1 624 917,50	1 624 917,50
810.3011.00	Traitements	352 324,45		351 000,00		339 483,70	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	32 900,70		29 400,00		31 203,50	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	51 154,85		54 400,00		51 978,60	
810.3050.00	Assurances	9 894,85		11 100,00		9 543,30	
810.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	360,00		1 000,00		83,60	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			500,00			
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	12 416,85		47 000,00		13 793,13	
810.3123.00	Electricité	124 487,45		50 000,00		18 876,94	
810.3124.00	Carburant	662,00		1 000,00		670,45	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection			1 000,00			
810.3144.00	Entretien des réservoirs	87 777,95		77 000,00		88 404,21	
810.3144.10	Entretien du réseau	320 597,46		330 000,00		422 331,30	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	5 929,45		2 000,00		220,80	
810.3155.00	Entretien des véhicules	2 479,00		3 500,00		4 574,35	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	7 323,00		7 000,00		7 108,00	
810.3181.00	Frais de ports	690,30		1 500,00		1 082,95	
810.3182.00	Frais de téléphones	3 087,75		3 500,00		4 167,60	
810.3185.00	Frais d'analyses	4 120,00		7 000,00		6 103,15	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	2 091,20		2 300,00		2 017,20	
810.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	5 784,10		4 800,00		5 223,75	
810.3329.00	Amortissement du réseau	56 417,85		456 300,00		204 271,15	
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	235 734,24				324 579,67	
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	87 230,00		85 000,00		80 155,80	
810.3902.10	Imputation interne des assurances	2 778,15		2 500,00		3 152,35	
810.3903.00	Imputation interne de carburant	1 889,00		2 200,00		1 892,00	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 000,00		4 000,00		4 000,00	
810.4341.00	Taxes de raccordement		268 177,50		300 000,00		370 736,75
810.4351.00	Finances d'abonnement		1 112 328,40		1 200 000,00		1 162 642,10
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		8 957,80		10 000,00		11 800,50
810.4361.00	Remboursements de traitements		3 693,00				4 950,65
810.4363.00	Remboursements de dommages		474,00				22 474,25
810.4651.00	Subsides de l'ECA						33 570,15
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		18 499,90		25 000,00		18 743,10



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	55 379 656,48		54 311 772,00		56 276 535,36	
30	Autorités et personnel	11 610 788,36		11 883 300,00		11 026 046,59	
3001	Rétributions des autorités	497 303,75		516 500,00		493 064,00	
3003	Jetons de présence	44 079,00		83 000,00		55 139,50	
3011	Traitements du personnel	7 895 587,25		8 059 900,00		7 420 482,50	
3012	Personnel auxiliaire	31 345,85					
3013	Solides	414 089,36		342 000,00		411 570,33	
3030	AVS/AC/AI/AFA	789 150,40		780 400,00		757 508,70	
3040	Caisse de pensions	1 108 284,15		1 199 100,00		1 085 234,90	
3050	Assurances maladie et accidents	245 899,05		292 100,00		229 620,50	
3060	Indemnisations et remboursements de frais	37 433,95		34 800,00		22 721,00	
3066	Subsistance SDIS	18 902,30		18 000,00		14 666,35	
3080	Vignolage	300 395,70		345 000,00		324 281,05	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	64 988,37		58 500,00		64 708,57	
3091	Frais de formation	113 212,53		137 000,00		117 884,64	
3092	Frais de recherche de personnel	40 531,65		10 000,00		20 738,00	
3093	Frais sanitaires SDIS	9 585,05		7 000,00		8 426,55	
31	Biens, services, marchandises	10 621 080,99		10 635 200,00		10 179 777,53	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	90 090,60		94 200,00		94 924,36	
3102	Documentation, annonces	131 522,09		156 200,00		152 180,56	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	245 015,54		240 900,00		212 926,47	
3112	Achat de mobilier scolaire	78 932,67		90 000,00		110 243,46	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	313 774,61		362 000,00		211 578,83	
3115	Achat de véhicules	12 537,80		19 300,00		79 627,65	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	31 840,70		34 000,00		21 434,70	
3122	Gaz	485 667,15		499 700,00		538 878,80	
3123	Electricité	652 320,14		630 700,00		531 817,35	
3124	Combustibles et carburant	174 554,38		266 700,00		230 386,99	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	110 530,26		124 000,00		122 923,83	
3134	Produits pour cultures diverses	833,37		10 200,00			
3135	Achat de matières premières	41 426,95		20 000,00		39 706,65	
3139	Achat d'autres matières			500,00			
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 425 656,03		1 431 700,00		1 437 497,73	



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	619 583,11			690 000,00		672 957,07
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	386 869,55			385 000,00		386 332,10
3144	Entretien des canalisations	775 104,16			717 000,00		738 144,24
3145	Entretien des terrains	128 254,05			172 000,00		131 324,30
3146	Entretien des forêts et des parcelles	162 582,25			192 000,00		139 910,84
3147	Entretien des cours d'eau	195 425,60			110 000,00		71 403,00
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	56 351,99			71 300,00		55 572,64
3152	Entretien du mobilier scolaire	7 750,80			16 500,00		11 854,55
3154	Entretien des machines et du matériel	169 684,57			154 500,00		195 839,36
3155	Entretien des véhicules	96 280,43			94 400,00		48 390,15
3156	Entretien des équipements	228 004,90			199 700,00		207 073,18
3161	Loyers divers	383 922,05			312 300,00		323 507,05
3162	Redevances d'utilisation	7 323,00			7 000,00		7 108,00
3170	Réceptions et manifestations	170 747,41			158 000,00		152 605,82
3181	Frais de ports et taxes CCP	53 811,98			73 100,00		57 796,42
3182	Frais de téléphones	21 917,45			17 700,00		23 752,65
3183	Frais bancaires	16 423,43			20 000,00		15 469,71
3185	Honoraires divers et frais	986 954,68			937 500,00		985 543,02
3186	Primes d'assurances	283 050,40			301 000,00		290 621,30
3187	Emoluments	253 761,89			223 000,00		225 707,93
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 598 125,11			1 608 000,00		1 466 160,47
3189	Frais divers	26 230,70			21 400,00		23 893,65
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	101 718,00			99 000,00		98 289,00
3192	Taxes sur les véhicules	4 276,75			4 200,00		4 176,30
3193	Cotisations	60 356,20			55 800,00		46 649,25
3199	TVA	31 868,24			14 700,00		15 568,15
32	Intérêts charges	1 230 598,02			1 014 700,00		1 004 633,25
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	352,00			5100,00		701,90
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	895 686,02			1 009 600,00		733 581,35
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	334 560,00					270 350,00
33	Amortissements	4 763 736,94			4 738 000,00		4 335 730,51
3300	Amortissement du patrimoine financier	165 000,00			165 000,00		
3301	Amortissement de créances	412 847,12			400 000,00		362 628,31
3302	Amortissement titres	1 721,70					



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3303	Amortissement terrains et immeubles	73 000,00					
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 555 266,10		1 587 500,00		1 529 472,95	
3312	Amortissement des bâtiments	1 785 700,00		1 849 700,00		2 022 944,25	
3313	Amortissement des machines et du mobilier			50 000,00			
3316	Amortissement Place de la Gare	113 148,42		148 500,00		95 580,60	
3320	Amortissements supplémentaires	519 635,75				120 833,25	
3329	Amortissements	137 417,85		537 300,00		204 271,15	
35	Remboursements à des collectivités publiques	21 680 970,98		22 532 672,00		20 765 604,34	
3510	Part à des charges cantonales	474 222,50		455 000,00		448 300,50	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	27 349,45		25 000,00		24 503,00	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 041 414,40		5 035 000,00		5 045 234,20	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	3 194 376,50		3 550 000,00		3 080 231,60	
3518	Part aux frais du garde forestier	38 397,10		46 000,00		42 003,00	
3520	Fonds de péréquation	5 776 000,00		5 776 000,00		5 415 884,00	
3521	Participations à d'autres charges	4 445 977,58		4 728 272,00		4 280 541,71	
3522	Ecologies	36 080,85		20 000,00		28 455,75	
3525	Charges de prévoyances sociales autres Communes	2 372 774,40		2 525 100,00		2 093 137,16	
3526	Participations à des charges d'aménagement	274 378,20		372 300,00		307 313,42	
36	Aides et subventions à des institutions privées	2 406 046,34		2 336 400,00		2 358 430,53	
3652	Enseignement et cultes	81 049,20		74 500,00		60 018,00	
3653	Culture, loisirs et sports	1 381 957,60		1 332 400,00		1 347 926,44	
3654	Santé publique	33 196,20		60 000,00		34 865,30	
3655	Entraide familiale, Planning familial	234 605,60		222 500,00		211 834,70	
3657	Participations diverses	251 427,68		265 000,00		255 536,40	
3658	Contributions diverses	21 397,64		15 000,00		19 678,75	
3659	Dons, aides et subventions	14 063,90		32 000,00		35 296,33	
3662	Camps sportifs et sorties sportives	166 572,00		145 000,00		179 169,80	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	70 484,87		80 000,00		98 333,56	
3665	PC communales	151 291,65		110 000,00		115 771,25	
38	Attribution aux fonds de réserve	2 222 663,95		411 000,00		5 813 020,56	
3803	Bâtiments	100 000,00		100 000,00		3 000 000,00	
3804	Routes et infrastructures	729 009,71		310 000,00		260 381,89	
3809	Attribution au fonds de réserve	790 000,00		1 000,00		600 000,00	



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3811	Epuration des eaux					982 410,00	
3813	Service des eaux					324 579,67	
3818	Fonds énergétique durable	235 734,24				100 000,00	
3819	Autres attributions	367 920,00				545 649,00	
39	Imputations internes	843 770,90		760 500,00		793 292,05	
3902	Biens, services et marchandises	300 870,05		285 000,00		298 420,30	
3903	Eau, énergie et combustible	73 600,85		95 500,00		74 471,75	
3909	Intérêts et divers	469 300,00		380 000,00		420 400,00	



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature		55 666 299,81		52 970 450,00		56 371 206,76
40	Impôts		25 067 614,65		24 501 000,00		22 895 662,88
4001	Revenu personnes physiques		14 031 953,44		14 500 000,00		13 168 582,39
4002	Fortune personnes physiques		1 547 066,50		2 000 000,00		1 940 197,04
4003	Impôt à la source		820 806,95		750 000,00		683 670,59
4005	Impôt personnel						217,25
4006	Impôt frontaliers		1 785 549,45		1 600 000,00		1 603 512,35
4011	Personnes morales - bénéfice		1 783 740,97		1 290 000,00		1 326 043,36
4012	Personnes morales - capital		230 699,85		150 000,00		232 994,20
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		279 154,05		250 000,00		283 986,00
4020	Impôt foncier		2 541 756,80		2 550 000,00		2 439 296,60
4040	Droits de mutation		967 369,90		850 000,00		964 920,35
4050	Impôt successions et donations		840 998,50		400 000,00		89 095,40
4061	Impôt sur les chiens		61 300,00		60 000,00		60 800,00
4064	Taxes sur les appareils automatiques		1 450,00		1 000,00		3 300,00
4090	Impôt récupéré après défalcons		175 768,24		100 000,00		99 047,35
41	Patentes et concessions		683 534,34		832 000,00		863 561,70
4101	Boissons - tabacs		83 265,55		90 000,00		93 726,50
4112	Redevance Romande Energie		600 268,79		742 000,00		769 835,20
42	Revenus du patrimoine		4 784 044,12		3 957 300,00		4 564 514,61
4221	Capitaux du patrimoine financier		743 057,89		680 000,00		696 057,73
4231	Loyers du patrimoine financier		1 049 789,61		979 200,00		1 157 051,82
4232	Loyers des terrains		736 237,58		620 000,00		606 243,82
4242	Gains comptables sur les immeubles		367 920,00		300 000,00		545 649,00
4271	Loyers des immeubles administratifs		597 270,93		578 100,00		735 190,00
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		1 289 768,11		800 000,00		824 322,24
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		6 254 129,41		5 817 000,00		6 525 288,32
4301	Taxes non-pompier		809,35				1 378,20
4309	Taxes compensatoires				1 000,00		
4312	Emoluments de l'Office de la population		86 893,44		74 000,00		78 343,67
4313	Divers permis		215 499,00		115 000,00		130 980,30
4319	Emoluments administratifs divers		460,00		500,00		200,00



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		875 392,00		600 000,00		657 514,70
4342	Taxes périodiques		2 318 778,55		2 443 500,00		2 338 519,60
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 112 328,40		1 200 000,00		1 162 642,10
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		531 653,80		590 000,00		622 816,07
4356	Facturation de services		259 688,75		193 000,00		331 540,30
4359	Prestations diverses		9 175,62		17 000,00		16 354,96
4361	Remboursements de traitements		590 525,05		405 000,00		623 259,88
4362	Remboursements de frais		216 435,68		158 000,00		477 582,61
4363	Remboursements de dommages		24 217,85				71 876,76
4370	Amendes		399,90				200,00
4392	Bibliothèque		11 872,02		20 000,00		12 079,17
44	Part à des recettes cantonales		470 178,00		406 000,00		484 881,45
4411	Gains immobiliers		464 932,30		400 000,00		480 046,15
4412	Taxe CO2		5 245,70		6 000,00		4 835,30
45	Participation du canton		16 210 366,37		14 979 000,00		18 827 172,76
4511	Participation du canton		82 005,48		66 000,00		84 368,15
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		548 014,90		413 000,00		446 465,00
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale		410 666,20				460 581,20
4516	Participation aux cours d'eau		84 832,50				604 171,20
4518	Participation aux charges forestières		94 311,60		101 000,00		70 548,15
4520	Fonds de péréquation		14 518 500,00		13 917 000,00		15 785 921,00
4521	Participations des Communes		461 007,39		479 000,00		389 676,06
4526	Participation des Communes (déchets spéciaux)						982 410,00
4528	Participation des Communes		11 028,30		3 000,00		3 032,00
46	Participations et subventions de tiers		383 197,32		363 500,00		354 583,15
4651	Subsides de l'ECA		237 210,80		222 000,00		287 268,00
4653	Participations diverses		26 052,02		20 000,00		8 216,25
4657	Rétrocession sur le carburant				1 500,00		1 068,60
4658	Taxes de séjour		93 986,25		120 000,00		55 958,55
4659	Subventions de tiers		25 948,25				2 071,75



COMPTES 2024 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		969 464,70		1 354 150,00		1 062 249,84
4803	Bâtiments		148 067,26		138 500,00		
4804	Routes		392 250,00		392 250,00		392 250,00
4809	Autres fonds de réserve		165 967,60		166 000,00		236 162,85
4811	Epuration des eaux		263 179,84		507 400,00		433 836,99
4816	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
49	Imputations internes		843 770,90		760 500,00		793 292,05
4902	Biens, services et marchandises		300 870,05		285 000,00		298 420,30
4903	Eau, énergie et combustible		73 600,85		95 500,00		74 471,75
4909	Intérêts et divers		469 300,00		380 000,00		420 400,00

BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,
ENTENTES INTERCOMMUNALES
ET AUTRES REGROUPEMENTS
DE DROIT PUBLIC**

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

**ARASAPE – ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE
ET PAYS-D'ENHAUT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle

**AERA – ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2023	31.12.2024
Disponibilités	6 938 309,30	6 853 268,60
Caisse	22 615,15	21 023,70
Poste	4 158 322,21	3 944 252,62
Raiffeisen	101 380,05	59 987,69
Union de Banques Suisses SA	7 580,40	3 888,90
Banque cantonale vaudoise	2 325 015,90	2 495 606,35
Banque cantonale du Valais	2 818,15	7 941,80
Banque cantonale vaudoise - Cinérive SA	320 577,44	320 567,54
Débiteurs et comptes courants	9 926 961,96	11 665 420,89
Comptes courants débiteurs	478 066,02	530 103,08
Débiteurs	2 576 871,25	2 777 931,39
Administration Cantonale des Impôts	6 872 024,69	8 357 386,42
Placements du patrimoine financier	49 286 020,00	48 971 740,00
Titres	954 305,00	949 305,00
Terrains et bâtiments	47 792 795,00	47 483 515,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
Placements du patrimoine administratif	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
Actifs transitoires	4 414 212,10	2 070 853,25
Compte de liaison entre deux périodes comptables	4 414 212,10	2 070 853,25
Investissements du patrimoine administratif	71 186 563,09	81 421 466,31
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	0,00	0,00
Place de la Gare	1 209 612,55	1 127 112,55
Reconstruction Pont du Châtelard	293 042,85	212 642,85
Nouvelles constructions scolaires	3 520 249,15	3 228 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	17 606,20	8 606,20
Chemin de Champex - suite	245 738,85	211 238,85
Remplacement Pont de la Valerette	373 356,40	359 056,40
Nouvelle caserne SDIS	353 546,49	278 546,49
Route d'Evian/Industrielle	314 733,10	244 733,10
Chemin de la Rapille	111 632,75	80 132,75
Chemin de la Biole	299 022,45	277 522,45
Chemin des Lieugex	134 063,25	70 813,25
Chemin des Combasses	57 319,55	42 319,55
Route d'Ollon	641 693,65	533 693,65
Chemin des Iles	733 624,30	708 624,30
Chemin de Marjolin	324 106,35	291 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	409 418,30	384 418,30



Actif	31.12.2023	31.12.2024
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	3 323 907,00	3 111 907,00
Bâtiments scolaires	22 209 728,74	21 343 328,74
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	368 027,59	326 027,59
Chemins AF	833 936,80	788 936,80
Rue du Collège	672 493,39	642 493,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	251 425,86	357 387,53
Aménagement parcelle BCVs	151 855,80	121 855,80
Ponts Farettes et Sapeurs	438 900,70	408 400,70
Réfection Rue Sous-le-Bourg	284 017,40	265 017,40
Giratoire Margencel	577 457,85	544 957,85
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	372 230,56	207 230,56
Passage à niveau TPC	143 000,00	132 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	462 238,05	420 738,05
Infrastructures routières les Iles V	351 734,45	325 484,45
Infrastructures routières les Iles VI	528 017,00	482 517,00
Rue Margencel	334 255,45	334 255,45
Chemins AF - 2ème étape	533 472,75	923 791,50
Chemin de la Mêlée (UCI)	524 859,30	482 359,30
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	6 509 924,26	6 279 924,26
Aménagement du territoire	-55 820,75	44 041,02
Réfection enrobé route Industrielle	199 601,00	187 501,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	529 950,05	439 950,05
Etude STEP Régionale	195 515,45	129 515,45
Aménagement cour d'école Grande Eau	510 569,95	472 569,95
Installations sportives extérieures Planchette	1 210 732,50	1 128 432,50
Réfection chemin de Marjolin	199 113,75	171 113,75
Place pose et dépose EMS-ECC Sillon	148 880,90	124 130,90
Aménagement rue du Rhône	142 031,40	704 269,35
Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biole	310 767,60	292 567,60
Aménagement Place du Marché	665 540,17	626 230,29
Réfection ruelle Sous-le-Bourg	218 270,30	27 229,05
Construction EEG (Espace Evénements Glariers)	2 025 506,35	2 025 506,35
Service des eaux	0,00	0,00
Route de Transit	41 495,95	45 065,95
Digue protection Châble-Croix	84 504,40	84 504,40
Chemin de l'Hôpital	143 753,20	903 351,30
Réorganisation Place de la Gare	624 205,96	451 850,46
Route de Lausanne	45 234,00	45 234,00
Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	431 621,30	404 943,10
Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	12 423 847,08	19 801 306,56
Garages "Alpes 4"	367 315,00	0,00
Concept gestion du stationnement	113 141,74	113 141,74
Route d'Evian	116 963,97	241 403,58
Chemin des Dents-du-Midi	9 423,75	0,00
Places stationnement vélos	76 441,30	0,00
Plan énergie climat	381 125,74	520 639,40
Infrastructures routières Iles IV-Nord	973 750,76	1 146 620,76
Avenue des Glariers	32 341,88	37 206,38
Réfection rue Samuel Cornut	350 446,05	337 489,30
Réaménagement rues Midi et Rhône	44 440,25	507 252,65



Actif	31.12.2023	31.12.2024
Plan directeur éclairage public	33 042,90	110 269,93
Assainissement et rénovation Bec d'Aigle	45 112,00	101 537,50
Halle des Glariers	89 455,70	0,00
Aménagement Parc Mon Séjour	2 100,15	211 820,90
Etude Gare souterraine AL-ASD	39 847,55	104 688,15
Réaménagement Place du Marché	416 139,40	474 628,22
Aménagement Place Hôtel de Ville (urgent)	0,00	933 065,59
Place du Marché (futur)	0,00	21 474,76
Achat pavillon et surélévation KIWI	0,00	2 308 237,90
Réfection étanchéité Fontanney	0,00	312 742,55
Assainissement conduites EP diverses	0,00	134 357,80
Plan stratégique redynamisation Centre-Ville	0,00	48 241,36
	141 752 066,45	150 982 749,05



Passif			31.12.2023	31.12.2024
Engagements			3 215 500,82	2 892 764,59
Banque cantonale vaudoise			0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers			418 018,03	276 053,52
Comptes courants créanciers			23,00	22 214,90
Créanciers collectifs			2 797 459,79	2 594 496,17
Emprunts à long terme			79 421 256,00	84 702 664,00
UBS SA (29.02.2024)	0,70%	2019 - Emprunt	3 145 000,00	0,00
BCV (28.09.2030)	0,46%	2021 - Emprunt	1 750 000,00	1 650 000,00
BCV (10.12.2030)	0,50%	2021 - Emprunt	1 900 000,00	1 800 000,00
BCV (03.06.2034)	1,77%	2024 - Emprunt	0,00	3 000 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2011 - VLS	5 600,00	2 800,00
Emprunt LADE	0,00%	2036 - Chemin des Iles	156 000,00	144 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2039 - Parcelle BCVs	4 829 440,00	4 527 600,00
Emprunt LPR	0,00%	2042 - Parcelle ZM	1 330 000,00	1 260 000,00
CIP (31.07.2028)	2,08%	2023 - Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2025)	1,20%	2022 - Emprunt	955 000,00	925 000,00
RP (16.02.2024)	0,00%	2021 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
Vaudoise (25.02.2028)	1,87%	2013 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024)	1,50%	2012 - Emprunt	2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027)	0,40%	2016 - Emprunt	3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2025)	2,06%	2022 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
BCG (14.01.2026)	2,36%	2011 - Emprunt	2 000 000,00	1 750 000,00
Postfinance (04.08.2026)	2,39%	2011 - Emprunt	1 440 000,00	1 260 000,00
Postfinance (03.06.2029)	1,81%	2014 - Emprunt	1 825 000,00	1 750 000,00
BCVs (29.01.2015)	1,03%	2015 - Emprunt	1 460 000,00	1 400 000,00
BCVs - solde parcelle	0,00%	2015 - Reconnaiss. dette	4 385 216,00	4 203 264,00
Postfinance (03.06.2030)	1,23%	2015 - Emprunt	1 800 000,00	1 650 000,00
SUVA (05.04.2029)	0,64%	2017 - Emprunt	1 640 000,00	1 580 000,00
SUVA (05.10.2023)	2,17%	2018 - Emprunt	5 700 000,00	5 700 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025)	0,20%	2019 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031)	0,33%	2019 - Emprunt	6 000 000,00	6 000 000,00
BCG (14.08.2035)	0,50%	2020 - Emprunt	4 000 000,00	4 000 000,00
VZ Bank AG (20.05.2031)	0,28%	2021 - Emprunt	5 000 000,00	5 000 000,00
AXA (30.05.2033)	0,48%	2021 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
Fondation LPP (30.05.2028)	2,13%	2023 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
Fondation LPP (30.05.2033)	2,37%	2023 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
BCG (08.03.2030)	2,32%	2023 - Emprunt	5 000 000,00	5 000 000,00
Swissquote SA (24.08.2026)	0,95%	2024 - Emprunt	0,00	4 000 000,00
SUVA (11.03.2033)	1,60%	2024 - Emprunt	0,00	3 000 000,00
Passifs transitoires			3 395 994,42	6 128 162,67
Compte de liaison entre deux périodes comptables			3 395 994,42	6 128 162,67



Passif	31.12.2023	31.12.2024
Financements spéciaux et fonds de réserve	50 928 584,26	52 181 783,51
Terrains industriels	11 982 090,50	11 911 760,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	215 386,95	185 419,35
Salles publiques aiglounes (sport, culture et animation)	6 700 000,00	6 700 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	4 090 314,95	4 729 324,66
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	3 100 000,00	3 100 000,00
Reboisement compensatoire	32 513,00	32 513,00
Eaux	4 992 538,49	5 228 272,73
Epuration	1 901 571,71	1 638 391,87
GEDE Chablais	146 138,48	146 138,48
Novassalles	1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13	494 049,70	494 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	1 726 000,00
Fonds énergétique durable	669 502,84	1 021 435,58
Livre historique d'Aigle	40 779,65	40 779,65
Organisation internationale de renommée	160 000,00	250 000,00
Piscines extérieure et couverte	3 500 000,00	3 500 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	1 500 000,00	1 500 000,00
Rénovation du patrimoine communal	2 000 000,00	2 000 000,00
Fonds pour le soutien aux activités économiques locales	800 000,00	800 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	600 000,00	600 000,00
Capital	4 790 730,95	5 077 374,28
Cautionnements solidaires		
En faveur de :		
Stand de tir - part d'Aigle	73 579,00	
Fondation CMC	428 540,00	
Club Alpin suisse	9 550,00	
Tennis Club	185 000,00	
Fondation chablaisienne d'aide à l'insert	5 000 000,00	
	5 696 669,00	
Taux moyen des intérêts bancaires	2019 - 1.49 % 2020 - 1.12 % 2021 - 0.88 % 2022 - 0.82 % 2023 - 1.07 % 2024 - 1.26 %	
	141 752 066,45	150 982 749,05



Inventaire des titres au 31 décembre 2024

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2024	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holidgaz SA	BCV	10,00	766 480,00	2050274	10 861 022,00	766 480,00	459 888,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10,00	140,00	623401	322,00	0,00	4,20
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500,00	30 000,00	256685	0,00	30 000,00	2 400,00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00	15 300,00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00	9 600,00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000,00	10 000,00	157735	0,00	0,00	400,00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1,00	1 104,00	13435754	0,00	0,00	0,00
625 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	1,00	625,00	126367632	26 875,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	7,00
5 Actions OptimaSolar	Safe	1 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25,00	250,00		0,00	0,00	0,00
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250,00	2 500,00		0,00	0,00	0,00
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100,00	3 100,00		0,00	0,00	0,00
2 Parts BVA Holding	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	0,00
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10,00	400,00		0,00	0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100,00	1 100,00		0,00	0,00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100,00	100,00		0,00	0,00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100,00	1 000,00		0,00	0,00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000,00	5 000,00		0,00	0,00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50,00	150 000,00		0,00	0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25,00	50,00		0,00	0,00	
356 Actions SATOM SA	BCV/s	100,00	35 600,00		0,00	0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10,00	216 000,00	1019087	21 600,00	0,00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10,00	325 480,00		0,00	0,00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100,00	13 100,00	203735	0,00	0,00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100,00	1 200,00		0,00	0,00	
Totaux finaux					11 062 019,00	949 305,00	488 499,20



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Levant - Bâtiment	832	7 052	0,00	
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassalles - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	237 000,00	237 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biole	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	33 551	120 000,00	120 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	4 339	168 400,00	168 400,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barne - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Favez - Cibleirie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Favez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Favez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	*2839	71 890	4 853 000,00	5 751 200,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Pra Neyroud, Pré, champ	3957	23 371	82 000,00	82 000,00
Les Iles - Pré, champ	3958	2 661	55 000,00	55 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3972	8 900	356 000,00	712 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3973	4 731	312 000,00	378 480,00
Hôpital, Trottoir	3987	198	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3988	7 250	989 000,00	580 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3989	3 258	130 000,00	260 640,00
Les Iles - Pré, champ	*4000	2 510	100 000,00	200 800,00
Les Iles - Pré, champ	*4001	5 647	226 000,00	451 760,00
Les Iles - Pré, champ	*4006	10 000	674 000,00	3 677 435,00
Les Iles - Pré, champ	*4011	7 000	472 000,00	
Les Iles - Pré, champ	*4013	4 384	295 000,00	
Les Iles - Pré, champ	*4014	3 000	202 000,00	
Les Iles - Pré, champ	*4015	3 000	202 000,00	
Les Iles - Pré, champ	*4016	4 000	273 000,00	
Rue du Midi - trottoir, place piétonnière	4018	36	0,00	0,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Colluaires	2300	14	0,00	
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
				48 022 435,00



Evolution des comptes "Réserves" en 2024

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2023	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2024	Valeur au bilan du 31.12.2024
Terrains industriels, infrastructure et achats	11 982 090,50	367 920,00	0,00	0,00	438 250,00	11 911 760,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	1 901 571,71	0,00	0,00	0,00	263 179,84	1 638 391,87
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	215 386,95	0,00	0,00	0,00	29 967,60	185 419,35
Salles publiques aiglounnes (sport, culture et animation)	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 000,00
Piscines extérieure et couverte	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	4 090 314,95	729 009,71	0,00	0,00	90 000,00	4 729 324,66
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00
Novassalles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	32 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 513,00
Margencel 13	494 049,70	0,00	0,00	0,00	0,00	494 049,70
Service des eaux	4 992 538,49	235 734,24	0,00	0,00	0,00	5 228 272,73
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	1 726 000,00
Fonds énergétique durable	669 502,84	100 000,00	400 000,00	0,00	148 067,26	1 021 435,58
Organisation internationale de renommée	160 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	250 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Livre historique d'Aigle	40 779,65	0,00	0,00	0,00	0,00	40 779,65
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Soutien aux activités économiques locales	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Totaux	50 928 584,26	1 432 663,95	790 000,00	0,00	969 464,70	52 181 783,51

Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2024

Préavis	Libellé	Credit voté brut	Credit voté net	Investissements au 31.12.23	Investissements 2024	Subsides participations TVA au 31.12.2023	Investissements nuls au 31.12.2024	Amortissements antérieurs	Amortissements 2024	Amortissements subsidés, part. tiers et virements cptes autonomes	Valeur comptable au 31.12.2024
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	5 256 000,00	292 000,00	0,00	3 228 249,15
00-01	Equiperment de Pautex	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	162 000,00	9 000,00	0,00	8 606,20
02-09/Cm.	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000,00	3 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	126 408,85	6 595 581,30	5 385 988,75	82 500,00	0,00	1 127 112,55
06-19/Cm.	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Châleard	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 798 000,00	80 400,00	0,00	212 642,85
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 352 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	1 077 500,00	34 500,00	0,00	211 238,85
05-06/Cm.	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	257 400,00	14 300,00	0,00	359 056,40
07-02	Route d'Evian Industrielle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 455 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	1 140 000,00	70 000,00	0,00	244 733,10
07-04	Chemin des Combasses	300 000,00	300 000,00	297 319,55	0,00	0,00	297 319,55	240 000,00	15 000,00	0,00	42 319,55
07-04-07-18	Chemin de la Biode	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	873 500,00	21 500,00	0,00	277 522,45
07-07	Chemin des Lieugex	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	28 372,00	1 204 563,25	1 070 500,00	63 250,00	0,00	70 813,25
07-10	Chemin de la Rapalle	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	560 000,00	31 500,00	0,00	80 132,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	3 182 000,00	1 996 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 689 892,91	75 000,00	0,00	278 546,49
08-03	Chemin de Marjolain	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	462 000,00	33 000,00	0,00	291 106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 080 574,00	0,00	667,00	6 079 907,00	2 756 000,00	212 000,00	0,00	3 111 907,00
10-07	Chemin des Iles	600 000,00	600 000,00	1 280 903,90	0,00	72 279,60	1 208 624,30	475 000,00	25 000,00	0,00	708 624,30
10-09	Route d'Olion	2 480 000,00	2 480 000,00	2 566 373,25	0,00	121 285,60	2 445 087,65	1 804 000,00	108 000,00	0,00	533 683,65
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamrossaire	680 000,00	680 000,00	762 683,80	0,00	78 285,50	684 418,30	275 000,00	25 000,00	0,00	384 418,30
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	776 138,25	99 861,77	154 074,00	721 926,02	677 885,00	0,00	0,00	44 041,02
12-05	Trottoir et refecton chemin du Châleard	1 028 400,00	1 028 400,00	1 298 093,95	0,00	80 066,36	1 218 027,59	850 000,00	42 000,00	0,00	326 027,59
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	77 000,00	11 000,00	0,00	132 000,00
14-12	Aménagement parcelle BCVs	600 000,00	600 000,00	673 805,80	0,00	311 950,00	361 855,80	210 000,00	30 000,00	0,00	121 855,80
14-14/18-11	Ancienne Maison de Ville	4 950 000,00	4 950 000,00	5 385 422,11	0,00	656 561,75	4 729 860,36	4 357 629,80	165 000,00	0,00	207 230,56
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 215 386,14	0,00	332 892,75	882 493,39	210 000,00	30 000,00	0,00	642 493,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	0,00	81 059,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	4 217 000,00	4 217 000,00	251 425,86	105 961,67	0,00	357 387,53	0,00	0,00	0,00	357 387,53
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	25 054 195,64	0,00	82 267,00	24 971 928,64	2 680 000,00	966 400,00	72 199,90	21 343 328,74
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	2 175 085,80	0,00	1 071 149,00	1 103 936,80	270 000,00	45 000,00	0,00	788 936,80
16-02	Refecton Jus Sous-le-Bourg	653 960,00	653 960,00	731 624,40	0,00	333 607,00	398 017,40	114 000,00	19 000,00	0,00	265 017,40
16-03	Giratoire Margencel	125 000,00	125 000,00	761 088,75	0,00	21 130,90	739 957,85	162 500,00	32 500,00	0,00	544 957,85
16-09	Collecteur EU Golf Les Melleys	880 000,00	880 000,00	8 843,60	0,00	0,00	8 843,60	0,00	0,00	0,00	8 843,60
16-19	Planification et revision affectation generale	525 000,00	525 000,00	827 415,41	30 648,42	0,00	858 063,83	827 415,41	30 648,42	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routieres Iles V	525 000,00	525 000,00	505 327,05	0,00	22 342,60	482 984,45	131 250,00	26 250,00	0,00	325 484,45
17-02	Pavillon scolaire DDM - credit complementaire	7 200 000,00	7 200 000,00	7 684 151,96	0,00	24 227,00	7 699 924,26	1 150 000,00	200 000,00	0,00	6 279 924,26
17-09	STEP Regionale	339 200,00	339 200,00	341 311,70	0,00	13 796,25	327 515,45	132 000,00	66 000,00	0,00	129 515,45
17-14	Chemin de la Malles (UCI)	845 064,00	845 064,00	757 359,30	0,00	20 000,00	737 359,30	212 500,00	42 500,00	0,00	482 359,30
18-02	Schema directeur espaces publics	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE "Le Baitor"	100 000,00	100 000,00	100 652,65	0,00	0,00	100 652,65	100 652,65	0,00	0,00	0,00
18-06	Refecton anobré route Industrielle	453 800,00	240 985,00	465 621,00	0,00	206 520,00	260 101,00	60 500,00	12 100,00	0,00	187 501,00
18-07	Infrastructures routieres Iles IV	830 000,00	830 000,00	685 730,60	0,00	15 992,55	669 738,05	207 500,00	41 500,00	0,00	420 738,05
18-08	Infrastructures routieres Iles VI	910 000,00	910 000,00	826 672,10	0,00	71 135,10	795 517,00	227 500,00	45 500,00	0,00	482 517,00
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	942 865,95	0,00	242 300,00	700 569,95	190 000,00	38 000,00	0,00	472 569,95

18-14	Crédit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	1 945 979,75	0,00	103 783,65	1 842 196,10	631 463,60	82 300,00	0,00	1 128 432,50
18-15	Réaménagement et agrandissement parking Chevrion	900 000,00	900 000,00	889 950,05	0,00	0,00	889 950,05	360 000,00	90 000,00	0,00	439 950,05
19-08	Espace Evénements Glariers et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	2 025 506,35	0,00	0,00	2 025 506,35	0,00	0,00	0,00	2 025 506,35
19-09	Ponts Farettes et Sapeurs	910 000,00	910 000,00	852 558,55	0,00	291 657,85	560 900,70	122 000,00	30 500,00	0,00	408 400,70
20-06	Réfection chemin de Marjolain	650 000,00	650 000,00	641 221,45	0,00	358 107,70	263 113,75	84 000,00	28 000,00	0,00	171 113,75
20-07	Place de pose et dépose EMS-ECC Sillon	247 500,00	247 500,00	223 130,90	0,00	0,00	223 130,90	74 250,00	24 750,00	0,00	124 130,90
20-12	Garages "Alpes 4"	350 000,00	350 000,00	384 815,00	0,00	0,00	384 815,00	17 500,00	367 315,00	0,00	0,00
20-13	Place du Marché (2 étapes)	799 220,00	799 220,00	745 540,17	40 680,12	0,00	786 220,29	80 000,00	80 000,00	0,00	626 220,29
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 790,00	1 367 790,00	142 031,40	562 237,95	0,00	704 269,35	0,00	0,00	0,00	704 269,35
20-15	Réfection trails Sous-le-Bois (partie pavée)	452 878,00	452 878,00	244 538,20	0,00	8 767,90	235 770,30	17 500,00	17 500,00	173 541,25	27 229,05
20-16	Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biolle	963 000,00	963 000,00	328 967,60	0,00	0,00	328 967,60	18 200,00	18 200,00	0,00	292 967,60
20-17	Reorganisation Place de la Gare	970 000,00	970 000,00	664 605,96	6 092,00	0,00	670 697,96	40 400,00	40 400,00	138 047,50	451 850,46
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	677 550,00	206 564,55	0,00	0,00	206 564,55	93 422,81	0,00	0,00	113 141,74
21-04/21-32	Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	20 100 000,00	20 100 000,00	12 685 424,73	7 388 732,48	261 577,65	19 812 579,56	0,00	0,00	11 273,00	19 801 306,56
21-19	Chemin AF - 2ème étape	2 343 800,00	2 343 800,00	594 972,75	451 818,75	0,00	1 046 791,50	61 500,00	61 500,00	0,00	923 791,50
21-28	Infrastructures routières Iles IV Nord	1 600 000,00	1 600 000,00	973 750,76	172 870,00	0,00	1 146 620,76	0,00	0,00	0,00	1 146 620,76
21-30	Réalisation places de stationnement vélo	155 000,00	155 000,00	151 613,30	0,00	0,00	151 613,30	5 500,00	76 441,30	69 672,00	0,00
21-31	Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	1 058 000,00	1 058 000,00	704 521,30	26 221,80	220 000,00	510 743,10	52 900,00	52 900,00	0,00	404 943,10
22-05	Plan énergie et climat (PECC)	810 000,00	810 000,00	381 125,74	255 428,66	0,00	636 554,40	0,00	81 000,00	34 915,00	520 639,40
22-12	Plan directeur éclairage public	1 750 000,00	1 750 000,00	33 042,90	77 227,03	0,00	110 269,93	0,00	0,00	0,00	110 269,93
22-14	Etude gare souterraine AL- ASD	142 530,00	142 530,00	39 847,55	64 840,60	0,00	104 688,15	0,00	0,00	0,00	104 688,15
22-15	Réfection Samuel-Cornut	437 000,00	437 000,00	350 446,05	540,00	0,00	350 986,05	0,00	0,00	13 496,75	337 489,30
23-01	Requalification route d'Evian	495 000,00	495 000,00	116 963,97	124 439,61	0,00	241 403,58	0,00	0,00	0,00	241 403,58
23-02	Chemin de l'Hôpital	3 957 705,75	3 957 705,75	143 753,20	759 598,10	0,00	903 351,30	0,00	0,00	0,00	903 351,30
23-04	Assainissement et rénovation Bec d'Aigle	1 931 000,00	1 931 000,00	45 112,00	56 425,50	0,00	101 537,50	0,00	0,00	0,00	101 537,50
23-08	Réaménagement parking Saur	421 000,00	421 000,00	2 100,15	209 720,75	0,00	211 820,90	0,00	0,00	0,00	211 820,90
23-10/24-04	Réfection de l'étanchéité du réservoir de Fontamey	367 000,00	367 000,00	0,00	312 742,55	0,00	312 742,55	0,00	0,00	0,00	312 742,55
23-13	Plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle	700 000,00	7 000 000,00	0,00	48 241,36	0,00	48 241,36	0,00	0,00	0,00	48 241,36
23-14	Réaménagement Place du Marché	9 797 765,06	9 797 765,06	416 139,40	58 488,82	0,00	474 628,22	0,00	0,00	0,00	474 628,22
24-01	Réaménagement rues du Rhône et Midi	1 560 100,00	1 560 100,00	44 440,25	462 812,40	0,00	507 252,65	0,00	0,00	0,00	507 252,65
24-02	Aménagement avenue des Glariers	3 182 032,00	3 182 032,00	32 341,88	4 864,50	0,00	37 206,38	0,00	0,00	0,00	37 206,38
24-05	Credit d'achat pavillon et surélévation KIWI	4 003 000,00	4 003 000,00	0,00	2 308 237,90	0,00	2 308 237,90	0,00	0,00	0,00	2 308 237,90
24-06	Aménagements extérieurs Place du Marché - urgent	2 029 002,00	2 029 002,00	933 065,59	0,00	0,00	933 065,59	0,00	0,00	0,00	933 065,59
24-08	Mise en œuvre Plan climat	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24-09	Gradiers salle omnisports gymnase du Chablais	1 895 000,00	1 895 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24-11	Assainissement conduites EP diverses	617 000,00	617 000,00	0,00	134 357,80	0,00	134 357,80	0,00	0,00	0,00	134 357,80
24-14	Réaménagement carrefour route de Transit-Ch. Pré d'Ennoz	556 000,00	556 000,00	48 118,95	3 570,00	0,00	51 688,95	6 623,00	0,00	0,00	45 065,95
24-16	Mise aux normes L'HAND 1er lot arrêts de bus Mobichablais	1 550 000,00	1 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rue Margencol	0,00	0,00	334 255,45	0,00	0,00	334 255,45	0,00	0,00	0,00	334 255,45
	Transformation et agrandissement salle Aigle-Ancienne	0,00	0,00	95 102,95	0,00	0,00	95 102,95	95 102,95	0,00	0,00	0,00
	Digue de protection Chablais-Croix	0,00	0,00	84 504,40	0,00	0,00	84 504,40	0,00	0,00	0,00	84 504,40
	Route de Laisenne	0,00	0,00	45 234,00	0,00	0,00	45 234,00	0,00	0,00	0,00	45 234,00
	Chemin des Dentis du Midi	0,00	0,00	9 423,75	0,00	0,00	9 423,75	0,00	9 423,75	0,00	0,00
	Halle des Glariers	0,00	0,00	89 455,70	0,00	0,00	89 455,70	0,00	89 455,70	0,00	0,00
	Place du Marché (futur)	0,00	0,00	0,00	21 474,76	0,00	21 474,76	0,00	0,00	0,00	21 474,76
	Réseau d'eau	0,00	0,00	0,00	56 417,85	0,00	56 417,85	0,00	56 417,85	0,00	0,00
	Réseau d'égouts	0,00	0,00	0,00	104 716,10	0,00	104 716,10	0,00	104 716,10	0,00	0,00
				118 011 090,68	14 882 344,84	6 692 054,61	126 201 380,91	39 990 603,08	4 276 168,12	513 145,40	81 421 464,31
	Amortissements terrains, bâtiments et titres (révalorisations)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 721,70	0,00	0,00
	Créances irrécouvrables			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	412 847,12	0,00	0,00
				118 011 090,68	14 882 344,84	6 692 054,61	126 201 380,91	39 990 603,08	4 763 736,94	513 145,40	81 421 464,31



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

Commune d'Aigle

D. Brooks

J.-B. Sieber

J. Hirtzel

LDD

M. Zouhri

Y. Burdet

GRAPHISME

S. Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

PCL Presses Centrales SA

